

Rapport du troisième trimestre 2014

Rapport aux actionnaires

Résultats financiers du troisième trimestre :

BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION DE 1,85 \$	BÉNÉFICE NET DE 2 351 MILLIONS DE DOLLARS	RENDEMENT DES CAPITAUX PROPSRES DE 20,6 %	DIVIDENDE TRIMESTRIEL DE 0,66 \$ PAR ACTION ORDINAIRE
---	--	--	--

La Banque Scotia annonce un bénéfice de 2,4 milliards de dollars, soit 1,8 milliard de dollars abstraction faite d'un profit notable, et accroît son dividende trimestriel pour son troisième trimestre

Toronto, le 26 août 2014 – La Banque Scotia a annoncé aujourd'hui un bénéfice net de 2 351 millions de dollars pour son troisième trimestre, contre 1 747 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, en hausse de 35 %. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,85 \$, contre 1,36 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent et 1,39 \$ pour le trimestre précédent. Les résultats du trimestre tiennent compte d'un avantage net de 555 millions de dollars ou de 0,45 \$ par action tiré d'un profit à la vente de la majeure partie de la participation de la Banque dans CI Financial Corp. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent avaient bénéficié d'éléments non récurrents de 90 millions de dollars ou de 0,07 \$ par action liés aux Opérations internationales. Abstraction faite de ces éléments, le bénéfice dilué par action a totalisé 1,40 \$ pour le trimestre, ce qui représente une progression de 9 %.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 20,6 %, contre 17,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et 16,3 % pour le trimestre précédent. Un dividende de 0,66 \$ par action a été annoncé. Il s'agit d'une augmentation de 0,02 \$ par action.

« Nous avons enregistré d'excellents résultats pour le trimestre écoulé dans l'ensemble de nos activités et avons bénéficié d'un profit à la vente de notre participation dans CI Financial », a déclaré Brian Porter, président et chef de la direction de la Banque Scotia. « Nos résultats pour les neuf premiers mois de l'exercice nous placent en excellente position pour atteindre nos objectifs financiers annuels.

« Le Réseau canadien a affiché un troisième trimestre solide, comme en témoigne son bénéfice net de 565 millions de dollars traduisant la hausse de 5 points de base de la marge nette sur intérêts, la croissance à deux chiffres des volumes de prêts sur cartes de crédit et de prêts automobiles et la forte croissance des revenus tirés des frais et des commissions. L'augmentation des pertes sur prêts et des charges s'explique essentiellement par l'augmentation de nos volumes.

« Les Opérations internationales ont dégagé un bénéfice de 410 millions de dollars, le solide apport de l'Amérique latine et de l'Asie ayant été contrebalancé par les résultats moins vigoureux aux Antilles et en Amérique centrale. Bien que les marges sur intérêts se soient repliées d'un exercice à l'autre, nous avons récemment noté une amélioration découlant d'une meilleure composition des actifs. La qualité du crédit est également demeurée généralement stable, la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances découlant d'abord et avant tout de la croissance et des acquisitions.

« La Gestion de patrimoine et assurance mondiales a encore dégagé de bons résultats pour le troisième trimestre, comme l'illustre son bénéfice de 846 millions de dollars, compte tenu du profit à la vente de la participation dans CI Financial Corp. La croissance du bénéfice s'explique en grande partie par l'excellente performance qu'ont affichée nos activités de gestion de patrimoine et d'assurance. Les activités de gestion de patrimoine ont bénéficié de la croissance des ventes nettes et de la conjoncture favorable des marchés.

« Les Services bancaires et marchés mondiaux ont dégagé un bénéfice net de 408 millions de dollars. En effet, au Canada, aux États-Unis et en Europe, les activités liées aux services bancaires d'investissement ont affiché des résultats records et celles liées aux titres de capitaux propres et aux services bancaires aux sociétés ont été solides. La qualité du crédit demeure élevée.

« Notre situation de trésorerie est excellente, comme en témoigne notre ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de 10,9 %. Le niveau élevé des fonds propres de qualité est un atout et place la Banque en excellente position en vue d'une croissance future de ses activités.

« L'exécution de notre plan stratégique, qui accorde une grande importance à la qualité de nos relations avec les clients, continuera de propulser la croissance et la livraison de bénéfices stables et prévisibles. »



Diffusion en direct sur le Web de la conférence téléphonique de la Banque avec les analystes.
Se reporter aux renseignements à la page 81.



British Virgin Islands
Canada
Guyana
Jamaica
Trinidad & Tobago

Faits saillants financiers

	Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates			Pour les périodes de neuf mois closes les	
(non audité)	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013 ¹⁾	31 juillet 2014	31 juillet 2013 ¹⁾
Résultats d'exploitation (en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts nets	3 150	3 051	2 930	9 206	8 476
Revenus d'intérêts nets (BMEF ²⁾)	3 155	3 054	2 935	9 217	8 488
Revenus autres que d'intérêts	3 337	2 674	2 585	8 651	7 423
Revenus autres que d'intérêts (BMEF ²⁾)	3 421	2 755	2 659	8 893	7 646
Total des revenus	6 487	5 725	5 515	17 857	15 899
Total des revenus (BMEF ²⁾)	6 576	5 809	5 594	18 110	16 134
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	398	375	314	1 129	967
Charges d'exploitation	3 140	2 995	3 003	9 240	8 687
Charge d'impôt sur le résultat	598	555	451	1 628	1 311
Charge d'impôt sur le résultat (BMEF ²⁾)	687	639	530	1 881	1 546
Bénéfice net	2 351	1 800	1 747	5 860	4 934
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 267	1 699	1 637	5 573	4 595
Performance d'exploitation					
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,86	1,40	1,37	4,59	3,85
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,85	1,39	1,36	4,57	3,82
Bénéfice dilué ajusté par action ²⁾ (en dollars)	1,86	1,40	1,38	4,61	3,87
Rendement des capitaux propres ²⁾ (en pourcentage)	20,6	16,3	17,2	17,6	16,8
Ratio de productivité (en pourcentage) (BMEF ²⁾)	47,8	51,6	53,7	51,0	53,8
Marge sur activités bancaires principales (en pourcentage) (BMEF ²⁾)	2,41	2,42	2,33	2,39	2,31
Données tirées de l'état de la situation financière (en millions de dollars)					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	49 964	59 758	52 157		
Actifs détenus à des fins de transaction	120 407	117 728	101 845		
Prêts	418 942	418 864	397 314		
Total des actifs	791 509	791 772	742 517		
Dépôts	545 339	551 724	507 461		
Actions ordinaires	44 236	42 986	38 647		
Actions privilégiées	2 934	3 234	4 384		
Actifs sous administration ²⁾	421 944	418 971	360 469		
Actifs sous gestion ²⁾	164 847	158 820	134 642		
Mesures du capital					
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 (CET1) (en pourcentage)	10,9	9,8	8,9		
Ratio de T1 (en pourcentage)	12,3	11,3	11,0		
Ratio total des fonds propres (en pourcentage)	14,1	13,3	13,8		
Ratio actifs/fonds propres	16,8	17,9	17,1		
Actifs pondérés en fonction du risque – CET1 (en millions de dollars) ³⁾	307 795	300 155	282 309		
Qualité du crédit					
Montant net des prêts douteux (en millions de dollars) ⁴⁾	1 877	1 941	1 874		
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances (en millions de dollars)	3 406	3 364	3 213		
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations ⁴⁾	0,43	0,45	0,46		
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations (annualisé)	0,37	0,36	0,31	0,36	0,32
Données sur les actions ordinaires					
Cours des actions (en dollars) (TSX)					
Haut	74,93	66,72	60,15	74,93	61,84
Bas	66,18	59,92	55,10	59,92	52,30
Clôture	74,01	66,60	58,01		
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 217	1 215	1 198	1 214	1 192
Nombre moyen – dilué	1 225	1 222	1 207	1 221	1 207
Clôture de la période	1 217	1 217	1 203		
Dividendes par action (en dollars)	0,64	0,64	0,60	1,90	1,77
Rendement de l'action (en pourcentage) ⁵⁾	3,6	4,0	4,2	3,8	4,1
Capitalisation boursière (en millions de dollars) (TSX)	90 083	81 027	69 795		
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	36,34	35,33	32,12		
Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable	2,0	1,9	1,8		
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)	12,6	12,3	11,5		
Autres données					
Effectif	86 949	86 479	86 815 ⁶⁾		
Succursales et bureaux	3 286	3 321	3 338		

1) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption des nouvelles normes IFRS en 2014 (se reporter à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés). Les mesures des fonds propres pour 2013 n'ont pas été retraitées pour refléter les nouvelles normes IFRS, puisqu'elles représentent les montants réels de la période aux fins réglementaires.

2) Se reporter à la page 5 pour obtenir une analyse des mesures non conformes aux PCGR.

3) Au 31 juillet 2014, les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio des fonds propres de T1 et le ratio total des fonds propres, respectivement, aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit s'établissaient à 0,57, à 0,65 et à 0,77, respectivement.

4) Compte non tenu des prêts garantis par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.

5) D'après la moyenne des cours les plus hauts et les plus bas de l'action ordinaire pour la période.

6) Les montants ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Table des matières

4	Principaux faits saillants commerciaux	26	Arrangements hors bilan	29	Perspectives économiques
5	Rapport de gestion	27	Faits nouveaux en matière de réglementation	30	Données par secteurs d'exploitation
7	Résultats financiers et situation financière du Groupe	28	Méthodes comptables et contrôles	39	Faits saillants financiers trimestriels
7	Résultats financiers	28	Méthodes et estimations comptables	40	Données sur les actions
10	Gestion du risque	28	Prises de position futures en comptabilité	41	États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)
23	Situation financière	29	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière	47	Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
24	Gestion du capital	29	Transactions avec des parties liées	81	Information à l'intention des actionnaires
26	Dividende sur les actions ordinaires				
26	Instruments financiers				
26	Principaux instruments de crédit – éléments de risque connus publiquement				

Énoncés prospectifs Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs verbaux et écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou à toute autre communication. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2013 à la rubrique « Survol – perspectives », à la rubrique « Perspectives » se rapportant à la performance financière du groupe et à la rubrique « Perspectives » de chaque secteur d'exploitation, ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, ses résultats financiers prévisionnels (y compris ceux relevant du domaine de la gestion du risque) et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « pourrait augmenter » et « pourrait fluctuer » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait ».

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs, en raison d'un certain nombre de facteurs importants dont plusieurs sont indépendants de sa volonté. Ces facteurs sont notamment la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des cours du change; les liquidités; une volatilité importante et les interruptions des marchés; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; l'incidence des changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs, notamment les changements apportés aux lois fiscales; l'incidence qu'aurait tout changement des notations de crédit attribuées à la Banque; les modifications apportées aux lignes directrices relatives au capital au titre des risques, aux nouvelles directives de présentation de l'information et aux directives réglementaires en matière de liquidités, ou les interprétations qui en sont faites; le risque d'exploitation et le risque de réputation; le risque que les modèles de gestion du risque de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun sur des marchés réceptifs; la capacité de la Banque à étendre ses canaux de distribution existants, à en mettre sur pied de nouveaux et à en tirer des revenus; la capacité de la Banque à mener à terme ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les établissements acquis; les modifications des conventions et des méthodes comptables dont la Banque se sert pour présenter sa situation et sa performance financières, y compris les incertitudes entourant les principales hypothèses et estimations comptables (se reporter à la rubrique « Contrôles et méthodes comptables – Principales estimations comptables » figurant dans le rapport annuel 2013 de la Banque, compte tenu des ajouts figurant dans le présent document); l'incidence de l'application de modifications comptables futures (se reporter à la rubrique « Contrôles et méthodes comptables – Prises de position futures en comptabilité » figurant dans le rapport annuel 2013 de la Banque, compte tenu des ajouts figurant dans le présent document); l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure commerciale de la Banque; les changements imprévus aux habitudes de dépenses et d'épargne des consommateurs; les changements technologiques; la fraude perpétrée par des tiers en interne ou à l'extérieur de la Banque, notamment par l'utilisation inédite de nouvelles technologies pour commettre des fraudes à l'endroit de la Banque ou de ses clients; le regroupement du secteur canadien des services financiers; la présence de nouveaux concurrents et des concurrents établis; les procédures judiciaires et réglementaires; les cas de force majeure comme les tremblements de terre et les ouragans; l'incidence éventuelle de conflits internationaux et autres événements, y compris les actes terroristes et la guerre contre le terrorisme; les incidences de maladies ou d'épidémies sur les économies locales, nationales ou internationale; les perturbations des infrastructures publiques, notamment les transports, les communications, l'électricité et l'eau; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses liquidités. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques » figurant à la page 60 du rapport annuel 2013 de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2013 à la rubrique « Survol – perspectives », compte tenu des ajouts figurant dans le présent document, ainsi qu'aux rubriques « Perspectives » de chaque secteur d'exploitation. Ces rubriques « Perspectives » sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques.

La liste des facteurs importants énoncés ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, au www.sedar.com, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov.

Principaux faits saillants commerciaux du troisième trimestre de 2014

Au service des clients

- Les cartes de débit de la Banque Scotia au sein du Réseau canadien sont maintenant munies de Visa Débit, offrant aux clients davantage d'occasions de payer à partir de leur compte bancaire lorsqu'ils font des achats en ligne et à l'étranger.
- La Banque Scotia a annoncé l'acquisition d'une participation de 51 % dans les services financiers de Cencosud S.A. au Chili. Cencosud est le plus grand détaillant du Chili et le troisième en Amérique latine. Ses services financiers représentent environ 2,5 millions de cartes de crédit et des créances de plus de 1,2 milliard de dollars américains au Chili. L'acquisition doit être approuvée par les organismes de réglementation.
- La Banque Scotia a agi à titre de co-gestionnaire chef de file dans le cadre de l'émission de plusieurs tranches d'obligations en diverses devises d'une valeur de 2,1 milliards d'euros (équivalent) par Scentre Group. Il s'agit de l'une des plus importantes émissions d'obligations de sociétés australiennes sur les marchés internationaux des titres de créance. La Banque Scotia a également agi à titre d'important fournisseur de couvertures dans le cadre de la transaction en ce qui a trait aux swaps de devises à échéances éloignées en euros et en livres sterling. Cette opération est le fruit de la collaboration étroite entre les groupes Titres à revenu fixe mondiaux (Singapour, Londres et New York), Gestion du risque global et exécution du crédit (Singapour et Toronto) et Services bancaires aux sociétés (Sydney et Singapour).
- La Gestion d'actifs mondiale a lancé plusieurs nouveaux produits, y compris neuf mandats associés aux Mandats privés de placement Dynamique, Dividendes américains de croissance Scotia S.E.C. (série I) et la série T de tous les Portefeuilles Catégorie Société INNOVA (à l'exception du portefeuille de revenu), ainsi que 11 nouveaux fonds aux Antilles, en Amérique latine et en Chine.

Nous démarquer par l'excellence

- Pour la cinquième année d'affilée, la Banque Scotia a remporté un prix pour la qualité du service, décerné par Visa^{MD} en 2013 pour son programme de cartes commerciales. Ce prix récompense un service exceptionnel qui est au cœur de la rentabilité et la différentiation sur le marché.

- La Banque Scotia s'est inscrite au palmarès des meilleurs employeurs au Chili, au Costa Rica, en République dominicaine, en El Salvador, au Panama, au Pérou, à Puerto Rico et au Mexique. En outre, la Cayman Islands Society of Human Resources Professionals lui a décerné le prix du meilleur employeur aux îles Caïmans.
- La deuxième enquête annuelle 2014 du magazine MoneySense a élevé Scotia iTRADE au rang des favoris pour son utilisation facile, son intégration bancaire et son service à la clientèle, ce qui la met parmi les meilleurs services de courtage à commissions réduites du Canada.
- Bolsa de Valores de Lima a reconnu Profuturo AFP comme l'une des 25 meilleures sociétés péruviennes pour ses bonnes pratiques commerciales et sa saine gouvernance d'entreprise. Profuturo s'est également inscrite au palmarès des 50 meilleurs employeurs au Pérou.
- Le magazine Global Finance a décerné à la Banque Scotia le prix des meilleurs services bancaires aux particuliers par Internet aux Antilles et en Amérique centrale dans 22 des pays où nous exercions des activités en 2014.

Le point sur le programme *Un avenir meilleur* de la Banque Scotia

- Plus de mille étudiants à Lima, au Pérou, ont participé à 40 ateliers animés par 132 employés de la Banque Scotia, de CrediScotia et de Profuturo AFP dans le cadre du programme *Un avenir meilleur de la Banque Scotia*, lesquels portaient sur des sujets allant de l'éducation financière à l'entrepreneuriat, en passant par la lecture, l'écriture, les mathématiques et les arts, entre autres sujets tirés des programmes scolaires.
- Pour la septième année, la Banque Scotia et le Caribbean Broadcast Media Partnership on HIV/AIDS, en collaboration avec le Pan Caribbean Partnership on HIV/AIDS, ont tenu une journée régionale de dépistage dans 21 pays afin de promouvoir la santé et la prévention du VIH aux Antilles.

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), lesquels sont fondés sur les Normes Internationales d'information financière (les « IFRS »), ni définies par les PCGR. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles sont cohérentes et comparables à celles du même nom utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans le présent rapport de gestion et elles sont définies ci-après.

Actifs sous administration (« ASA »)

Les ASA représentent les actifs administrés par la Banque dont les propriétaires réels sont les clients et qui ne sont donc pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Les services fournis à l'égard des ASA sont de nature administrative, et comprennent les services d'administration fiduciaire, de garde, de dépôt de titres, de perception et de distribution de revenus, de règlements de négociation de titres, de production de rapports pour les clients, ainsi que d'autres services semblables.

Actifs sous gestion (« ASG »)

Les ASG représentent les actifs gérés par la Banque de façon discrétionnaire à l'égard desquels la Banque touche des honoraires de gestion. Les ASG sont la propriété réelle des clients et ne sont donc pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Certains ASG sont également des actifs administrés et sont donc parfois inclus dans les actifs sous administration.

Bénéfice dilué ajusté par action

Le bénéfice dilué ajusté par action est calculé en ajustant le bénéfice dilué par action de manière à inclure l'amortissement après impôt hors trésorerie des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (exception faite des logiciels).

Capital économique et rendement du capital économique

Aux fins de l'information financière interne, la Banque répartit le capital entre ses secteurs d'exploitation d'après leur profil de risque, selon une méthode qui tient compte du risque de crédit, du risque de marché, du risque d'exploitation et des autres risques propres à chaque secteur. Le montant de capital lié au risque réparti est communément appelé « capital économique ». La méthode de calcul, les modèles et les hypothèses du capital économique sont mis à jour annuellement et appliqués prospectivement. Le rendement du capital économique des secteurs d'exploitation correspond à un ratio du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires du secteur d'exploitation par rapport au capital économique attribué au secteur.

Actifs liés aux activités bancaires principales

Les actifs liés aux activités bancaires principales représentent les actifs productifs moyens, exclusion faite des acceptations bancaires et du total des actifs moyens liés au groupe Marchés des capitaux mondiaux du secteur Services bancaires et marchés mondiaux.

Marge sur activités bancaires principales (BMEF)

Ce ratio représente les revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) divisés par les actifs liés aux activités bancaires principales moyens, ce qui est conforme à la présentation de l'état consolidé du résultat net de la Banque, où les revenus d'intérêts nets tirés des activités de transaction sont inscrits dans les revenus provenant des activités de transaction, inclus dans les autres revenus d'exploitation.

Levier d'exploitation (BMEF)

La Banque définit le levier d'exploitation comme le taux de croissance du total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) moins le taux de croissance des frais.

Ratio de productivité (BMEF)

La direction utilise le ratio de productivité comme mesure de l'efficacité de la Banque. Ce ratio représente les charges d'exploitation exprimées en pourcentage du total des revenus, (BMEF).

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. La Banque calcule le rendement de ses capitaux propres à l'aide des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Ratios de fonds propres réglementaires

Les ratios de fonds propres réglementaires, comme le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres, ont une signification normalisée définie par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »).

Base de mise en équivalence fiscale

La Banque analyse les revenus d'intérêts nets, les autres revenus d'exploitation et le total des revenus sur une base de mise en équivalence fiscale (la « BMEF »). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôts gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les autres revenus d'exploitation jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôt sur le résultat, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des autres revenus d'exploitation découlant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle

favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques utilisent également la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Aux fins de la présentation des informations sectorielles, les revenus et la charge d'impôt sur le résultat des secteurs sont majorés d'un montant équivalent imposable. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres. Le montant de la majoration au titre de la BMEF à l'égard des revenus d'intérêts nets, des autres revenus d'exploitation, du total des revenus et de la charge d'impôt sur le résultat est présenté ci-après :

	Trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013	31 juillet 2014	31 juillet 2013
Majoration au titre de la BMEF <i>(en millions de dollars)</i>					
Revenus d'intérêts nets	5 \$	3 \$	5 \$	11 \$	12 \$
Autres revenus d'exploitation	84	81	74	242	223
Total des revenus et de la charge d'impôt sur le résultat	89 \$	84 \$	79 \$	253 \$	235 \$

Ajustement de normalisation fiscale du revenu net découlant de participations dans des sociétés associées

En ce qui a trait à l'évaluation et à la présentation de la performance des secteurs d'exploitation, le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées, lequel est un montant après impôt, fait l'objet d'un ajustement de normalisation aux fins de l'impôt.

Cet ajustement de normalisation fiscale majore le montant du revenu net découlant des participations dans des sociétés associées et normalise le taux d'impôt effectif des secteurs afin de présenter le plus fidèlement possible l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

Résultats financiers et situation financière du Groupe

26 août 2014

Résultats financiers

Le bénéfice net de la Banque Scotia s'est élevé à 2 351 millions de dollars pour le troisième trimestre, contre 1 747 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 1 800 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le bénéfice net du trimestre écoulé tient compte d'un profit après impôt de 555 millions de dollars (643 millions de dollars avant impôt) ou de 0,45 \$ par action à la vente de la majorité de la participation de la Banque dans CI Financial Corporation (le « profit notable »), y compris un profit après impôt latent de 152 millions de dollars au reclassement de la participation restante de la Banque dans CI Financial Corp. dans les titres disponibles à la vente. Le profit après impôt de 555 millions de dollars est essentiellement comptabilisé dans la Gestion de patrimoine et assurance mondiales (534 millions de dollars), le solde étant comptabilisé dans les Services bancaires et marchés mondiaux (21 millions de dollars), et il est pris en compte au poste « Autres revenus d'exploitation – Autres ». Les résultats de l'exercice précédent avaient bénéficié d'un avantage net après impôt non récurrent de 90 millions de dollars ou de 0,07 \$ par action lié aux Opérations internationales.

Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,85 \$, par rapport à 1,36 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 1,39 \$ pour le trimestre précédent. Abstraction faite du profit notable et de l'avantage net après impôt non récurrent comptabilisé l'exercice précédent, le bénéfice par action s'est établi à 1,40 \$ pour l'exercice à l'étude et à 1,29 \$ pour l'exercice précédent, soit une hausse de 9 %. Le rendement des capitaux propres est demeuré fort, s'établissant à 20,6 %, contre 17,2 % pour l'exercice précédent et 16,3 % pour le trimestre précédent.

Incidence des nouvelles normes IFRS

La Banque a adopté rétrospectivement de nouvelles normes et des normes modifiées IFRS en date du 1^{er} novembre 2013. Pour un survol de l'incidence qu'a eue l'adoption des nouvelles normes et normes modifiées, y compris une description des méthodes comptables retenues, veuillez consulter la note 3 figurant à la page 47 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Incidence de la conversion des devises

Le tableau ci-après présente l'incidence de la conversion des devises sur les variations de certains postes clés de l'état du résultat net d'un exercice à l'autre et d'un trimestre à l'autre.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les
	31 juillet 2014 c. 31 juillet 2013	31 juillet 2014 c. 30 avril 2014	31 juillet 2014 c. 31 juillet 2013
Taux de change moyen des dollars américain et canadien			
31 juillet 2014	0,925 \$	0,925 \$	0,922 \$
30 avril 2014		0,905 \$	
31 juillet 2013	0,970 \$		0,986 \$
Variation en %	(4,7)%	2,2 %	(6,5)%
Incidence sur le résultat :¹⁾			
Revenus d'intérêts nets	40 \$	(21) \$	140 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	22	(9)	71
Autres revenus d'exploitation ²⁾	24	(6)	74
Charges d'exploitation	(28)	15	(95)
Autres éléments (après impôt)	(15)	6	(46)
Bénéfice net	43 \$	(15) \$	144 \$
Bénéfice par action (dilué)	0,04 \$	(0,01) \$	0,12 \$
Incidence par secteurs d'activité :			
Réseau canadien	2 \$	(1) \$	7 \$
Opérations internationales ²⁾	19	(7)	61
Gestion de patrimoine et assurance mondiales	2	(2)	5
Services bancaires et marchés mondiaux	16	(7)	53
Autres ¹⁾	4 \$	2 \$	18 \$

1) Comprend l'incidence de toutes les devises.

2) Comprend l'incidence des couvertures de devises.

Comparaison du troisième trimestre de 2014 et du troisième trimestre de 2013

Bénéfice net

Le bénéfice net de la Banque s'est élevé à 2 351 millions de dollars au troisième trimestre, ce qui représente une hausse de 604 millions de dollars ou de 35 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice du trimestre tient compte du gain notable de 555 millions de dollars, tandis que celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenait un avantage après impôt de 90 millions de dollars lié à des éléments non récurrents des Opérations internationales. Abstraction faite de ces éléments, le bénéfice net s'est accru de 139 millions de dollars ou de 8 %, d'abord et avant tout en raison de la saine croissance des volumes, de la hausse des marges sur intérêts, du levier d'exploitation positif et de l'incidence favorable de la conversion des devises. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Total des revenus

Le total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est établi à 6 576 millions de dollars, en hausse de 982 millions de dollars ou de 18 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Abstraction faite du profit notable et du profit de

150 millions de dollars comptabilisé l'exercice précédent au titre de la vente d'une société associée, le total des revenus a progressé de 489 millions de dollars ou de 9 %. La progression d'un exercice à l'autre traduit la hausse des revenus d'intérêts nets du fait de la croissance des actifs et de l'amélioration de la marge nette sur intérêts, la progression des revenus autres que d'intérêts, y compris l'augmentation des commissions de montage de prêts et des frais bancaires, et l'incidence favorable de la conversion des devises.

Revenus d'intérêts nets

Les revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) se sont établis à 3 155 millions de dollars, en hausse de 220 millions de dollars ou de 8 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre s'explique par la croissance des actifs, surtout liée aux prêts aux entreprises et aux particuliers des Opérations internationales et du Réseau canadien, par l'incidence favorable de la conversion des devises et par la progression de la marge sur activités bancaires principales.

La marge sur activités bancaires principales s'est fixée à 2,41 %, en hausse par rapport à celle de 2,33 % enregistrée pour l'exercice précédent. L'augmentation de la marge s'explique essentiellement par l'amélioration de la marge du Réseau canadien et par le recul des frais de financement, les débentures et les dépôts à taux élevé venus à échéance ayant été remplacés par un financement dont les taux courants sont moins élevés. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des marges des Services bancaires et marchés mondiaux et des Opérations internationales.

Revenus nets tirés des frais et des commissions

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont établis à 1 962 millions de dollars, ce qui représente une progression de 213 millions de dollars ou de 12 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les honoraires liés aux fonds communs de placement ont été vigoureux du fait de la croissance des actifs sous gestion, laquelle traduit les fortes ventes nettes et les marchés favorables, et de l'incidence favorable de la conversion des devises. On a également constaté une hausse des revenus sur cartes, des revenus provenant des activités de transaction et des commissions de montage de prêts.

Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation (sur une base de mise en équivalence fiscale) se sont établis à 1 459 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 549 millions de dollars ou de 60 % par rapport à ceux de 910 millions de dollars inscrits pour l'exercice précédent, ce qui traduit essentiellement le profit notable. Les revenus de l'exercice précédent comprenaient un profit à la vente d'une société associée. Abstraction faite de ces deux éléments, les autres revenus d'exploitation ont augmenté de 56 millions de dollars, surtout en raison de la hausse des profits nets sur les titres de placement et de l'incidence favorable de la conversion des devises. Ces hausses ont été annulées en partie par le fléchissement des revenus provenant des activités de transaction et des apports des sociétés associées du fait de la vente de la participation de la Banque dans CI Financial Corp. ce trimestre.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 398 millions de dollars pour le trimestre, en hausse de 84 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre découle d'abord et avant tout de la hausse de la dotation au titre des Opérations

internationales et du Réseau canadien, neutralisée en partie par la baisse de la dotation au titre des Services bancaires et marchés mondiaux. Une analyse plus approfondie du risque de crédit est présentée à la page 10.

Charges d'exploitation et productivité

Les charges d'exploitation ont atteint 3 140 millions de dollars, en hausse de 137 millions de dollars ou de 5 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La croissance d'un exercice à l'autre s'est fait sentir dans la majorité des catégories de charges en vue de soutenir les initiatives de croissance prévues. L'augmentation des charges liées à la rémunération découle de l'accroissement de l'effectif d'un exercice à l'autre et de l'augmentation de la rémunération liée à la performance et de la rémunération fondée sur des actions. Parmi les autres éléments, on compte les frais liés à la publicité et à la technologie, les taxes d'affaires et l'incidence défavorable de la conversion des devises. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de charges non récurrentes de 74 millions de dollars liées aux Opérations internationales.

Le ratio de productivité a été porté à 47,8 % par rapport à 53,7 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Abstraction faite du profit notable et des éléments non récurrents comptabilisés l'exercice précédent, le ratio de productivité s'est établi à 52,9 % et à 53,8 %, respectivement.

Impôt

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 20,3 %, en légère baisse par rapport à 20,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution s'explique d'abord et avant tout par l'impôt moindre sur le profit notable, neutralisé en partie par la hausse de l'impôt à l'étranger et par la baisse proportionnelle des revenus de dividende exonérés d'impôt pour le trimestre.

Comparaison du troisième trimestre de 2014 et du deuxième trimestre de 2014

Bénéfice net

Le bénéfice net s'est élevé à 2 351 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 551 millions de dollars ou de 31 % par rapport à celui de 1 800 millions de dollars comptabilisé au trimestre précédent. Abstraction faite du profit notable, le bénéfice net a été comparable à celui du trimestre précédent. L'incidence des trois jours additionnels que comportait le trimestre sur les revenus d'intérêts nets et les revenus autres que d'intérêts ainsi que la hausse des commissions de montage de prêts ont été largement contrebalancées par la baisse des revenus provenant des activités de transaction et la hausse des charges d'exploitation. L'incidence défavorable de la conversion des devises a également joué sur la baisse du bénéfice.

Total des revenus

Le total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est établi à 6 576 millions de dollars, en hausse de 767 millions de dollars ou de 13 % d'un trimestre à l'autre, surtout en raison du profit notable. La croissance restante de 124 millions de dollars s'explique d'abord et avant tout par l'augmentation des revenus d'intérêts nets et des frais bancaires, qui traduit le fait que le trimestre a comporté trois jours additionnels ainsi que la croissance des commissions de montage de prêts. Ces hausses ont été neutralisées en partie par la baisse des revenus provenant des activités de transaction, le fléchissement des profits nets sur les titres de placement et l'incidence défavorable de la conversion des devises. L'apport des sociétés associées a également diminué par rapport au trimestre précédent du fait de la vente de la participation de la Banque dans CI Financial Corp.

Revenus d'intérêts nets

Les revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) se sont établis à 3 155 millions de dollars, en hausse par rapport à ceux de 3 054 millions de dollars comptabilisés au trimestre précédent. L'augmentation s'explique par l'effet des trois jours additionnels que comportait le trimestre, neutralisé en partie par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

La marge sur activités bancaires principales s'est établie à 2,41 %, comparativement à 2,42 % au trimestre précédent, ce qui s'explique par l'incidence du volume accru de dépôts dont les marges sont moins élevées auprès d'autres banques.

Revenus nets tirés des frais et des commissions

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont établis à 1 962 millions de dollars, en hausse de 120 millions de dollars ou de 7 % d'un trimestre à l'autre essentiellement en raison de l'augmentation des commissions de crédit et de l'incidence des trois jours additionnels que comportait le trimestre à l'étude sur les frais bancaires et les commissions sur les opérations de change à des fins autres que de transaction.

Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation (sur une base de mise en équivalence fiscale) ont augmenté de 546 millions de dollars ou de 60 % pour s'établir à 1 459 millions de dollars, ce qui traduit essentiellement le profit notable. Abstraction faite du profit notable, les autres revenus d'exploitation ont fléchi de 97 millions de dollars du fait de la baisse des revenus provenant des activités de transaction et des profits nets sur les titres de placement. Le fléchissement des apports des sociétés associées du fait de la vente de la participation de la Banque dans CI Financial Corp. a également contribué à la baisse d'un trimestre à l'autre.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 398 millions de dollars, en hausse de 23 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. L'augmentation découle en grande partie de la modeste hausse des dotations au titre des Opérations internationales et, dans une moindre mesure, du Réseau canadien. Une analyse plus approfondie du risque de crédit est présentée à la page 10.

Charges d'exploitation et productivité

Les charges d'exploitation ont totalisé 3 140 millions de dollars, en hausse de 145 millions de dollars ou de 5 % d'un trimestre à l'autre. La hausse a principalement été observée à l'égard des charges liées à la rémunération en raison surtout des trois jours additionnels que comportait le trimestre, de l'augmentation de la rémunération liée à la performance et de la rémunération fondée sur des actions, neutralisée en partie par l'incidence favorable de la conversion des devises. Les résultats du trimestre précédent avaient également bénéficié du recouvrement de taxes d'affaires.

Le ratio de productivité a été porté à 47,8 %, comparativement à 51,6 % pour le trimestre précédent. Abstraction faite du profit notable, le ratio de productivité s'est établi à 52,9 %.

Impôt

Le taux d'impôt effectif a été ramené à 20,3 % pour le trimestre à l'étude par rapport à 23,6 % pour le trimestre précédent, ce qui traduit surtout l'impôt moindre sur le profit notable et la baisse de l'impôt à l'étranger.

Comparaison des neuf premiers mois de 2014 et des neuf premiers mois de 2013

Bénéfice net

Le bénéfice net s'est élevé à 5 860 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 926 millions de dollars ou de 19 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Abstraction faite du profit notable comptabilisé pour l'exercice écoulé et du profit après impôt de 90 millions de dollars comptabilisé l'exercice précédent à l'égard d'éléments non récurrents liés aux Opérations internationales, le bénéfice net s'est accru de 461 millions de dollars. La croissance d'un exercice à l'autre s'explique par une saine croissance des volumes, la hausse des marges sur intérêts, le levier d'exploitation positif et l'incidence favorable de la conversion des devises. Ces facteurs ont été contrebancés en partie par l'augmentation des dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et l'incidence de la hausse du taux d'impôt.

Total des revenus

Pour la période de neuf mois, le total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est établi à 18 110 millions de dollars, en hausse de 1 976 millions de dollars ou de 12 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Abstraction faite du profit notable et du profit comptabilisé l'exercice précédent à l'égard d'une société associée, le total des revenus a progressé de 1 483 millions de dollars ou de 9 %. La progression traduit essentiellement les solides revenus d'intérêts nets, la hausse des profits nets sur les titres de placement, les excellents revenus tirés de la gestion de patrimoine, l'augmentation des commissions de montage et l'incidence favorable de la conversion des devises. En outre, les frais bancaires sur transactions et les commissions sur les opérations de change à des fins autres que de transaction ont augmenté. Ces hausses ont été neutralisées en partie par la diminution des revenus provenant des activités de transaction.

Revenus d'intérêts nets

Les revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) se sont établis à 9 217 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice, en hausse de 729 millions de dollars ou de 9 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par la forte croissance des prêts des Opérations internationales, par la hausse des prêts automobiles et des prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien, par l'incidence favorable de la conversion des devises et par l'augmentation de la marge sur activités bancaires principales.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, la marge sur activités bancaires principales s'est établie à 2,39 %, en hausse par rapport à 2,31 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique essentiellement par l'accroissement de la marge du Réseau canadien et par le recul des frais de financement, les débentures et les dépôts à taux élevé venus à échéance ayant été remplacés par un financement dont les taux courants sont moins élevés. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des marges des Opérations internationales et des Services bancaires et marchés mondiaux.

Revenus nets tirés des frais et des commissions

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont établis à 5 695 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 561 millions de dollars ou de 11 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance traduit essentiellement l'augmentation des frais bancaires sur transactions et des commissions sur les opérations de change à des fins autres que de transaction, ainsi que la forte croissance des revenus tirés de la gestion

de patrimoine du fait de la progression des actifs sous gestion et des actifs sous administration traduisant les solides ventes nettes et la conjoncture favorable du marché. L'incidence favorable de la conversion des devises a également contribué à la croissance du total des revenus d'un exercice à l'autre.

Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation (sur une base de mise en équivalence fiscale) ont augmenté de 686 millions de dollars ou de 27 % pour s'établir à 3 198 millions de dollars. Compte non tenu du profit notable comptabilisé pour le trimestre écoulé et du profit comptabilisé l'exercice précédent à l'égard d'une société associée, les autres revenus d'exploitation se sont accrus de 193 millions de dollars ou de 8 %, surtout en raison de l'augmentation des profits nets sur les titres de placement et de l'incidence favorable de la conversion des devises. Ces hausses ont été neutralisées en partie par la diminution des revenus provenant des activités de transaction et de l'apport des sociétés associées du fait de la vente de la participation de la Banque dans CI Financial Corp.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 1 129 millions de dollars, en hausse de 162 millions de dollars par rapport à celle de 967 millions de dollars enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation découle d'abord et avant tout de la hausse des dotations au titre des Opérations internationales et, dans une moindre mesure, des dotations au titre du Réseau canadien. Une analyse plus approfondie du risque de crédit est présentée à la page 10.

Charges d'exploitation et productivité

Les charges d'exploitation ont atteint 9 240 millions de dollars, en hausse de 553 millions de dollars ou de 6 % par rapport à celles de l'exercice précédent. L'augmentation des charges liées à la rémunération traduit la hausse de l'effectif, des salaires annuels, de la rémunération liée à la performance et de la rémunération fondée sur des actions. La croissance s'explique également par les coûts liés à la transition de la marque Tangerine, l'incidence défavorable de la conversion des devises et les acquisitions. La croissance restante dans les autres catégories de charges d'exploitation est essentiellement attribuable à des mesures en cours visant la croissance. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de charges non récurrentes liées aux Opérations internationales.

Le ratio de productivité depuis le début de l'exercice s'est établi à 51,0 %, comparativement à 53,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le levier d'exploitation d'un exercice à l'autre s'est établi à un montant positif de 5,9 %. Abstraction faite du profit notable comptabilisé pour l'exercice et des éléments non récurrents comptabilisés l'exercice précédent au titre des Opérations internationales, le ratio de productivité s'est établi à 52,9 % et le levier d'exploitation, à un montant positif de 2 % d'un exercice à l'autre.

Impôt

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 21,7 % pour les neuf premiers mois de l'exercice, en hausse par rapport à 21,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du taux d'impôt effectif s'explique d'abord et avant tout par la progression de l'impôt à l'étranger et par la baisse proportionnelle des revenus de dividende exonérés d'impôt pour l'exercice à l'étude, ces facteurs ayant été neutralisés en partie par l'impôt moindre sur le profit notable.

Gestion du risque

Les pratiques et politiques de la Banque en matière de gestion du risque n'ont pas changé par rapport à ce qui est énoncé aux pages 60 à 82 du rapport annuel 2013.

Risque de crédit

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du troisième trimestre de 2014 et du troisième trimestre de 2013

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 398 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, comparativement à 314 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances du Réseau canadien a été de 151 millions de dollars, en hausse par rapport à celle de 108 millions de dollars enregistrée pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique en grande partie par une hausse des dotations au titre des prêts aux particuliers conforme à la croissance des portefeuilles de prêts automobiles et sur cartes de crédit à marge plus élevée et les reprises au titre des prêts aux entreprises plus élevées au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Opérations internationales s'est chiffrée à 244 millions de dollars, contre 194 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers en Amérique latine et aux Antilles. Les dotations au titre des prêts aux entreprises ont surtout augmenté en Amérique latine, en particulier au Mexique et, dans une moindre mesure, aux Antilles et en Amérique centrale.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établie à 1 million de dollars pour le trimestre à l'étude, comparativement à 11 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Comparaison du troisième trimestre de 2014 et du deuxième trimestre de 2014

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 398 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, comparativement à 375 millions de dollars pour le trimestre précédent.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances du Réseau canadien a été de 151 millions de dollars, en hausse par rapport à celle de 140 millions de dollars enregistrée au trimestre précédent du fait surtout de l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers non garantis.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Opérations internationales s'est chiffrée à 244 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, ce qui représente une progression par rapport à la dotation de 230 millions de dollars inscrite au trimestre précédent. L'augmentation s'explique d'abord et avant tout par la hausse des dotations en Colombie et aux Antilles, l'augmentation des dotations à l'égard des prêts aux entreprises au Mexique ayant été neutralisée en partie par la baisse des dotations au titre des prêts aux particuliers dans ce pays.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établie à 1 million de dollars pour le trimestre à l'étude, contre 5 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Comparaison des neuf premiers mois de 2014 et des neuf premiers mois de 2013

Pour la période de neuf mois à l'étude, la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a totalisé 1 129 millions de dollars, en hausse de 162 millions de dollars comparativement à celle de 967 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances du Réseau canadien a été de 425 millions de dollars, en hausse de 63 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est de manière générale conforme à la croissance des portefeuilles de prêts automobiles et sur cartes de crédit.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Opérations internationales s'est chiffrée à 693 millions de dollars, comparativement à 574 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des dotations au titre des prêts aux particuliers a été conforme à la croissance du portefeuille, la hausse des dotations au Mexique ayant été neutralisée en partie par la baisse de celles au Chili et aux Antilles. Les dotations au titre des prêts aux entreprises ont augmenté en Amérique latine, principalement en Colombie, en raison des avantages nets liés aux acquisitions plus élevés comptabilisés l'exercice précédent. L'avantage net lié à la libération de l'ajustement comptabilisé pour pertes sur créances au titre des portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises acquis en sus des pertes réelles de Banco Colpatria s'est établi à 1 million de dollars, contre 49 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établie à 9 millions de dollars, comparativement à 28 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances de la Gestion de patrimoine et assurance mondiales s'est établie à 2 millions de dollars, en baisse de 1 million de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total s'établissait à 3 259 millions de dollars au 31 juillet 2014 (compte non tenu d'un montant de 147 millions de dollars visé par des garanties de la FDIC au titre de R-G Premier Bank of Puerto Rico), comparativement à 3 231 millions de dollars au 30 avril 2014 (compte non tenu d'un montant de 133 millions de dollars au titre de R-G Premier Bank). En outre, le compte de correction de valeur pour risques de crédit hors bilan classés dans les autres passifs est demeuré à 184 millions de dollars.

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total reflète des comptes de 1 272 millions de dollars liés aux prêts productifs au 31 juillet 2014, ce qui est identique à ceux au 30 avril 2014. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances lié aux prêts douteux s'établissait à 1 987 millions de dollars, comparativement à 1 959 millions de dollars au 30 avril 2014.

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances du Réseau canadien a été ramené à 642 millions de dollars, comparativement à 667 millions de dollars au 30 avril 2014.

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Opérations internationales a augmenté de 53 millions de dollars pour s'établir à 1 297 millions de dollars en raison de la hausse des dotations à l'égard des prêts aux particuliers, surtout en Colombie.

Le compte de correction de valeur des Services bancaires et marchés mondiaux s'établissait à 42 millions de dollars, en baisse de 1 million de dollars par rapport au 30 avril 2014 en raison de la hausse des reprises aux États-Unis.

Prêts douteux

Le montant total brut des prêts douteux était de 3 864 millions de dollars au 31 juillet 2014, en hausse comparativement à 3 900 millions de dollars au 30 avril 2014, la diminution s'étant fait sentir dans les Services bancaires et marchés mondiaux et dans les portefeuilles de prêts aux entreprises du Réseau canadien et des Opérations internationales.

Le montant total net des prêts douteux était de 1 877 millions de dollars au 31 juillet 2014, en baisse de 64 millions de dollars par rapport au montant de 1 941 millions de dollars de ces prêts au 30 avril 2014.

Le montant net des prêts douteux du Réseau canadien s'établissait à 339 millions de dollars, en baisse par rapport au montant de 344 millions de dollars au 30 avril 2014, en raison de la diminution dans les portefeuilles de prêts aux entreprises, neutralisée en partie par l'augmentation dans les portefeuilles de prêts aux particuliers.

Le montant total net des prêts douteux des Opérations internationales a été ramené à 1 453 millions de dollars, comparativement à 1 470 millions de dollars au 30 avril 2014, en raison de la diminution dans les portefeuilles de prêts aux entreprises, neutralisée en partie par l'augmentation dans les portefeuilles de prêts aux particuliers.

Le montant total net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux a été ramené à 76 millions de dollars à la clôture du trimestre, contre 118 millions de dollars à la clôture du trimestre précédent.

Prêts acquis dans le cadre d'acquisitions

Tous les prêts acquis sont initialement évalués à la juste valeur à la date de l'acquisition, aucun compte de correction de valeur pour pertes sur créances n'étant comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière à cette date. En conséquence, on ne considère pas que les prêts acquis ont subi une dépréciation à la date de l'acquisition. Dans son évaluation de la juste valeur, la Banque tient compte des taux d'intérêt et des ajustements au titre des pertes sur créances.

L'ajustement au titre des taux d'intérêt à la date de l'acquisition est principalement lié aux prêts à taux fixe, et il reflète l'incidence de l'écart entre le taux d'intérêt contractuel du prêt et le taux d'intérêt s'appliquant au prêt à la date de l'acquisition pour sa durée résiduelle. L'ajustement au titre des taux d'intérêt est amorti intégralement par imputation aux revenus d'intérêts dans l'état consolidé du résultat net sur la durée prévue du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Pour en arriver à la juste valeur de l'acquisition de Banco Colpatria, la Banque a inscrit un ajustement pour pertes sur créances total de 549 millions de dollars (ajustement pour pertes subies de 385 millions de dollars et ajustement pour pertes futures attendues de 164 millions de dollars). Cet ajustement représente la meilleure estimation de la direction quant à l'insuffisance des flux de trésorerie au titre des prêts sur leur durée entière, établie à la date de l'acquisition.

Dans les cas où les prêts sont évalués individuellement, l'ajustement au titre des pertes subies de 115 millions de dollars établi à la date de l'acquisition fait l'objet d'un suivi sur la durée du prêt. Les variations des flux de trésorerie attendus de ces prêts depuis la date de l'acquisition donnent lieu à une dotation supplémentaire au compte de correction de valeur pour pertes sur créances dans l'état consolidé du résultat net ou à une reprise sur ce compte, selon le cas. Au 31 juillet 2014, l'ajustement pour pertes sur créances restant s'établissait à 51 millions de dollars (58 millions de dollars au 30 avril 2014).

Dans les cas où les pertes ne sont pas évaluées individuellement pour chaque prêt, la Banque utilise une approche axée sur le portefeuille pour déterminer les pertes à la date de l'acquisition. L'approche axée sur le portefeuille a donné lieu à un ajustement de 270 millions de dollars au titre des pertes subies et à un ajustement de 164 millions de dollars au titre des pertes de crédit attendues. L'ajustement au titre des pertes subies est comparé au rendement du portefeuille de prêts chaque date de clôture, et une augmentation des flux de trésorerie prévus donnera lieu à une reprise sur le compte de correction de valeur pour

pertes sur créances dans l'état consolidé du résultat net, alors que des flux de trésorerie inférieurs aux attentes entraîneront une dotation supplémentaire au compte de correction de valeur pour pertes sur créances. L'ajustement au titre des pertes de crédit attendues est amorti par imputation au résultat au fur et à mesure que les pertes sont comptabilisées ou que le portefeuille de prêts s'amortit sur sa durée prévue. Le caractère raisonnable du solde non amorti au regard du portefeuille de prêts acquis est réévalué chaque date de clôture. Un avantage global est comptabilisé uniquement dans la mesure où le montant amorti est supérieur aux pertes réellement encourues. Une charge est comptabilisée si les pertes réelles sont supérieures aux montants amortis. Au 31 juillet 2014, les ajustements restants pour pertes subies et pour pertes futures attendues des prêts qui ne sont pas évalués individuellement s'établissaient à 32 millions de dollars et à 14 millions de dollars, respectivement (44 millions de dollars et 23 millions de dollars au 30 avril 2014).

Pour en arriver à la juste valeur des prêts acquis dans le cadre de l'acquisition de Tangerine, la Banque a inscrit un ajustement pour pertes sur créances total de 40 millions de dollars (ajustement pour pertes subies de 11 millions de dollars et ajustement pour pertes futures attendues de 29 millions de dollars) relativement à des prêts non garantis de 13,9 milliards de dollars. Le portefeuille de prêts acquis ne comprenait aucun prêt à forte décote. Au 31 juillet 2014, les ajustements restants pour pertes subies et pour pertes futures attendues

s'établissaient respectivement à 3 millions de dollars et à 19 millions de dollars (4 millions de dollars et 20 millions de dollars au 30 avril 2014).

Aperçu du portefeuille de prêts – Risques importants et risques émergents

La Banque possède un portefeuille diversifié par produits, par activités commerciales et par régions géographiques. Des détails concernant certains portefeuilles sur lesquels l'accent est mis actuellement sont présentés ci-dessous.

Prêts hypothécaires à l'habitation

Une partie importante du portefeuille de prêts de la Banque est constituée de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts à la consommation, lesquels sont bien diversifiés sur le plan des emprunteurs. Au 31 juillet 2014, ces prêts s'élevaient à 293 milliards de dollars ou à 68 % de l'encours total des prêts et des acceptations de la Banque (290 milliards de dollars ou 67 % au 30 avril 2014; 286 milliards de dollars ou 69 % au 31 octobre 2013). De ces prêts, une tranche de 230 milliards de dollars ou de 78 % est composée de prêts hypothécaires garantis (230 milliards de dollars ou 79 % au 30 avril 2014; 228 milliards de dollars ou 81 % au 31 octobre 2013). Les tableaux qui suivent présentent des détails par portefeuilles.

Prêts hypothécaires et marges de crédit hypothécaires à l'habitation assurés et non assurés

Le tableau qui suit présente les montants des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaires à l'habitation assurés et non assurés, par régions géographiques.

Au 31 juillet 2014

(en millions de dollars)	Prêts hypothécaires à l'habitation						Marges de crédit hypothécaires à l'habitation					
	Assurés ¹⁾		Non assurés		Total		Assurées ¹⁾		Non assurées		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Canada ^{:2)}												
Provinces de l'Atlantique	6 961	\$ 3,7	5 080	\$ 2,7	12 041	\$ 6,4	1	\$ -	1 296	\$ 6,8	1 297	\$ 6,8
Québec	7 653	4,1	7 951	4,2	15 604	8,3	1	-	1 045	5,5	1 046	5,5
Ontario	47 364	25,1	46 114	24,5	93 478	49,6	4	0,1	9 417	49,7	9 421	49,8
Manitoba et Saskatchewan	4 526	2,4	3 670	1,9	8 196	4,3	2	-	876	4,6	878	4,6
Alberta	17 188	9,1	11 872	6,3	29 060	15,4	4	-	3 122	16,4	3 126	16,4
Colombie-Britannique et territoires	14 427	7,6	15 744	8,4	30 171	16,0	1	-	3 215	16,9	3 216	16,9
Canada ^{:3)}	98 119	\$ 52,0 %	90 431	\$ 48,0 %	188 550	\$ 100 %	13	\$ 0,1 %	18 971	\$ 99,9 %	18 984	\$ 100 %
Étranger	-	-	22 841	100	22 841	100	-	-	-	-	-	-
Total	98 119	\$ 46,4 %	113 272	\$ 53,6 %	211 391	\$ 100 %	13	\$ 0,1 %	18 971	\$ 99,9 %	18 984	\$ 100 %

Au 30 avril 2014

Canada	101 042	\$ 53,6 %	87 353	\$ 46,4 %	188 395	\$ 100 %	14	\$ 0,1 %	18 852	\$ 99,9 %	18 866	\$ 100 %
Étranger	-	-	22 471	100	22 471	100	-	-	-	-	-	-
Total	101 042	\$ 47,9 %	109 824	\$ 52,1 %	210 866	\$ 100 %	14	\$ 0,1 %	18 852	\$ 99,9 %	18 866	\$ 100 %

Au 31 octobre 2013

Canada	103 236	\$ 54,6 %	85 701	\$ 45,4 %	188 937	\$ 100 %	15	\$ 0,1 %	18 666	\$ 99,9 %	18 681	\$ 100 %
Étranger	-	-	20 928	100	20 928	100	-	-	-	-	-	-
Total	103 236	\$ 49,2 %	106 629	\$ 50,8 %	209 865	\$ 100 %	15	\$ 0,1 %	18 666	\$ 99,9 %	18 681	\$ 100 %

- 1) Une assurance prêt hypothécaire s'entend d'une couverture contractuelle sur la durée des prêts admissibles, en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée contre les manques à gagner pouvant découler de la défaillance de l'emprunteur. Cette assurance est fournie soit par des organismes bénéficiant du soutien du gouvernement, soit par des assureurs hypothécaires privés.
 2) La province représente l'emplacement du bien immobilier au Canada.
 3) Comprend des immeubles d'habitation (quatre unités ou plus) de 863 \$, dont une tranche de 195 \$ est assurée.

Périodes d'amortissement des prêts hypothécaires à l'habitation

Le tableau qui suit présente la distribution des prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement restantes et par régions géographiques.

	Prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement						Total des prêts hypothécaires à l'habitation
	Moins de 20 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	35 ans ou plus		
Canada	34,4 %	33,0 %	25,2 %	7,3 %	0,1 %		100 %
Étranger	66,8 %	20,6 %	11,4 %	1,0 %	0,2 %		100 %
	Au 30 avril 2014						
Canada	34,5 %	31,9 %	25,4 %	8,1 %	0,1 %		100 %
Étranger	67,6 %	20,2 %	11,0 %	1,0 %	0,2 %		100 %
	Au 31 octobre 2013						
Canada	34,3 %	29,4 %	26,6 %	9,5 %	0,2 %		100 %
Étranger	64,5 %	21,2 %	12,9 %	1,1 %	0,3 %		100 %

Ratios prêt/valeur

Une tranche de 48 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien n'était pas garantie (46 % au 30 avril 2014; 45 % au 31 octobre 2013) et le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non garantie du portefeuille s'établissait à 55 % (55 % au 30 avril 2014; 57 % au 31 octobre 2013).

Le tableau suivant présente le ratio prêt/valeur moyen pondéré de l'ensemble des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaires à l'habitation non assurés nouvellement montés aux termes du programme Crédit Intégré Scotia, lesquels comprennent les prêts hypothécaires pour financer un achat, refinancés afin d'en augmenter le solde et transférés d'autres institutions financières, par régions géographiques pour le trimestre à l'étude.

	Ratios prêt/valeur des prêts non assurés¹⁾	
	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2014	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires à l'habitation²⁾
	Ratio prêt/valeur (%)	Ratio prêt/valeur (%)
Canada :		
Provinces de l'Atlantique	67,5 %	64,1 %
Québec	61,6	68,5
Ontario	61,2	64,5
Manitoba et Saskatchewan	66,7	66,3
Alberta	65,5	67,7
Colombie-Britannique et territoires	59,2	63,2
Canada	62,1 %	65,0 %
Étranger	69,3 %	s.o.
Pour le trimestre clos le 30 avril 2014		
Canada	62,2 %	63,7 %
Étranger	71,5 %	s.o.
Pour le trimestre clos le 31 octobre 2013		
Canada	63,6 %	65,7 %
Étranger	68,9 %	s.o.

1) La province indique l'emplacement de la propriété au Canada.

2) Comprendnt uniquement les marges de crédit hypothécaires à l'habitation aux termes du programme Crédit Intégré Scotia. Le ratio prêt/valeur correspond à la somme de chaque prêt à hypothécaires à l'habitation et de la limite autorisée des marges de crédit hypothécaires à l'habitation renouvelables connexes, divisée par la valeur du bien immobilier résidentiel connexe, présentée sur une base moyenne pondérée pour les prêts hypothécaires et les marges de crédit hypothécaires à l'habitation nouvellement montés.

Incidence d'un éventuel ralentissement économique sur les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires à l'habitation

La Banque soumet son portefeuille à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence qu'auraient une hausse du taux de chômage, une augmentation des taux d'intérêt, une baisse de la valeur des biens immobiliers et des variations d'autres variables macroéconomiques pertinentes. La Banque juge que les pertes potentielles liées au portefeuille de prêts hypothécaires advenant de tels événements défavorables sont gérables grâce à la diversification du portefeuille, du pourcentage élevé de prêts assurés et du faible ratio prêt-valeur du portefeuille. Cette conclusion est aussi étayée par une saine supervision de gestion du risque et par des stratégies dynamiques d'atténuation du risque.

Prêts aux promoteurs de copropriétés au Canada

En ce qui a trait aux prêts aux promoteurs de copropriétés au Canada, secteur qui a récemment retenu l'attention, la Banque avait des prêts en cours de 847 millions de dollars au 31 juillet 2014 (783 millions de dollars au 30 avril 2014; 971 millions de dollars au 31 octobre 2013). Il s'agit d'un portefeuille de qualité supérieure composé de prêts à des promoteurs bien connus qui entretiennent des relations de longue date avec la Banque.

Exposition au risque en Europe

En raison de ses diverses activités internationales, la Banque est exposée au risque-pays dans un certain nombre de pays. La Banque gère activement ce risque, notamment à l'aide de limites de risque établies en fonction de la solvabilité des pays en question.

Les expositions actuelles au risque en Europe se détaillent comme suit :

	Aux						30 avril	31 octobre
	31 juillet 2014						2014	2013
	Prêts et équivalents de prêts			Autres				
(en millions de dollars)	Prêts et acceptations ¹⁾	Lettres de crédit et de garantie ²⁾	Engagements non prélevés ³⁾	Titres et dépôts auprès d'autres institutions financières ⁴⁾	Transactions financières sur titres et dérivés ⁵⁾	Exposition totale au risque en Europe	Exposition totale au risque en Europe	Exposition totale au risque en Europe
Expositions brutes	8 368 \$	1 957 \$	10 223 \$	8 092 \$	790 \$	29 430 \$	29 823 \$	27 749 \$
Déduire : engagements non prélevés	–	–	10 223	–	–	10 223	9 375	8 370
Expositions financées nettes	8 368 \$	1 957 \$	– \$	8 092 \$	790 \$	19 207 \$	20 448 \$	19 379 \$

- 1) Dédiction faite des comptes de correction de valeur pour pertes sur créances de 16 \$. Les valeurs brutes correspondent aux valeurs nettes, les garanties n'étant pas portées en diminution de celles-ci.
- 2) Les lettres de crédit et de garantie sont incluses dans les expositions financées puisqu'elles ont été émises.
- 3) Les engagements non prélevés représentent l'estimation du montant prévu au contrat qui pourrait devoir être versé advenant la défaillance d'un débiteur.
- 4) L'exposition aux titres est calculée en tenant compte des positions dérivées lorsque le titre est l'actif de référence sous-jacent, ainsi que des positions vendeur. Les valeurs brutes correspondent aux valeurs nettes, les garanties n'étant pas portées en diminution de celles-ci.
- 5) Les transactions financières sur titres comprennent des titres pris en pension, des obligations relatives aux titres mis en pension et des transactions de prêt ou d'emprunt de titres. Les expositions financées nettes représentent la totalité des positions nettes positives, compte tenu des garanties. Les garanties au titre des dérivés s'établissaient à 1 383 \$ et celles au titre des transactions financières sur titres, à 15 328 \$.

La Banque est d'avis que ses expositions au risque en Europe sont gérables, que leur taille est appropriée au regard de la solvabilité des contreparties (77 % des expositions sont des contreparties de première qualité selon une combinaison de notations internes et externes) et qu'elles sont peu importantes compte tenu du capital de la Banque. L'exposition de la Banque au risque en Europe est comptabilisée au

coût amorti ou à la juste valeur calculée au moyen de données observables, des montants négligeables étant évalués selon des modèles assortis de données non observables (niveau 3). Il ne s'est produit aucun événement significatif au cours du trimestre qui a eu une incidence importante sur l'exposition de la Banque.

Le tableau ci-dessous présente les expositions financées à l'égard de tous les pays européens.

(en millions de dollars)	Aux				30 avril	31 octobre
	31 juillet 2014 ¹⁾				2014	2013
	Emprunteurs souverains ²⁾	Banques	Sociétés ³⁾	Total	Total	Total
Grèce	– \$	– \$	384 \$	384 \$	434 \$	432 \$
Irlande	18	–	345	363	344	226
Italie	628	282	24	934	1 201	407
Portugal	–	3	3	6	25	28
Espagne	(3)	33	262	292	433	316
Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	643 \$	318 \$	1 018 \$	1 979 \$	2 437 \$	1 409 \$
Royaume-Uni	1 825	1 096	5 134	8 055	7 431 \$	6 799 \$
Allemagne	587	855	734	2 176	1 899	2 398
France	312	663	467	1 442	2 215	2 934
Pays-Bas	213	278	566	1 057	1 114	1 012
Suisse	–	284	785	1 069	1 207	1 945
Autres	921	328	2 180	3 429	4 145	2 882
Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	3 858 \$	3 504 \$	9 866 \$	17 228 \$	18 011 \$	17 970 \$
Total – Europe	4 501 \$	3 822 \$	10 884 \$	19 207 \$	20 448 \$	19 379 \$
Total – Europe au 30 avril 2014	4 209 \$	4 304 \$	11 935 \$	20 448 \$		
Total – Europe au 31 octobre 2013	3 540 \$	4 904 \$	10 935 \$	19 379 \$		

- 1) Les chiffres entre parenthèses représentent le montant net des positions vendeur découlant des activités de transaction.
- 2) Compte tenu de 400 \$ d'expositions liées à des agences supranationales (423 \$ au 30 avril 2014; 170 \$ au 31 octobre 2013).
- 3) Les sociétés comprennent les institutions financières autres que les banques

Le risque de la Banque lié à certains pays européens qui ont fait récemment les manchettes, à savoir la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne (le « groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne »), est négligeable. Au 31 juillet 2014, les expositions financées de la Banque à ces États souverains ainsi qu'aux banques, institutions financières autres que les banques et sociétés domiciliées dans ces pays totalisaient quelque 2,0 milliards de dollars, en baisse par rapport aux expositions de 2,4 milliards de dollars au trimestre précédent.

En ce qui a trait au risque-pays propre aux pays de ce groupe, l'exposition de la Banque à l'Irlande comprenait des dépôts de 17 millions de dollars auprès de la banque centrale et des titres des portefeuilles de transaction de 1 million de dollars. La Banque détenait une position acheteur nette en ce qui a trait aux titres d'États souverains de l'Italie (628 millions de dollars) et une position vendeur nette en ce qui a trait à ceux de l'Espagne (3 millions de dollars). La Banque n'avait aucun titre d'États souverains de la Grèce ou du Portugal.

RAPPORT DE GESTION

La Banque était exposée aux banques italiennes à hauteur de 282 millions de dollars au 31 juillet 2014 (319 millions de dollars au 30 avril 2014; 375 millions de dollars au 31 octobre 2013), surtout au titre d'activités à court terme de transaction sur métaux précieux et de

prêts. L'exposition en Grèce de 384 millions de dollars (434 millions de dollars au 30 avril 2014; 432 millions de dollars au 31 octobre 2013) était principalement liée à des prêts garantis à des sociétés de transport maritime.

Les expositions de la Banque sont distribuées comme suit :

(en millions de dollars)	Aux				Total	30 avril 2014	31 octobre 2013			
	31 juillet 2014			Transactions financières sur titres et dérivés						
	Prêts et équivalents de prêts	Dépôts auprès d'autres institutions financières	Titres							
Grèce	380 \$	1 \$	3 \$	– \$	384 \$	434 \$	432 \$			
Irlande	91	17	255	–	363	344	226			
Italie	325	1	606	2	934	1 201	407			
Portugal	–	–	6	–	6	25	28			
Espagne	271	1	14	6	292	433	316			
Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	1 067 \$	20 \$	884 \$	8 \$	1 979 \$	2 437 \$	1 409 \$			
Royaume-Uni	4 108 \$	1 501 \$	2 104 \$	342 \$	8 055 \$	7 431 \$	6 799 \$			
Allemagne	912	533	602	129	2 176	1 899	2 398			
France	610	37	733	62	1 442	2 215	2 934			
Pays-Bas	561	78	351	67	1 057	1 114	1 012			
Suisse	710	35	296	28	1 069	1 207	1 945			
Autres	2 357	32	886	154	3 429	4 145	2 882			
Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	9 258 \$	2 216 \$	4 972 \$	782 \$	17 228 \$	18 011 \$	17 970 \$			
Total – Europe	10 325 \$	2 236 \$	5 856 \$	790 \$	19 207 \$	20 448 \$	19 379 \$			

Au 31 juillet 2014, la Banque détenait des titres au montant de 3,6 milliards de dollars dans des États souverains et banques d'Europe autres que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne (3,1 milliards de dollars au 30 avril 2014; 4,4 milliards de dollars au 31 octobre 2013), surtout en regard d'émetteurs du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne. Les titres sont comptabilisés à la juste valeur, et la quasi-totalité des placements présente une forte liquidité de marché.

La plus grande partie des expositions financées au risque de crédit actuelles se compose actuellement de prêts financés comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. En outre, l'exposition au risque de crédit de clients découle de transactions sur dérivés et de transactions de financement de titres générées par les clients (prises en pension, mises en pension ainsi que prêts et emprunts de titres). Les expositions au risque de contrepartie au titre des dérivés négociés hors Bourse se calculent sur la base de la juste valeur, alors que celles au titre des transactions financières sur titres sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les engagements non prélevés de 10,2 milliards de dollars (9,4 milliards de dollars au 30 avril 2014; 8,4 milliards de dollars au 31 octobre 2013) sont composés d'engagements de prêts non financés et de lettres de crédit émises pour le compte d'autres banques dans le cadre d'une entente relative à un consortium bancaire. Le total des engagements de prêts non financés envers des sociétés en Europe (autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne) s'établissait à 6,6 milliards de dollars au 31 juillet 2014 (6,3 milliards de dollars au 30 avril 2014; 5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2013). Au 31 juillet 2014, la Banque avait émis des lettres de crédit pour le

compte d'autres banques de 3,5 milliards de dollars (2,9 milliards de dollars au 30 avril 2014; 2,9 milliards de dollars au 31 octobre 2013). Les engagements non financés sont détaillés par pays dans le tableau de la page 17.

L'exposition indirecte de la Banque est aussi détaillée dans le tableau ci-après, et s'entend de ce qui suit :

- des titres exposés à des entités non européennes dont la société mère est domiciliée en Europe;
- des lettres de crédit ou de garanties (prises en compte dans les équivalents de prêts dans le tableau ci-dessus) émises par des entités européennes en faveur d'entités non européennes.

Sont inclus dans cette exposition indirecte un montant de 219 millions de dollars lié au groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne, un montant de 70 millions de dollars lié à l'Allemagne, un montant de 60 millions de dollars lié au Royaume-Uni et un montant de 55 millions de dollars lié à la Suisse. L'exposition indirecte sous la forme de lettres de crédit totalisait 1 957 millions de dollars au 31 juillet 2014 (2 003 millions de dollars au 30 avril 2014; 1 523 millions de dollars au 31 octobre 2013), dont une tranche de 47 millions de dollars (42 millions de dollars au 30 avril 2014; 69 millions de dollars au 31 octobre 2013) représentait une exposition indirecte liée au groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne. La Banque gère l'exposition indirecte par l'intermédiaire de son cadre de gestion du risque de crédit et d'une évaluation poussée de la contrepartie. Outre les expositions indirectes totales détaillées ci-après, la Banque détenait des garanties libellées en euros de 1 224 millions de dollars (1 344 millions de dollars au 30 avril 2014; 680 millions de dollars au 31 octobre 2013) fournies par des contreparties non européennes.

(en millions de dollars)	Engagements non prélevés			Exposition indirecte		
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 octobre 2013	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 octobre 2013
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Irlande	55	55	68	13	–	18
Italie	50	72	74	1	11	21
Portugal	–	–	–	–	–	–
Espagne	53	69	294	224	449	209
Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	158 \$	196 \$	436 \$	238 \$	460 \$	248 \$
Royaume-Uni	4 891 \$	4 922 \$	4 043 \$	1 562 \$	833 \$	524 \$
Allemagne	782	767	782	604	195	370
France	1 434	655	647	39	350	273
Pays-Bas	904	867	845	79	206	172
Suisse	695	671	548	90	162	229
Autres	1 359	1 297	1 069	42	356	288
Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	10 065 \$	9 179 \$	7 934 \$	2 416 \$	2 102 \$	1 856 \$
Total – Europe	10 223 \$	9 375 \$	8 370 \$	2 654 \$	2 562 \$	2 104 \$

La Banque n'a recours à aucun swap sur défaillance comme mesure d'atténuation des risques visant à réduire son exposition au risque-pays. En ce qui a trait aux banques, aux institutions financières autres que les banques et aux sociétés, la Banque peut parfois avoir recours à des swaps sur défaillance pour compenser en partie son exposition à l'égard des prêts financés. Pour ce qui est du groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne, la Banque ne bénéficiait d'aucune protection par voie de swap sur défaillance quant aux prêts financés au 31 juillet 2014. Au titre de son portefeuille de transaction, la Banque

peut acheter ou vendre des swaps sur défaillance. Toutes les expositions, y compris celles liées aux swaps sur défaillance, sont soumises à des limites de risque et font l'objet d'une surveillance continue de la part du service indépendant de gestion des risques.

Comme d'autres banques, la Banque fournit aussi des services de règlement et de compensation à une clientèle variée dans ces pays et elle suit et gère activement les expositions intrajournalières découlant de ces services. Cependant, la Banque n'a aucune exposition financée dans ces pays à l'égard des particuliers ou des petites entreprises.

Risque de marché

La valeur à risque (« VaR ») est une mesure clé du risque de marché lié aux activités de transaction de la Banque. La VaR comprend tant le risque de marché général que le risque spécifique à la dette. En outre, la Banque calcule une VaR ayant subi une simulation de crise.

Facteurs de risque (en millions de dollars)	Moyenne pour les trimestres clos les		
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013
Écart de crédit plus			
taux d'intérêt	14,8 \$	13,2 \$	10,1 \$
Écart de crédit	10,7	9,5	7,8
Taux d'intérêt	10,8	10,4	6,2
Actions	3,1	2,5	2,9
Change	0,8	0,8	1,1
Marchandises	2,7	2,7	1,9
Spécifique à la dette	15,5	12,4	13,9
Effet de la diversification	(15,5)	(13,5)	(12,5)
VaR à l'échelle de la Banque	21,5 \$	18,1 \$	17,4 \$
VaR ayant subi une simulation de crise à l'échelle de la Banque	31,2 \$	30,7 \$	33,8 \$

Au troisième trimestre de 2014, la VaR totale quotidienne moyenne s'est établie à 21,5 millions de dollars, ce qui représente une hausse par rapport à celle de 18,1 millions de dollars calculée au trimestre précédent. La hausse s'explique par l'augmentation de la VaR au titre du risque de marché général et de la VaR au titre du risque spécifique à la dette.

Pour le trimestre à l'étude, la VaR totale quotidienne moyenne ayant subi une simulation de crise s'est établie 31,2 millions de dollars, en légère hausse par rapport à celle de 30,7 millions de dollars enregistrée au trimestre précédent. Le calcul de la VaR ayant subi une simulation de crise est fondé sur la volatilité de marché sur une période de un an considérée comme ayant subi une crise selon le profil de risque du

portefeuille de transaction. La période actuelle englobe la crise du crédit de 2008-2009 faisant suite à l'effondrement de Lehman Brothers.

Des pertes journalières ont été encourues pendant un jour au troisième trimestre, contre deux jours au trimestre précédent. Les pertes se situent dans la fourchette prédictive par la VaR. La qualité et l'exactitude des modèles de VaR sont validées par des évaluations rétrospectives, au cours desquelles les profits et pertes quotidiens hypothétiques et réels sont comparés avec les résultats quotidiens du modèle de VaR.

Exigence de fonds propres incrémentale et mesure du risque global

Les exigences en matière de fonds propres liées au risque de marché imposées par l'accord de Bâle comprennent l'exigence de fonds propres incrémentale et la mesure du risque global, lesquels tiennent compte de ce qui suit :

- Risque de défaillance : Désigne les pertes directes potentielles découlant de la défaillance d'un débiteur (émetteur d'actions/ d'obligations ou contrepartie) ainsi que les pertes indirectes potentielles pouvant survenir advenant un événement de défaillance;
- Risque de migration du crédit : Désigne les pertes directes potentielles découlant de la révision à la baisse ou à la hausse de notations ainsi que les pertes indirectes potentielles pouvant survenir en cas d'événement de migration du crédit.

Un modèle Monte Carlo est appliqué aux débiteurs sous-jacents aux portefeuilles de dérivés de crédit et d'obligations aux fins de simulations de défaillance et de migration. De plus, pour la mesure du risque global d'un portefeuille de transaction en corrélation, un modèle de simulation de marché sert également à tenir compte des variations historiques des prix. L'exigence de fonds propres incrémentale et la mesure du risque global sont calculées au 99,9^e centile sur un horizon de liquidité de un an.

Validation des nouveaux modèles

Avant qu'un nouveau modèle de risque de marché soit mis en œuvre, il a fait l'objet d'une validation approfondie et d'essais suffisants. Le modèle est validé lors de son élaboration initiale et lorsque des changements importants y sont apportés. Les modèles sont également validés en continu à une fréquence déterminée par les notations des risques inhérents aux modèles. Certains événements peuvent également déclencher une validation anticipée, à savoir d'importantes variations de la structure du marché ou de la composition du portefeuille. La validation des modèles passe par des évaluations rétroactives et des analyses supplémentaires, y compris ce qui suit :

- un examen théorique ou des tests visant à évaluer le caractère approprié des hypothèses utilisées dans le modèle interne;
- des analyses d'impact, y compris des simulations de crise, qui surviendraient advenant diverses conditions du marché historiques et hypothétiques;

- le recours à des portefeuilles hypothétiques visant à assurer que les modèles tiennent compte du risque de concentration pouvant survenir dans un portefeuille qui n'est pas diversifié.

Interdépendance du risque de marché et de l'état de la situation financière

Les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction sont évalués quotidiennement à la valeur de marché et pris en compte dans les mesures du risque lié aux activités de transaction comme la VaR. Les risques sur dérivés liés aux activités des Services bancaires et marchés mondiaux sont reflétés dans les mesures du risque lié aux activités de transaction, tandis que les dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif sont pris en compte dans le risque lié aux activités autres que de transaction. Le tableau ci-dessous présente une comparaison des éléments de l'état de la situation financière qui sont couverts par les mesures du risque lié aux activités de transaction et du risque lié aux activités autres que de transaction.

Interdépendance du risque de marché et de l'état de la situation financière de la Banque

Au 31 juillet 2014 (en millions de dollars)	Mesure du risque de marché				
	État consolidé de la situation financière	Risque lié aux activités de transaction	Risque lié aux activités autres que de transaction	Éléments non assujettis au risque de marché	Principales sensibilités au risque des activités autres que de transaction
Métaux précieux	7 916 \$	7 916 \$	– \$	– \$	s.o.
Actifs détenus à des fins de transaction	120 407	120 407	–	–	s.o.
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	111	–	111	–	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	24 952	23 297	1 655	–	Taux d'intérêt, change, actions
Titres de placement	39 064	–	39 064	–	Taux d'intérêt, actions
Prêts	418 942	–	418 942	–	Taux d'intérêt, change
Actifs non assujettis au risque de marché ¹⁾	180 117	–	–	180 117	s.o.
Total des actifs	791 509 \$	151 620 \$	459 772 \$	180 117 \$	
Dépôts	545 339 \$	– \$	519 947 \$	25 392 \$	Taux d'intérêt, change, actions
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	30 163	30 163	–	–	s.o.
Instruments financiers dérivés	28 686	27 666	1 020	–	Taux d'intérêt, change
Passifs détenus à des fins de transaction ^{2), 3)}	4 151	4 151	–	–	s.o.
Passifs au titre des prestations de retraite	1 890	–	1 890	–	Taux d'intérêt, écarts de crédit
Passifs non assujettis au risque de marché ⁴⁾	132 834	–	–	132 834	s.o.
Total des passifs	743 063 \$	61 980 \$	522 857 \$	158 226 \$	

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et empruntés.

2) Comprend les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

3) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

4) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

Au 31 octobre 2013

	Mesure du risque de marché				
(en millions de dollars)	État consolidé de la situation financière	Risque lié aux activités de transaction	Risque lié aux autres que de transaction	Éléments non assujettis au risque de marché	Principales sensibilités au risque des activités autres que de transaction
Métaux précieux	8 880 \$	8 880 \$	– \$	– \$	s.o.
Actifs détenus à des fins de transaction	96 489	96 489	–	–	s.o.
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	106	–	106	–	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	24 503	23 147	1 356	–	Taux d'intérêt, change, actions
Titres de placement	34 319	–	34 319	–	Taux d'intérêt, actions
Prêts	402 215	–	402 215	–	Taux d'intérêt, change
Actifs non assujettis au risque de marché ¹⁾	177 132	–	–	177 132	s.o.
Total des actifs	743 644 \$	128 516 \$	437 996 \$	177 132 \$	
Dépôts	518 061 \$	– \$	495 630 \$	22 431 \$	Taux d'intérêt, change, actions
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	24 977	24 977	–	–	s.o.
Instruments financiers dérivés	29 267	28 262	1 005	–	Taux d'intérêt, change
Passifs détenus à des fins de transaction ^{2), 3)}	3 622	3 622	–	–	s.o.
Passifs au titre des prestations de retraite	1 548	–	1 548	–	Taux d'intérêt, écarts de crédit
Passifs non assujettis au risque de marché ⁴⁾	120 782	–	–	120 782	s.o.
Total des passifs	698 257 \$	56 861 \$	498 183 \$	143 213 \$	

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et empruntés.

2) Comprend les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

3) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

4) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

Risque de liquidité

Une gestion efficace du risque de liquidité est essentielle pour maintenir la confiance des déposants et des contreparties, pour gérer le coût du financement et pour soutenir les principales unités commerciales de la Banque, même dans les circonstances les plus difficiles.

Le risque de liquidité est géré dans le cadre des politiques et des limites approuvées par le conseil d'administration, comme l'expliquent la note 23 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés et la note 38 afférente aux états financiers consolidés audités figurant dans le rapport annuel 2013 de la Banque. Les actifs liquides sont un élément clé de ce cadre.

La détermination des niveaux appropriés des portefeuilles d'actifs liquides est fondée sur le montant des liquidités qui pourraient être nécessaires à la Banque pour financer les flux de trésorerie prévus dans le cours normal des activités, ainsi que les liquidités qui pourraient être nécessaires pour compenser les sorties de fonds en situation de crise. Les situations de crise comprennent des périodes de dérèglement des marchés des capitaux ou des événements qui peuvent nuire à la capacité de la Banque d'accéder aux marchés du financement et à des liquidités. La Banque fait appel à des simulations de crise pour évaluer l'incidence des crises et pour évaluer le montant des actifs liquides qui seraient nécessaires dans diverses situations de crise.

Actifs liquides

Les actifs liquides sont une composante clé de la gestion de la liquidité, et la Banque détient ce type d'actifs en quantité suffisante pour répondre à ses besoins éventuels de gestion de la liquidité.

Les actifs liquides peuvent servir à générer des rentrées de trésorerie, que ce soit au moyen de leur vente, de transactions de rachat ou d'autres transactions dans le cadre desquelles les actifs peuvent être donnés en garantie en vue de générer des rentrées de trésorerie ou on peut les laisser arriver à échéance. Les actifs liquides comprennent les dépôts auprès de banques centrales, les dépôts auprès de banques

commerciales, les prêts à vue et autres prêts à court terme, les titres négociables, les métaux précieux et les titres reçus en garantie dans le cadre de financements par titres ou de transactions sur dérivés. Les actifs liquides ne comprennent pas les liquidités pouvant être obtenues de banques centrales.

Les titres négociables sont des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être convertis en trésorerie dans un délai donné qui est conforme au cadre de gestion de la liquidité de la Banque. Les actifs sont évalués en fonction de plusieurs facteurs, dont le délai nécessaire pour les convertir en trésorerie.

Les titres négociables pris en compte dans les actifs liquides sont composés de titres spécifiquement détenus en tant que volant de capital ou aux fins de la gestion de l'actif et du passif, de titres détenus à des fins de transaction, lesquels sont pour l'essentiel détenus par les Services bancaires et marchés mondiaux, ainsi que des garanties reçues dans le cadre de financements par titres ou de transactions sur dérivés.

La Banque maintient des avoirs considérables en actifs liquides non grevés afin de soutenir ses activités. De manière générale, elle peut vendre ou donner en nantissement ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 31 juillet 2014, les actifs liquides non grevés s'élevaient à 178 milliards de dollars, contre 170 milliards de dollars au 31 octobre 2013. Ces actifs liquides étaient composés de titres et d'autres actifs liquides, notamment de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques et des métaux précieux, à raison de 72 % et de 28 %, respectivement (68 % et 32 %, respectivement, au 31 octobre 2013). L'augmentation des actifs liquides s'explique en grande partie par la hausse des titres liquides non grevés, y compris des titres hypothécaires classés dans les prêts hypothécaires à l'habitation aux fins de la comptabilité.

Les valeurs comptables présentées dans le tableau des actifs liquides sont cohérentes avec celles figurant à l'état de la situation financière de la Banque au 31 juillet 2014. La valeur liquide du portefeuille fluctuera en fonction de diverses conditions critiques, différentes hypothèses étant utilisées dans les scénarios de conditions critiques.

RAPPORT DE GESTION

Les groupes d'actifs liquides de la Banque sont résumés dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2014						
	Actifs liquides détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de transactions financières sur titres et sur dérivés		Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés		Total des actifs liquides non grevés ¹⁾
		Actifs liquides	Donnés en garantie		Autres ²⁾	Pouvant être donnés en garantie	
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	42 290 \$	– \$	42 290 \$	– \$	7 575 \$	34 715 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	7 674	–	7 674	–	1 820	5 854	–
Métaux précieux	7 916	–	7 916	–	49	7 867	–
Titres							
Obligations du gouvernement du Canada	35 113	12 249	47 362	32 313	–	15 049	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	39 380	40 690	80 070	61 099	–	18 971	–
Autres titres	58 376	42 788	101 164	45 796	–	55 368	–
Prêts							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH ³⁾	42 929	–	42 929	3 903	–	39 026	–
Prêts à vue et à court terme	920	–	920	–	–	920	–
Total	234 598 \$	95 727 \$	330 325 \$	143 111 \$	9 444 \$	177 770 \$	– \$

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2013						
	Actifs liquides détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de transactions financières sur titres et sur dérivés		Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés		Total des actifs liquides non grevés ¹⁾
		Actifs liquides	Donnés en garantie		Autres ²⁾	Pouvant être donnés en garantie	
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	44 097 \$	– \$	44 097 \$	– \$	7 509 \$	36 588 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	9 240	–	9 240	–	1 626	7 614	–
Métaux précieux	8 880	–	8 880	–	54	8 826	–
Titres							
Obligations du gouvernement du Canada	28 667	8 231	36 898	23 007	–	13 891	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	30 903	38 327	69 230	53 809	–	15 421	–
Autres titres	49 573	34 808	84 381	32 292	–	52 089	–
Prêts							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH ³⁾	45 546	–	45 546	10 810	–	34 736	–
Prêts à vue et à court terme	887	–	887	–	–	887	–
Total	217 793 \$	81 366 \$	299 159 \$	119 918 \$	9 189 \$	170 052 \$	– \$

1) Le total des actifs liquides non grevés correspond au total des actifs liquides moins les actifs liquides grevés.

2) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons légales ou autres.

3) Ces titres hypothécaires, lesquels sont disponibles à la vente, sont pris en compte dans les prêts hypothécaires à l'habitation dans l'état de la situation financière.

Le sommaire du total des actifs liquides non grevés détenus par la banque société mère et ses succursales ainsi que par ses filiales au Canada et à l'étranger est présenté ci-dessous :

(en millions de dollars)	Aux	
	31 juillet 2014	31 octobre 2013
La Banque de Nouvelle-Écosse (société mère)	140 784 \$	126 376 \$
Filiales de la Banque au Canada	21 009	21 288
Filiales de la Banque à l'étranger	15 977	22 388
Total	177 770 \$	170 052 \$

Le bassin de liquidités de la Banque est détenu dans diverses grandes monnaies, soit surtout le dollar canadien et le dollar américain. Comme il est expliqué ci-dessus, la grande majorité (91 %) des actifs liquides sont détenus par le siège social, les succursales et les filiales canadiennes de la Banque. Dans la mesure où une réserve de liquidités détenue dans une filiale de la Banque à l'étranger est exigée aux fins de la réglementation, on présume qu'elle n'est pas disponible pour le reste du groupe. On présume que les autres actifs liquides détenus par une filiale à l'étranger ne sont disponibles que dans de rares circonstances. La Banque surveille les niveaux minimaux de liquidités requis et d'actifs

détenus par chaque entité ou dans chaque territoire, et elle veille au respect de ces exigences.

Actifs grevés

Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque donne en nantissement des titres et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Des titres peuvent également être mis en pension. Le tableau qui suit présente le sommaire des actifs grevés et non grevés.

Grèvement d'actifs

Au 31 juillet 2014

(en millions de dollars)	Actifs détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements par titres et de transactions sur dérivés	Actifs grevés		Actifs non grevés	
			Total des actifs	Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie ²⁾
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	42 290 \$	– \$	42 290 \$	– \$	7 575 \$	34 715 \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	7 674	–	7 674	–	1 820	5 854
Métaux précieux	7 916	–	7 916	–	49	7 867
Titres liquides (conformément aux tableaux des actifs liquides à la page 20)	132 869	95 727	228 596	139 208	–	89 388
Autres titres de placement	10 625	4 735	15 360	2 646	–	–
Prêts classés comme étant liquides (conformément aux tableaux des actifs liquides à la page 20)	43 849	–	43 849	3 903	–	39 946
Autres prêts	388 005	–	388 005	12 552	32 714	10 447
Autres actifs financiers ⁴⁾	132 750	(81 635)	51 115	2 695	–	–
Actifs non financiers	25 531	–	25 531	–	–	25 531
Total	791 509 \$	18 827 \$	810 336 \$	161 004 \$	42 158 \$	188 217 \$
						418 957 \$

Au 31 octobre 2013

(en millions de dollars)	Actifs détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements par titres et de transactions sur dérivés	Actifs grevés		Actifs non grevés	
			Total des actifs	Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie ²⁾
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	44 097 \$	– \$	44 097 \$	– \$	7 509 \$	36 588 \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	9 240	–	9 240	–	1 626	7 614
Métaux précieux	8 880	–	8 880	–	54	8 826
Titres liquides (conformément aux tableaux des actifs liquides à la page 20)	109 143	81 366	190 509	109 108	–	81 401
Autres titres de placement	9 372	4 286	13 658	2 491	–	–
Prêts classés comme étant liquides (conformément aux tableaux des actifs liquides à la page 20)	46 433	–	46 433	10 810	–	35 623
Autres prêts	367 007	–	367 007	9 821	30 802	10 135
Autres actifs financiers ⁴⁾	123 835	(70 341)	53 494	2 938	–	–
Actifs non financiers	25 637	–	25 637	–	–	25 637
Total	743 644 \$	15 311 \$	758 955 \$	135 168 \$	39 991 \$	180 187 \$
						403 609 \$

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons légales ou autres.

2) Actifs qui sont immédiatement disponibles comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités, y compris les emprunts de banques centrales immédiatement disponibles.

3) Autres actifs non grevés qui peuvent être utilisés comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement, mais que la Banque ne considère pas comme étant immédiatement disponibles. Ces autres actifs incluent les prêts, dont une partie peut être utilisée afin d'avoir accès aux facilités de banques centrales à l'extérieur du cours normal des activités ou pour s'assurer d'un financement garanti au moyen des programmes de financement garanti de la Banque.

4) Les titres reçus en garantie d'autres actifs financiers sont compris dans les titres liquides et autres titres.

Au 31 juillet 2014, les actifs grevés de la Banque totalisaient 203 milliards de dollars (175 milliards de dollars au 31 octobre 2013). Des actifs non grevés restants de 607 milliards de dollars (584 milliards de dollars au 31 octobre 2013), une tranche de 188 milliards de dollars (180 milliards de dollars au 31 octobre 2013) était considérée comme étant immédiatement disponible comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités comme il est détaillé plus haut.

Aux termes de certains contrats dérivés négociés de gré à gré, la Banque devra fournir des garanties supplémentaires si jamais ses cotes

de crédit sont abaissées. La Banque détient suffisamment de biens pouvant être donnés en garantie pour s'acquitter de telles obligations si sa cote de crédit était abaissée par une ou plusieurs agences de notation. Si les agences de notation diminuaient d'un cran ou de deux crans la cote de crédit de la Banque, celle-ci devrait donner des garanties supplémentaires de 502 millions de dollars ou de 619 millions de dollars, respectivement, afin de satisfaire aux exigences contractuelles en matière de financement des dérivés ou de marge.

Les actifs liquides grevés ne sont pas considérés comme étant disponibles pour la gestion de la liquidité. On considère que les actifs

liquides utilisés pour couvrir les positions dérivées des portefeuilles de transaction ou aux fins de couverture sont disponibles pour la gestion de la liquidité s'ils réunissent les critères dont il est fait mention plus haut sous « Actifs liquides ».

Faits nouveaux en matière de réglementation sur la liquidité

En janvier 2013, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (« CBCB ») a finalisé les exigences relatives au ratio de liquidité à court terme de son cadre international. Par la suite, soit en mai 2014, le BSIF a publié la ligne directrice *Normes de liquidité*, qui renferme les règles pour les banques canadiennes, y compris le ratio de liquidité à court terme et les flux de trésorerie nets cumulatifs. Les règles relatives au ratio de liquidité à court terme et aux flux de trésorerie nets cumulatifs devraient entrer en vigueur en janvier 2015.

En janvier 2014, le CBCB a publié son plus récent document consultatif sur le ratio structurel de liquidité à long terme, dont les exigences n'ont pas été finalisées. La mise en œuvre des exigences relatives au ratio structurel de liquidité à long terme devrait avoir lieu en janvier 2018. La Banque continue de surveiller l'évolution des exigences de liquidité.

Financement

La Banque s'assure que ses sources de financement sont bien diversifiées, que les concentrations dans le financement sont régulièrement surveillées et analysées par types. Les sources de financement de la Banque sont le capital, les dépôts provenant des particuliers et des entreprises par l'intermédiaire de son réseau national et international de succursales, les dépôts d'autres institutions financières ainsi que les émissions de créances de gros.

Le capital et les dépôts de particuliers constituent des composantes clés du financement de base de la Banque, et ils s'établissaient à 229 milliards de dollars au 31 juillet 2014 (224 milliards de dollars au 31 octobre 2013). L'augmentation depuis le 31 octobre 2013 découle essentiellement des dépôts de particuliers et de la génération interne de capital. Une partie des dépôts d'entreprises, particulièrement ceux dont la nature a trait aux opérations ou aux relations, sont considérés comme faisant partie du financement de base de la Banque. Aussi, le financement de base est accru par des émissions de créances de gros à plus long terme (échéance originale de plus de un an) de 115 milliards de dollars (110 milliards de dollars au 31 octobre 2013). Les émissions de créances de gros à plus long terme comprennent des billets à moyen terme, des billets de dépôt, des titrisations de prêts hypothécaires, des titres adossés à des actifs et des obligations sécurisées.

La Banque exerce des activités dans bon nombre de monnaies et de pays. Les monnaies les plus importantes pour le financement sont le dollar canadien et le dollar américain. En ce qui a trait aux activités de la Banque à l'extérieur du Canada, différentes stratégies de financement sont en place, en fonction de la nature des activités du pays en question. Dans les pays où la Banque exploite une filiale de succursales bancaires, la stratégie prévoit que cette filiale sera essentiellement autofinancée sur son marché local. Pour les autres filiales ou succursales à l'extérieur du Canada dont la capacité de collecte de dépôts locaux est insuffisante, le financement est assuré par l'intermédiaire des activités de financement de gros de la Banque.

L'objectif de financement global de la Banque consiste à atteindre un équilibre approprié entre le coût et la stabilité du financement. La diversification des sources de financement est un élément clé de cette stratégie.

La stratégie de diversification des créances de gros de la Banque passe en grande partie par les principaux centres de financement de

gros de la Banque à Toronto, à New York, à Londres et à Singapour. Ces fonds sont pour l'essentiel libellés en dollars canadiens et en dollars américains. Au besoin, ces fonds font l'objet de swaps en vue de financer des actifs libellés dans différentes monnaies. La gestion de la stratégie de financement des centres de financement de gros et des risques connexes, comme le risque géographique et le risque de change, est centralisée dans le cadre de politiques et de limites qui sont approuvées par le conseil d'administration.

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque se sert d'une combinaison d'instruments de financement de gros garantis et non garantis dans divers marchés. Le choix des instruments et du marché est fondé sur un certain nombre de facteurs, y compris les coûts relatifs et la capacité du marché ainsi que l'objectif de maintenir un éventail diversifié de sources de financement. Les conditions du marché peuvent évoluer au fil du temps, ce qui a une influence sur les coûts et la capacité pour certains marchés ou instruments. L'évolution des conditions du marché peut comprendre les périodes de crise pendant lesquelles la disponibilité du financement dans certains marchés ou instruments est limitée. Dans ces circonstances, la Banque se concentrerait davantage sur les sources de financement dans les marchés qui fonctionnent bien et sur les instruments de financement garantis. Pour faire face à une période de crise majeure au cours de laquelle toutes les sources de financement de gros seraient limitées, la Banque maintient une réserve d'actifs liquides afin de réduire son risque de liquidité. Cette réserve comprend de la trésorerie, des dépôts auprès de banques centrales et des titres.

Au Canada, la Banque obtient des créances de gros à court terme et à long terme au moyen d'émissions de billets de dépôt de premier rang non garantis. Des créances de gros à long terme additionnelles sont générées par le programme préalable de titres de créance et de capitaux propres canadien de la Banque et par la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation assurés canadiens par l'intermédiaire des programmes de titrisation de la SCHL (comme les Obligations hypothécaires du Canada et les TH LNH du Canada) et de marges de crédit personnelles non garanties par l'intermédiaire du programme préalable de la Fiducie à terme de créances Hollis II. Bien que la Banque tienne compte des programmes de titrisation de la SCHL dans son analyse des émissions de créances de gros, cette source de financement n'est pas assujettie au risque de remboursement pouvant découler du financement obtenu sur les marchés des capitaux.

Ailleurs dans le monde, du financement de gros à court terme est obtenu au moyen de l'émission de certificats de dépôt négociables aux États-Unis, à Hong Kong et en Australie ainsi que de l'émission de papier commercial aux États-Unis. La Banque exploite des programmes de financement de gros à long terme aux États-Unis, comme son programme préalable de titres de créance et de capitaux propres inscrit auprès de la SEC et son programme préalable d'obligations couvertes inscrit auprès de la SEC. En outre, le programme d'obligations couvertes de la Banque est inscrit auprès du U.K. Listing Authority. La Banque obtient également du financement à long terme libellé en diverses monnaies par l'intermédiaire de son programme de billets à moyen terme australien, de son programme de billets à moyen terme européen et de son programme de billets à moyen terme singapourien.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles restantes du financement obtenu au moyen d'émissions de créances de gros. Les produits sont harmonisés avec les catégories recommandées par le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (« GTDAR ») aux fins de comparaison avec d'autres banques. Dans l'état de la situation financière, ces passifs sont pour l'essentiel pris en compte au poste « Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques », sauf s'ils sont présentés individuellement.

Financement de gros¹⁾

Au 31 juillet 2014

(en millions dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	Total partiel – moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de cinq ans	Total
Dépôts d'autres banques ²⁾	5 171 \$	1 537 \$	518 \$	361 \$	108 \$	7 695 \$	109 \$	114 \$	6 \$	7 924 \$
Billets de dépôt au porteur, papier commercial et certificats de dépôts	17 522	21 910	23 663	16 613	5 529	85 237	7 880	1 189	139	94 445
Papier commercial adossé à des actifs ³⁾	4 066	2 336	–	–	–	6 402	–	–	–	6 402
Billets à moyen terme et billets de dépôt	338	1 377	9 188	2 772	2 286	15 961	14 620	29 442	6 915	66 938
Titres adossés à des actifs	–	–	1	351	–	352	8	1 303	529	2 192
Obligations sécurisées	–	11	2 180	1 363	–	3 554	2 725	8 577	38	14 894
Titrisations de prêts hypothécaires ⁴⁾	–	1 369	616	779	696	3 460	3 446	8 708	5 355	20 969
Débentures subordonnées ⁵⁾	6	30	27	4	47	114	29	–	5 308	5 451
Total des sources de financement de gros	27 103 \$	28 570 \$	36 193 \$	22 243 \$	8 666 \$	122 775 \$	28 817 \$	49 333 \$	18 290 \$	219 215 \$
<i>Ventilation :</i>										
Financement non garanti	23 037 \$	24 854 \$	33 396 \$	19 750 \$	7 970 \$	109 007 \$	22 638 \$	30 745 \$	12 368 \$	174 758 \$
Financement garanti	4 066	3 716	2 797	2 493	696	13 768	6 179	18 588	5 922	44 457

Au 31 octobre 2013

(en millions dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	Total partiel – moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de cinq ans	Total
Dépôts d'autres banques ²⁾	7 304 \$	1 104 \$	615 \$	292 \$	364 \$	9 679 \$	90 \$	111 \$	42 \$	9 922 \$
Billets de dépôt au porteur, papier commercial et certificats de dépôts	12 666	31 061	26 376	5 183	6 055	81 341	8 274	930	125	90 670
Papier commercial adossé à des actifs ³⁾	4 205	1 738	83	–	–	6 026	–	–	–	6 026
Billets à moyen terme et billets de dépôt	486	3 426	2 493	2 116	1 487	10 008	14 275	27 448	3 128	54 859
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–	931	791	71	1 793
Obligations sécurisées	16	999	42	–	10	1 067	5 998	6 809	36	13 910
Titrisations de prêts hypothécaires ⁴⁾	1 750	1 510	3 483	1 327	1 369	9 439	2 482	10 129	5 116	27 166
Débentures subordonnées ⁵⁾	14	15	17	12	12	70	–	100	5 860	6 030
Total des sources de financement de gros	26 441 \$	39 853 \$	33 109 \$	8 930 \$	9 297 \$	117 630 \$	32 050 \$	46 318 \$	14 378 \$	210 376 \$
<i>Ventilation :</i>										
Financement non garanti	20 470 \$	35 606 \$	29 501 \$	7 603 \$	7 918 \$	101 098 \$	22 639 \$	28 589 \$	9 155 \$	161 481 \$
Financement garanti	5 971	4 247	3 608	1 327	1 379	16 532	9 411	17 729	5 223	48 895

- 1) Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de pension sur titres et des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans les tableaux sur les échéances contractuelles à la note 24 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés. Les montants sont fondés sur la durée à courir jusqu'à l'échéance.
- 2) Ne comprend que des dépôts de banques commerciales obtenus par la division Trésorerie du Groupe.
- 3) Les sources de financement de gros excluent aussi le papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») émis par certains fonds multicédants de PCAA qui ne sont pas consolidés aux fins de la présentation de l'information financière.
- 4) Correspond aux prêts hypothécaires à l'habitation financés aux termes de programmes parrainés par un organisme gouvernemental fédéral canadien. Le financement disponible aux termes de ces programmes n'a aucune incidence sur la capacité de financement de la Banque en son propre nom.
- 5) Bien que les débentures subordonnées soient une composante des fonds propres réglementaires, elles sont incluses dans ce tableau conformément aux recommandations en matière de présentation du GTDAR.

En règle générale, le financement de gros est assujetti à un risque de remboursement plus élevé dans une situation critique que d'autres sources de financement. La Banque atténue ce risque au moyen de la diversification du financement, d'un engagement continu auprès des investisseurs et du maintien d'un important bassin d'actifs liquides non grevés. Au 31 juillet 2014, les actifs liquides non grevés de 178 milliards de dollars (170 milliards de dollars au 31 octobre 2013) étaient largement supérieurs au financement de gros venant à échéance dans les 12 prochains mois.

Situation financière

Au 31 juillet 2014, le total des actifs de la Banque s'élevait à 792 milliards de dollars, en hausse de 48 milliards de dollars ou de 6 % par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2013. Compte non tenu de l'incidence de la conversion des devises, le total des actifs s'est accru de 33 milliards de dollars ou de 4 %.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres institutions financières ont fléchi de 3 milliards de dollars, essentiellement du fait de la baisse des dépôts portant intérêt auprès de banques centrales. Les titres pris en pension et les titres empruntés ont progressé de 9 milliards de dollars.

Les actifs détenus à des fins de transaction ont augmenté de 24 milliards de dollars par rapport à ceux au 31 octobre 2013, ce qui traduit d'abord et avant tout la hausse de 20 milliards de dollars des titres détenus à des fins de transaction du fait de l'accroissement des titres d'emprunt du gouvernement canadien et des actions ordinaires détenues.

Les titres de placement ont progressé de 5 milliards de dollars, essentiellement en raison de l'accroissement des titres de créance du gouvernement américain et d'autres gouvernements étrangers détenus. Au 31 juillet 2014, le profit latent sur les titres disponibles à la vente, compte tenu de l'incidence des couvertures admissibles, s'établissait à 986 millions de dollars, en hausse de 6 millions de dollars par rapport à celui au 31 octobre 2013.

Les prêts ont progressé de 17 milliards de dollars ou de 4 % depuis le 31 octobre 2013. Compte non tenu de l'incidence de la conversion des devises, les prêts ont augmenté de 12 milliards de dollars ou de 3 %. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 2 milliards de dollars, surtout en Amérique latine et aux Antilles. Les prêts aux particuliers et sur cartes de crédit ont augmenté de 6 milliards de dollars en raison principalement de la croissance au Canada et en Amérique latine. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 9 milliards de dollars, surtout au Canada et en Amérique latine.

Les participations dans des entreprises associées ont reculé de 2 milliards de dollars, ce qui traduit d'abord et avant tout la vente partielle de CI Financial Corp. et le reclassement de la participation dans celle-ci toujours détenue par la Banque dans les titres disponibles à la vente.

Les passifs totalisaient 743 milliards de dollars au 31 juillet 2014, en hausse de 45 milliards de dollars ou de 6 % par rapport à ceux au 31 octobre 2013. Abstraction faite de l'incidence de la conversion des devises, le total des passifs s'est accru de 31 milliards de dollars ou de 4 %.

Le total des dépôts a affiché une hausse de 27 milliards de dollars, compte tenu de l'incidence de 10 milliards de dollars de la conversion des devises. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 3 milliards de dollars en raison surtout de la croissance en Amérique latine et au Canada. Les dépôts d'entreprises et d'administrations publiques ont augmenté de 19 milliards de dollars afin de soutenir la croissance des actifs.

Les obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que les celles relatives aux titres vendus à découvert ont affiché une hausse respective de 14 milliards de dollars et de 5 milliards de dollars.

Le total des capitaux propres a progressé de 3 059 millions de dollars depuis le 31 octobre 2013. Cette augmentation traduit l'autogénération de capital de 3 268 millions de dollars et l'émission d'actions ordinaires de 650 millions de dollars, essentiellement par l'intermédiaire du Régime de réinvestissement de dividendes et de l'exercice d'options, ces facteurs ayant été contrebalancés par le rachat et l'annulation de 2 millions d'actions ordinaires de 144 millions de dollars aux termes de l'offre de rachat dans le cours normal des activités. La Banque a racheté des actions privilégiées de 1 150 millions de dollars durant l'exercice.

Le cumul des autres éléments du résultat global a augmenté 312 millions de dollars, essentiellement en raison des profits de change latents sur les investissements de la Banque dans ses établissements à l'étranger.

Gestion du capital

La Banque Scotia est déterminée à conserver un capital solide pour pouvoir assumer les risques inhérents à ses activités diversifiées. Le cadre de gestion du capital de la Banque comporte un processus interne exhaustif d'évaluation de la suffisance du capital visant à assurer que la Banque dispose d'un capital suffisant pour lui permettre de faire face aux risques actuels et futurs et d'atteindre ses objectifs

stratégiques. Les principales composantes du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital de la Banque comprennent une saine gouvernance d'entreprise, la constitution d'un cadre de tolérance au risque complet pour la Banque, une gestion et une surveillance du capital sur une base courante, mais aussi prospective, et l'utilisation de paramètres financiers appropriés qui mettent en corrélation le risque et le capital, notamment les mesures des fonds propres économiques et réglementaires. Les pratiques de la Banque en matière de gestion du capital n'ont pas changé par rapport à celles décrites aux pages 38 à 46 du rapport annuel 2013.

Mise en œuvre du cadre de Bâle III

Depuis le 1^{er} novembre 2012, les banques canadiennes sont assujetties aux nouvelles exigences en matière de suffisance du capital publiées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (« CBCB »), lesquelles sont désignées sous le nom de « Bâle III ». Bâle III s'appuie sur les règles énoncées dans le document intitulé *Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres – Dispositif révisé* (Bâle II). Afin de permettre aux banques de respecter les nouvelles normes, les règles de Bâle III du CBCB contiennent des dispositions transitoires applicables du 1^{er} janvier 2013 au 1^{er} janvier 2019. À compter de janvier 2019, les banques seront tenues d'appliquer les nouvelles exigences minimales liées aux actifs pondérés en fonction des risques suivantes : un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de 4,5 % et un volant de conservation des fonds propres de 2,5 %, pour un total de 7 %, un ratio minimal de T1 de 8,5 % et un ratio total des fonds propres de 10,5 %.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a publié des lignes directrices, des exigences de communication de l'information et des directives en matière d'information à fournir qui sont conformes aux réformes de Bâle III, sauf pour son report des charges au titre des fonds propres à l'égard de l'ajustement de l'évaluation du crédit selon Bâle III, qui seront introduites progressivement sur une période de cinq ans à compter de janvier 2014. Conformément aux exigences du BSIF, un facteur scalaire de 0,57 a été appliqué aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit des deux premiers trimestres de 2014. Au troisième trimestre de 2014, les facteurs scalaires appliqués dans le calcul du ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, du ratio des fonds propres de T1 et du ratio total des fonds propres, respectivement, aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit se sont établis à 0,57, à 0,65 et à 0,77, respectivement.

Depuis le premier trimestre de 2013, le BSIF exige que les institutions de dépôt canadiennes appliquent la totalité des réformes stipulées dans l'accord de Bâle III pour 2019, sans dispositions transitoires d'adoption progressive à l'égard des déductions des fonds propres (adoption dite « tout compris »), et atteignent un ratio cible des actions ordinaires et assimilées de T1 minimal de 7 %.

Dans un préavis publié en mars 2013, le BSIF a déterminé que six banques canadiennes étaient des banques d'importance systémique nationale (des « BISN ») et a haussé de 1 % ses exigences en matière de ratios de conservation des fonds propres minimums pour les BISN désignées. Ce supplément de 1 % s'applique à toutes les exigences en matière de ratios de conservation des fonds propres minimums pour les actions ordinaires et assimilées de T1, les fonds propres de T1 et le total des fonds propres au plus tard le 1^{er} janvier 2016, conformément aux exigences régissant les banques d'importance systémique mondiale.

Outre les exigences de fonds propres fondées sur le risque, les réformes de Bâle III introduisent un ratio de levier simple, qui n'est pas basé sur le risque et qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier s'entend des fonds propres de T1 aux termes de Bâle III, divisés par une mesure de l'exposition qui tient compte des actifs au bilan et des engagements hors bilan, des dérivés et des cessions temporaires de titres, selon la définition qui est donnée à ces expressions dans Bâle III.

En janvier 2014, le CBCB a publié des modifications au cadre du ratio de levier de Bâle III. Les modifications du cadre touchent principalement la mesure de l'exposition, c.-à-d. le dénominateur du ratio, et se composent principalement des éléments suivants : des facteurs de conversion en équivalent crédit moins élevés pour certains engagements ne figurant pas à l'état de la situation financière; des précisions supplémentaires quant au traitement des dérivés, des garanties connexes et des cessions temporaires de titres; des exigences additionnelles pour les dérivés de crédit souscrits ; et des exigences minimales en matière de communication de l'information à compter de janvier 2015. La calibration finale sera effectuée d'ici 2017, en vue de son intégration au premier pilier (exigences de fonds propres minimums) d'ici janvier 2018.

En sa qualité de membre du CBCB, le BSIF compte intégrer les exigences de Bâle à ses exigences visant les banques, les sociétés de portefeuille bancaires ainsi que les sociétés de fiducie et de prêt fédérales canadiennes. En juillet 2014, le BSIF a publié son projet de ligne directrice sur les exigences de levier aux fins de consultation publique. Puisque les exigences d'information visant le ratio de levier entreront en vigueur en 2015, le BSIF a décidé de remplacer le ratio actifs/fonds propres existant par le ratio de levier aux termes des exigences de Bâle à compter du premier trimestre de 2015. Les institutions devront maintenir un ratio de levier égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Les ratios de levier autorisés, qui entreront en vigueur au premier trimestre de 2015, seront communiqués aux institutions individuellement sur une base bilatérale. Les ratios de levier autorisés sont considérés comme des renseignements relatifs à la supervision, et leur divulgation est proscrite.

Ratios de fonds propres

Les divers montants des fonds propres réglementaires de la Banque se componaient de ce qui suit :

	Aux		
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 octobre 2013
(en millions de dollars)			
Adoption tout compris	Adoption tout compris	Adoption tout compris	Adoption tout compris
Actions ordinaires et assimilées de T1	33 670 \$	29 311 \$	26 359 \$
Fonds propres de T1	38 022	33 966	31 914
Fonds propres réglementaires totaux	43 544	40 004	38 841
Actifs pondérés en fonction des risques – Actions ordinaires et assimilées de T1 ¹⁾	307 795	300 155	288 246
Actifs pondérés en fonction des risques – Fonds propres de T1 ¹⁾	308 502	300 155	288 246
Actifs pondérés en fonction des risques – Total des fonds propres ¹⁾	309 563	300 155	288 246
Ratios de fonds propres :			
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1	10,9 %	9,8 %	9,1 %
Ratio de T1 (%)	12,3 %	11,3 %	11,1 %
Ratio total des fonds propres (%)	14,1 %	13,3 %	13,5 %
Ratio actifs/fonds propres	16,8x	17,9x	17,1x

1) Au 31 juillet 2014, les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio des fonds propres de T1 et le ratio total des fonds propres, respectivement, aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit s'établissaient à 0,57, à 0,65 et à 0,77, respectivement.

La Banque maintient toujours une solide situation de trésorerie. Au 31 juillet 2014, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres aux termes des dispositions d'adoption tout compris de Bâle III s'établissaient

respectivement à 10,9 %, à 12,3 % et à 14,1 % (9,8 %, 11,3 % et 13,3 % au 30 avril 2014; 9,1 %, 11,1 % et 13,5 % au 31 octobre 2013), ce qui dépasse amplement les exigences minimales.

Variation des fonds propres réglementaires

Au 31 juillet 2014, les actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'établissaient à 33,7 milliards de dollars (29,3 milliards de dollars au 30 avril 2014), en hausse de 4,4 milliards de dollars pour le trimestre à l'étude, ce qui s'explique d'abord et avant tout par les facteurs suivants :

- la baisse des déductions de fonds propres de 3,7 milliards de dollars attribuable surtout à la vente de la participation de la Banque dans CI Financial Corp., compte tenu du profit notable;
- une forte autogénération de capital de 0,9 milliard de dollars.

Le rachat d'actions privilégiées de 300 millions de dollars a donné lieu à une baisse du ratio de T1 et du ratio total des fonds propres de la Banque. De plus, des modifications apportées à la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du BSIF en ce qui a trait aux comptes de correction de valeur collectifs sont entrées en vigueur ce trimestre, ce qui a eu pour effet de réduire le total des fonds propres de 0,5 milliard de dollars.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques au titre des actions ordinaires et assimilées de T1 ont progressé de 7,6 milliards de dollars au cours du trimestre pour s'établir à 307,8 milliards de dollars. La hausse s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- 5,4 milliards de dollars en raison de la croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises;
- 2,2 milliards de dollars en raison de l'incidence de déductions liées à un seuil découlant de la vente de CI Financial Corp. et de la valeur comptable de la participation restante;
- 1,3 milliard de dollars en raison de la mise à jour des modèles de risque;
- 0,5 milliard de dollars et 0,3 milliard de dollars, respectivement, en raison du risque d'exploitation et du risque de marché.

Ces facteurs ont été neutralisés en partie par :

- une baisse de 1,1 milliard de dollars en raison de l'incidence défavorable de la conversion des devises;
- des baisses 0,7 milliard de dollars et 0,6 milliard de dollars, respectivement, de l'exposition interbancaire et des titrisations.

En outre, les actifs pondérés en fonction des risques au titre des fonds propres de T1 et du total des fonds propres ont augmenté, ce qui traduit la hausse du facteur scalaire relatif au calcul de l'ajustement de l'évaluation du crédit, comme il est expliqué plus haut.

Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 27 mai 2014, la Banque a annoncé que le BSIF et la Bourse de Toronto avaient approuvé son offre de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 12 millions de ses actions ordinaires. Les rachats aux termes de l'offre pourront être effectués jusqu'au 29 mai 2015 ou lorsque la Banque aura terminé ses rachats, selon la première de ces deux éventualités.

Durant le trimestre clos le 31 juillet 2014, la Banque a racheté, puis annulé 2 millions d'actions ordinaires aux termes de cette offre au prix moyen de 72,21 \$ l'action, pour un montant total d'environ 144 millions de dollars.

Dividende sur les actions ordinaires

Lors de sa réunion du 25 août 2014, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,66 \$ par action, soit une hausse de 0,02 \$ par action. Ce dividende trimestriel sera versé le 29 octobre 2014 aux actionnaires inscrits le 7 octobre 2014.

Instruments financiers

En raison de la nature des principales activités commerciales de la Banque, les instruments financiers constituent une part importante de l'état de la situation financière de la Banque et ils font partie intégrante de ses activités. Différentes mesures reflètent le niveau de risque associé au portefeuille d'instruments financiers de la Banque. Certaines de ces mesures du risque sont exposées plus en détail à la rubrique « Gestion du risque », à la page 10. Les méthodes servant à établir la juste valeur des instruments financiers sont décrites à la page 48 du rapport annuel 2013.

La direction doit faire appel à son jugement à l'égard des données servant à l'évaluation lorsque des données de marché observables ne sont pas disponibles, ainsi que dans le choix des modèles d'évaluation appropriés. L'incertitude relative à ces estimations et à ces jugements peut avoir une incidence sur la juste valeur et les résultats financiers qui sont comptabilisés. Pendant le trimestre à l'étude, les variations de la juste valeur des instruments financiers ont, en règle générale, découlé d'une conjoncture normale en ce qui a trait à l'économie, au secteur et au marché.

Bon nombre d'instruments financiers sont des produits négociés comme les dérivés, et ils le sont généralement aux termes d'accords généraux de compensation standards de l'ISDA avec les contreparties, lesquels prévoient le règlement net unique de l'ensemble des opérations couvertes par l'accord en cas de défaut ou de résiliation anticipée d'une opération. Les accords de l'ISDA sont fréquemment assortis d'une annexe sur le soutien du crédit (« ASC ») de l'ISDA, dont les modalités peuvent varier en fonction de l'opinion qu'a chaque partie de la solvabilité de l'autre. Les ASC peuvent exiger qu'une partie nantisse une marge initiale au début de chaque opération. Elles prévoient aussi la possibilité de faire un appel de marge de variation si le risque total lié à l'évaluation à la valeur de marché et non garanti dépasse un seuil préétabli. Une marge de variation peut être unilatérale (ce qui signifie que seule une partie est appelée à fournir une garantie) ou bilatérale (ce qui signifie que l'une ou l'autre des parties peut fournir une garantie, selon celle qui est dans le cours). L'ASC détaillera également les types de garanties que chaque partie juge acceptables et les quotités qui s'appliqueront à chaque type de garanties. Les modalités de l'accord général de compensation de l'ISDA et des ASC sont prises en compte dans le calcul du risque de crédit de contrepartie (se reporter également à la page 69 du rapport annuel 2013).

Au 31 juillet 2014, les montants notionnels des instruments dérivés totalisaient 4 341 milliards de dollars, contre 4 134 milliards de dollars au 30 avril 2014 et 3 295 milliards de dollars au 31 octobre 2013. La variation trimestrielle traduit en grande partie la hausse du volume des contrats de taux d'intérêt. La proportion des instruments dérivés détenus à des fins de transaction et de couverture est demeurée généralement inchangée. Le montant notionnel total des dérivés négociés de gré à gré s'établissait à 3 953 milliards de dollars (3 082 milliards de dollars au 31 octobre 2013), dont une tranche de 2 293 milliards de dollars doit être réglée par l'intermédiaire de contreparties centrales au 31 juillet 2014 (1 514 milliards de dollars au 31 octobre 2013). Le risque de crédit équivalent, compte tenu des accords généraux de compensation, se chiffrait à 39,0 milliards de dollars, contre 32,4 milliards de dollars au 31 octobre 2013. Cette variation depuis le 31 octobre 2013 est largement attribuable à la hausse des volumes de contrats dérivés sur taux d'intérêt et sur devises.

Principaux instruments de crédit – éléments de risque connus publiquement

Une analyse complète des principaux instruments de crédit que les marchés considéraient, durant la crise financière, comme présentant des risques plus élevés est présentée à la page 49 du rapport annuel 2013 de la Banque. Ces informations constituent une analyse détaillée de la nature et de l'étendue des expositions de la Banque, lesquelles sont demeurées essentiellement les mêmes qu'à la clôture de l'exercice précédent.

Titres adossés à des créances avec flux groupés et titres adossés à des prêts avec flux groupés

Portefeuille de titres détenus à des fins autres que de transaction

Au 31 juillet 2014, la valeur comptable des TCFG et TPFG fondés sur des actifs liquides et inscrits à l'état consolidé de la situation financière en tant que prêts s'établissait à 276 millions de dollars (391 millions de dollars au 30 avril 2014; 548 millions de dollars au 31 octobre 2013) et leur juste valeur s'élevait à 273 millions de dollars (393 millions de dollars au 30 avril 2014; 535 millions de dollars au 31 octobre 2013). La baisse s'explique surtout par les cessions réalisées au cours du trimestre. Aucun de ces TCFG et TPFG fondés sur des actifs liquides n'est classé dans les prêts douteux. Le profil de risque global des TCFG et TPFG fondés sur des actifs liquides détenus n'a pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2013. La baisse de la juste valeur des TCFG et TPFG fondés sur des actifs liquides tient essentiellement à l'augmentation des écarts de taux à l'égard de certaines tranches.

Au 31 juillet 2014, l'exposition résiduelle de la Banque à des TCFG et TPFG synthétiques s'établissait à 23 millions de dollars (23 millions de dollars au 30 avril 2014; 30 millions de dollars au 31 octobre 2013). Durant le trimestre clos le 31 juillet 2014, la Banque n'a inscrit aucun profit avant impôt dans le résultat net au titre des variations de la juste valeur des TCFG et TPFG synthétiques (profit avant impôt de néant au deuxième trimestre de 2014; profit avant impôt de néant au troisième trimestre de 2013).

Portefeuille de transaction

La Banque détient des TCFG synthétiques dans son portefeuille de transaction en raison d'anciennes transactions conclues avec des clients et d'autres institutions financières. Les positions liées à ces transactions ont été couvertes et sont soumises à des limites de risque. Elles font également l'objet d'un suivi constant du service indépendant de gestion des risques de la Banque.

Le profil de risque des TCFG en circulation de la Banque n'a pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2013.

Autres

Au 31 juillet 2014, l'exposition de la Banque aux prêts à fort effet de levier financier en attente de syndication, aux titres à enchères, aux prêts de type Alt-A, aux rehausseurs de crédit et aux placements dans des instruments de placement structuré était négligeable.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des arrangements contractuels qu'elle n'est pas tenue de consolider dans ses états financiers, mais qui pourraient avoir une incidence immédiate ou future sur sa performance financière ou sa situation financière. Ces arrangements appartiennent aux catégories suivantes : les entités structurées et les garanties et autres engagements.

L'adoption de l'IFRS 10 a principalement donné lieu à la déconsolidation de la Fiducie de capital Banque Scotia et de la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia (collectivement, les « fiducies »), au moyen desquelles la Banque émet certains instruments de fonds propres réglementaires.

Pendant le trimestre à l'étude, la Banque n'a contracté aucune obligation contractuelle importante avec les entités structurées autrement que dans le cours normal de ses activités. Les processus d'examen et d'approbation de ces arrangements contractuels sont demeurés inchangés depuis l'exercice précédent.

Pour une analyse complète de ces types d'arrangements, il y a lieu de se reporter aux pages 46 à 48 du rapport annuel 2013 de la Banque.

Entités structurées

La Banque parraine deux fonds multicédants établis au Canada qu'elle ne consolide pas. Ces fonds multicédants achètent des actifs financiers de première qualité et financent l'achat de ces actifs au moyen de l'émission de papier commercial bénéficiant d'une cote élevée.

Bien que la Banque détienne le pouvoir sur les activités pertinentes de ces fonds, son exposition à la variabilité des rendements est limitée; par conséquent, elle ne consolide pas les deux fonds multicédants établis au Canada.

Une tranche importante des actifs des fonds multicédants a été structurée de manière à recevoir des rehaussements de crédit de la part des vendeurs, y compris des protections par surnantissement et des comptes de réserve de trésorerie. Chacun des actifs achetés par les fonds multicédants est financé par une facilité de trésorerie de sûreté fournie par la Banque sous la forme de conventions d'achat d'actifs liquides (« CAAL »). L'objet premier des facilités de trésorerie de sûreté consiste à fournir une source de financement de recharge dans l'éventualité où les fonds multicédants se trouveraient dans l'incapacité d'émettre du papier commercial sur le marché. Aux termes de la CAAL, la Banque n'est pas tenue d'acheter des actifs en situation de défaut.

La principale exposition de la Banque aux fonds multicédants établis au Canada découle du concours de trésorerie fourni, le total des facilités de trésorerie s'étant établi à 4,3 milliards de dollars au 31 juillet 2014 (4,2 milliards de dollars au 31 octobre 2013). Au 31 juillet 2014, le total du papier commercial en circulation relativement à ces fonds multicédants se chiffrait à 3,2 milliards de dollars (3,0 milliards de dollars au 31 octobre 2013). Au 31 juillet 2014, les actifs financés achetés et détenus par ces fonds multicédants présentés à leur coût initial s'élevaient à 3,2 milliards de dollars (3,0 milliards de dollars au 31 octobre 2013). La juste valeur de ces actifs se rapproche de leur coût initial. Il ne s'est produit aucun changement important dans la composition ou le profil de risque de ces fonds multicédants depuis le 31 octobre 2013.

Autres arrangements hors bilan

La Banque consent des facilités de trésorerie à des fonds multicédants qu'elle ne parraine pas, mais qui le sont par de tierces parties des États-Unis. Il ne s'est produit aucun changement important quant au risque auquel ces facilités de trésorerie exposent la Banque depuis la fin de l'exercice.

Le montant des garanties et des autres engagements indirects a augmenté de 11 % depuis le 31 octobre 2013, ce qui s'explique d'abord et d'avant tout par la hausse des engagements non prélevés. Les commissions tirées des garanties et des engagements de prêts inscrites sous « Revenus nets tirés des frais et des commissions – Frais bancaires » se sont établies à 116 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2014, comparativement à 114 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque continue de réagir aux faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle mondiale, comme les exigences en matière de fonds propres et de liquidités aux termes des normes mondiales établies par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (« Bâle III »), les réformes des dérivés négociés hors Bourse, les mesures de protection des consommateurs et les réformes financières ciblées, notamment la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act*. La Banque surveille activement l'évolution de ces sujets et d'autres questions, et elle s'efforce de minimiser leur incidence sur ses activités, s'il en est.

Le 18 février 2014, le conseil des gouverneurs du Système fédéral de réserve (la « Réserve fédérale ») des États-Unis a approuvé les règles finales visant la mise en application des normes prudentielles plus strictes et des exigences portant sur l'application anticipée de mesures correctives figurant dans les articles 165 et 166 de la loi intitulée *Dodd-Frank Act* en ce qui a trait aux sociétés de portefeuille bancaires et aux banques étrangères. L'objectif global de ces règles finales consiste à resserrer les règles visant les activités des banques étrangères aux États-Unis en exigeant une attestation des fonds propres dans le pays d'origine en conformité avec le cadre de capital des règles de Bâle, des essais dans des conditions critiques des fonds propres dans le pays d'origine comparables aux normes américaines, le maintien d'un coussin de liquidités pour les succursales et agences américaines de même que la mise en place d'un comité de gestion des risques et la nomination d'un chef de la gestion des risques aux États-Unis. La Banque s'assurera d'être en conformité avec les règles finales d'ici leur entrée en vigueur, en juillet 2016.

Le 10 décembre 2013, la Réserve fédérale a approuvé les règles finales visant la mise en application de l'article 619 de la loi intitulée *Dodd-Frank Act*, mieux connu sous le nom de « règle Volcker ». La règle Volcker impose des interdictions et des restrictions aux banques et à leurs sociétés affiliées en ce qui a trait à leurs activités de négociation et d'investissement pour leur propre compte et à leurs activités de parrainage visant des fonds de couverture ou des fonds de placement privés. Dans les règles définitives, la Réserve fédérale a reporté à juillet 2015 l'échéance de conformité. La Banque travaille actuellement à s'assurer d'être en conformité avec la règle Volcker d'ici juillet 2015.

La loi *Foreign Account Tax Compliance Act* (la « FATCA ») est une loi américaine conçue dans le but d'empêcher les contribuables américains d'utiliser des comptes à l'extérieur des États-Unis dans le but de se soustraire à l'impôt. La FATCA ainsi que certaines lois locales connexes dans certains pays exigeront que les institutions financières présentent annuellement des informations sur certains comptes détenus par des contribuables américains à l'extérieur des États-Unis. Ces informations seront communiquées à l'Internal Revenue Service des États-Unis directement ou par l'intermédiaire d'organismes réglementaires locaux. La Banque a l'intention, dans l'ensemble de son réseau mondial, de se soumettre à toutes les obligations aux termes de la FATCA conformément aux réglementations locales en ce qui a trait aux banques et à l'impôt. Sous la gouverne d'un bureau chargé du programme à l'échelle de l'entreprise, des équipes de projets dédiées dans chacun des secteurs d'activités travaillent à répondre à chacune des exigences de la FATCA à l'échelle mondiale tout en réduisant au minimum les conséquences négatives sur l'expérience des clients.

Méthodes comptables et contrôles

Méthodes et estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Sauf pour les changements touchant les méthodes comptables énumérés ci-après, les principales méthodes comptables utilisées aux fins des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont cohérentes avec celles utilisées aux fins des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2013 de la Banque. Il y a lieu de se reporter à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels 2013 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements sur ses principales méthodes comptables.

Changements touchant les méthodes comptables

La Banque a adopté les nouvelles normes et normes modifiées suivantes publiées par l'IASB en date du 1^{er} novembre 2013 et a ajusté rétrospectivement les résultats des périodes précédentes.

Avantages du personnel (IAS 19)

La version modifiée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, élimine le recours à l'approche du corridor (méthode qu'utilisait auparavant la Banque) et exige que la valeur de l'excédent ou du déficit des régimes à prestations définies soit comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière, les gains et pertes actuariels étant comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne sont pas transférés à l'état consolidé du résultat net. De plus, le taux d'actualisation utilisé pour comptabiliser le montant net des revenus ou des charges d'intérêts est fondé sur le taux d'actualisation des passifs et non sur le taux de rendement attendu des actifs. Cette situation donnera lieu à une augmentation de la charge comptabilisée à l'état consolidé du résultat net en fonction de la situation de capitalisation du régime. Les soldes des autres éléments du résultat global varient en fonction des variations des gains et pertes actuariels.

La norme modifiée a été appliquée rétrospectivement et, en conséquence, le passif net au titre des prestations au 1^{er} novembre 2011 a été accru de 149 millions de dollars. De plus, les actifs d'impôt différé ont été augmentés d'un montant net de 35 millions de dollars tandis que les capitaux propres ont été réduits d'un montant net de 114 millions de dollars. La baisse des capitaux propres comprend une diminution des résultats non distribués après impôt de 146 millions de dollars, laquelle a été neutralisée en partie par l'augmentation de 32 millions de dollars des autres éléments du résultat global. Au 31 octobre 2013, le passif net au titre des prestations de la Banque était de 1 000 millions de dollars aux termes de la norme précédente, mais s'est accru pour atteindre 1 549 millions de dollars selon la nouvelle norme. Le coût des prestations pour l'exercice 2013 s'est établi à 395 millions de dollars selon la nouvelle norme, comparativement à 301 millions de dollars aux termes de la norme précédente (292 millions de dollars selon la nouvelle norme en 2012, comparativement à 238 millions de dollars aux termes de la norme précédente).

Consolidation (IFRS 10)

La nouvelle norme comptable IFRS 10, *États financiers consolidés*, propose un modèle de contrôle unique fondé sur des principes pour toutes les entités afin de déterminer quelles entités sont consolidées et énonce les exigences à respecter en matière de préparation d'états financiers consolidés.

Cette nouvelle norme a été appliquée rétrospectivement, avec possibilité de certaines exceptions pratiques et de dispositions transitoires. L'adoption de l'IFRS 10 a principalement donné lieu à la déconsolidation de la Fiducie de capital Banque Scotia et de la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia (collectivement, les « fiducies »), au moyen desquelles la Banque émet certains instruments de fonds propres réglementaires. Ces entités sont conçues pour transférer le risque de crédit de la Banque aux porteurs de titres. En conséquence, la Banque n'est pas exposée ni n'a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec ces entités. La déconsolidation des fiducies a donné lieu à un reclassement du poste « Participation ne donnant pas le contrôle – Détenteurs d'instruments de fonds propres – composante capitaux propres » vers le poste « Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques » d'un montant de 777 millions de dollars au 1^{er} novembre 2012 et de 743 millions de dollars au 31 octobre 2013.

Outre ce reclassement, l'adoption de la norme n'a eu aucune incidence importante sur les actifs, les passifs ou les capitaux propres de la Banque.

Partenariats (IFRS 11)

Aux termes de la nouvelle norme comptable IFRS 11, *Partenariats*, la Banque classe ses participations dans des partenariats comme des entreprises communes ou des coentreprises en fonction de ses droits à l'égard des actifs des partenariats et de ses obligations à l'égard des passifs de ceux-ci. Aux fins de cette détermination, la Banque tient compte de la structure des partenariats, de la forme juridique des instruments séparés, s'il en est, des modalités contractuelles des partenariats et d'autres faits et circonstances. Auparavant, le classement reposait uniquement sur la structure du partenariat.

L'adoption de cette norme n'a aucune incidence sur les actifs, les passifs et les capitaux propres de la Banque.

Évaluation de la juste valeur (IFRS 13)

L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, fournit une définition de la juste valeur, établit un cadre unique d'évaluation de la juste valeur et énonce des exigences d'information additionnelles sur la juste valeur pour toutes les IFRS. Conformément aux dispositions de transition, l'IFRS 13 a été appliquée prospectivement à compter du 1^{er} novembre 2013. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les actifs, les passifs et les capitaux propres de la Banque. La Banque a inclus certaines nouvelles informations à fournir à la note 23 afférente à ses états financiers consolidés intermédiaires résumés, et elle présentera les autres informations nécessaires dans ses états financiers consolidés annuels de 2014.

Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers (IFRS 7)

L'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers*, prévoit de nouvelles informations à fournir sur les montants bruts à recevoir de contreparties ou à payer à celles-ci faisant l'objet de droits de compensation, les montants compensés et le risque de crédit net correspondant. La Banque fournira ces nouvelles informations dans ses états financiers consolidés annuels de 2014.

Prises de position futures en comptabilité

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes de l'IASB ainsi que les règlements édictés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et le BSIF.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui propose un cadre unique fondé sur des principes s'appliquant à tous les contrats avec des clients. L'IFRS 15 remplace la norme antérieure régissant les produits des activités ordinaires, à savoir l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que les interprétations connexes. La norme ne vise pas les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers; en conséquence, elle aura une incidence sur les entreprises qui tirent des revenus des frais et des commissions.

La nouvelle norme prévoit un modèle fondé sur le contrôle, alors que la norme actuelle est essentiellement articulée autour des risques et des avantages. Aux termes de la nouvelle norme, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'un client obtient le contrôle d'un bien ou d'un service, c'est-à-dire lorsqu'il a la capacité de décider de l'utilisation du bien ou du service et d'en retirer des avantages.

Pour la Banque, la norme entre en vigueur le 1^{er} novembre 2017, et son adoption anticipée est autorisée selon la méthode rétrospective intégrale ou la méthode rétrospective modifiée. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme.

Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme couvre trois grands sujets : *classement et évaluation*; *dépréciation*; et *comptabilité de couverture*.

Classement et évaluation

La norme décrit une approche unique visant à déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur. Les actifs financiers seront évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que certaines conditions permettant de les évaluer au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne soient réunies. Pour l'essentiel, les exigences de l'IFRS 9 en matière de passifs financiers sont celles de l'IAS 39. Toutefois, aux termes des nouvelles exigences, une entité qui choisit d'évaluer un passif à la juste valeur doit présenter la partie de la variation de la juste valeur attribuable aux changements dans son propre risque de crédit dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net.

Dépréciation

La norme introduit un nouveau modèle unique d'évaluation des pertes de valeur s'appliquant à tous les instruments financiers sujets à la

Perspectives économiques

L'économie mondiale maintient sa croissance modérée. Le Royaume-Uni est le grand pays développé dont le rythme d'activité est le plus élevé, et les États-Unis affichent un accroissement considérable à la suite des perturbations attribuables aux conditions météorologiques survenues plus tôt cette année. L'expansion de l'activité pétrolière soutient la croissance au Canada, tandis que le Mexique bénéficie de la hausse des expéditions d'automobiles. En Chine, les mesures de stimulation mises en place par le gouvernement semblent avoir stabilisé la croissance, qui oscille autour de la cible officielle de 7½ %. Les gains de productivité dans plusieurs pays d'Amérique latine sont relativement élevés.

Néanmoins, le dynamisme économique dans le monde a été lent à se concrétiser. Les réformes structurelles dans bon nombre de pays

dépréciation. Le modèle des pertes de crédit attendues remplace l'actuel modèle dit des « pertes encourues » et est fondé sur une approche prospective. Le modèle des pertes de crédit attendues prévoit une approche en trois étapes fondée sur l'évolution de la qualité du crédit des prêts depuis la comptabilisation initiale. Aux termes de la première étape, un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour une période de 12 mois sera comptabilisé pour les instruments financiers dont le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale. Aux termes de la deuxième et de la troisième étapes, le montant comptabilisé correspondra aux pertes attendues sur la durée de vie des instruments financiers dont le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale.

Comptabilité de couverture

La norme étend la portée des éléments couverts et des éléments de couverture auxquels la comptabilité de couverture peut être appliquée. Elle modifie les exigences en matière de tests d'efficacité et élimine l'abandon volontaire de la comptabilité de couverture.

Pour la Banque, la norme entre en vigueur le 1^{er} novembre 2018 et doit être appliquée sur une base rétrospective, sauf dans le cas de certaines exceptions. L'adoption anticipée est autorisée et, le cas échéant, les exigences liées aux règles de classement et d'évaluation et aux modèles de dépréciation doivent être adoptées simultanément. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme.

Aucune autre mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité entrant en vigueur le 1^{er} novembre 2013, comme le reflète la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités annuels 2013.

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle.

Transactions avec des parties liées

Aucune modification n'a été apportée aux procédures et aux politiques que la Banque applique à l'égard des transactions avec des parties liées par rapport à celles qui sont présentées aux pages 89 et 173 du rapport annuel 2013 de la Banque. Toutes les transactions avec des parties liées ont lieu à des modalités et conditions du marché.

développés et de pays à marché naissant freinent la croissance, comme c'est le cas de l'intensification des tensions géopolitiques dans le monde. Malgré tout, la persistance des faibles coûts d'emprunt et la situation généralement florissante des marchés financiers devraient continuer de soutenir l'économie mondiale. L'amélioration des facteurs fondamentaux, surtout aux États-Unis, où les commandes de machinerie et d'équipement ainsi que l'embauche sont en hausse, indique une accélération graduelle des gains de productivité dans le monde, attribuable au redressement du commerce international.

En raison de sa présence diversifiée sur le plan des régions géographiques, y compris ses activités en Amérique latine, la Banque est en excellente position pour participer à ces marchés en croissance.

Données par secteurs d'exploitation

Les résultats par secteurs d'exploitation pour 2014 sont présentés ci-après.

Réseau canadien (non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale) ¹⁾	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013 ²⁾	31 juillet 2014	31 juillet 2013 ²⁾
Résultat sectoriel					
Revenus d'intérêts nets	1 450 \$	1 383 \$	1 382 \$	4 241 \$	4 017 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	432	396	367	1 236	1 120
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	(2)	(1)	2	(4)	11
Autres revenus d'exploitation	3	48	8	73	34
Total des revenus	1 883	1 826	1 759	5 546	5 182
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	151	140	108	425	362
Charges d'exploitation	968	921	906	2 812	2 660
Charge d'impôt sur le résultat	199	200	195	604	564
Bénéfice net	565 \$	565 \$	550 \$	1 705 \$	1 596 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	565 \$	565 \$	550 \$	1 705 \$	1 596 \$
Autres mesures					
Rendement du capital économique ¹⁾	31,8 %	33,0 %	34,0 %	32,6 %	33,4 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	281 \$	278 \$	274 \$	279 \$	271 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars) ³⁾	195 \$	191 \$	188 \$	192 \$	185 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 5 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter i) l'adoption des nouvelles normes IFRS, décrites à la note 3, en 2014 et ii) les améliorations à la méthode d'établissement des prix de transferts des fonds apportées en 2014. Les améliorations comprennent le transfert de coûts liés à la liquidité réglementaire plus élevés et une diminution de la valeur des intérêts de certains types de dépôts.

3) Les montants des périodes précédentes ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation de la période écoulée.

Comparaison du troisième trimestre de 2014 et du troisième trimestre de 2013

Le Réseau canadien a dégagé un bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de 565 millions de dollars, en hausse de 15 millions de dollars ou de 3 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, du fait de la croissance des actifs et des dépôts, de l'accroissement de la marge ainsi que de l'augmentation des revenus nets tirés des frais et des commissions. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des charges d'exploitation et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Les actifs moyens ont progressé de 7 milliards de dollars ou de 3 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La croissance s'explique à hauteur de 6 milliards de dollars ou de 11 % par les prêts personnels et sur cartes de crédit, surtout du fait des prêts automobiles à la consommation, et de 2 milliards de dollars ou de 8 % par les prêts et acceptations aux entreprises. L'augmentation de 6 milliards de dollars ou de 4 % des prêts hypothécaires à l'habitation montés par la Banque a été contrebalancée par la diminution des volumes de prêts hypothécaires montés par des courtiers de Tangerine et de prêts hypothécaires génériques. Les titres de Tangerine ont quant à eux enregistré une baisse de 1 milliard de dollars.

Les passifs moyens ont augmenté de 7 milliards de dollars ou de 4 %. Les services bancaires aux particuliers ont affiché une forte croissance au titre des comptes de chèques (1 milliard de dollars ou 7 %) et des dépôts d'épargne (3 milliards de dollars ou 6 %). Les comptes d'opérations de petites entreprises et d'entreprises ont quant à eux enregistré une croissance de 2 milliards de dollars ou de 6 %. Les autres passifs ont également augmenté de 2 milliards de dollars. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse de 3 milliards de dollars ou de 4 % des CPG.

Le total des revenus a augmenté de 124 millions de dollars ou de 7 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui traduit la croissance des revenus d'intérêts nets ainsi que des revenus nets tirés des frais et des commissions.

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 1 450 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 68 millions de dollars ou de 5 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance traduit l'augmentation des actifs ainsi que la progression de cinq points de base de la marge, qui s'est établie à 2,10 %. La hausse de la marge traduit d'abord et avant tout la progression des écarts sur les prêts hypothécaires ainsi que des soldes de cartes de crédit.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont progressé de 65 millions de dollars ou de 18 % en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique en grande partie par la hausse des revenus sur cartes et par la croissance des honoraires liés aux fonds communs de placement et des commissions de crédit.

Les autres revenus d'exploitation ont fléchi de 5 millions de dollars du fait de la baisse des profits sur les titres de placement.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 151 millions de dollars, en hausse par rapport à celle de 108 millions de dollars enregistrée au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique en grande partie par l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers, laquelle est généralement parallèle à la croissance des portefeuilles de prêts automobiles et de cartes de crédit à marge plus élevée, et par la reprise d'une dotation au titre des prêts aux entreprises pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont affiché une hausse de 62 millions de dollars ou de 7 %, surtout en raison de l'augmentation des investissements dans les initiatives de croissance, de la croissance attribuable aux volumes d'affaires, de la transition de la marque Tangerine et des hausses salariales.

Comparaison du troisième trimestre de 2014 et du deuxième trimestre de 2014

D'un trimestre à l'autre, le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres est demeuré stable malgré une baisse de 45 millions de dollars des profits à la vente de titres. La croissance de 3 % du total des revenus a été annulée par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges d'exploitation.

Les actifs moyens ont progressé de 3 milliards de dollars ou de 1 % par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui reflète en grande partie la forte croissance de 2 milliards de dollars ou de 4 % des prêts personnels, essentiellement du fait des prêts automobiles à la consommation, et de 1 milliard de dollars ou de 4 % des prêts et acceptations aux entreprises. La croissance des prêts hypothécaires à l'habitation montés par la Banque a été contrebalancée par la diminution des volumes de prêts hypothécaires montés par des courtiers de Tangerine et de prêts hypothécaires génériques.

Les passifs moyens ont augmenté de 4 milliards de dollars ou de 2 % par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui reflète la hausse de 1 milliard de dollars ou de 2 % des dépôts d'épargne à intérêt élevé et celle de 1 milliard de dollars ou de 5 % des comptes d'opérations de petites entreprises et d'entreprises.

D'un trimestre à l'autre, le total des revenus a augmenté de 57 millions de dollars ou de 3 %.

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 1 450 millions de dollars, en hausse de 67 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent, principalement en raison d'un trimestre plus long et de la forte croissance des actifs et des dépôts.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont augmenté de 36 millions de dollars ou de 9 %, ce qui s'explique surtout par la hausse des revenus sur cartes et la croissance des honoraires tirés de la vente de fonds communs de placement.

Les autres revenus d'exploitation ont diminué de 45 millions de dollars du fait de la baisse des profits sur les titres de placement.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 151 millions de dollars, en hausse par rapport à celle de 140 millions de dollars enregistrée au trimestre précédent, en grande partie du fait de l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers non garantis.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 47 millions de dollars ou de 5 %, surtout en raison d'un trimestre plus long, de la hausse saisonnière de l'effectif, de l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions et des dépenses accrues relatives aux initiatives commerciales.

Comparaison des neuf premiers mois de 2014 et des neuf premiers mois de 2013

Le Réseau canadien a dégagé un bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de 1 705 millions de dollars, en hausse de 109 millions de dollars ou de 7 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent du fait de la croissance des actifs et des dépôts, de la marge ainsi que des revenus nets tirés des frais et des commissions. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des charges d'exploitation et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Les actifs moyens ont progressé de 8 milliards de dollars ou de 3 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance s'explique à hauteur de 5 milliards de dollars ou de 10 % par les prêts personnels et sur cartes de crédit, surtout du fait des prêts automobiles à la consommation, et de 2 milliards de dollars ou de 6 % par les prêts et acceptations aux entreprises. La croissance de 6 milliards de dollars ou de 4 % des prêts hypothécaires à l'habitation montés par la Banque a été neutralisée par la diminution des volumes de prêts hypothécaires montés par des courtiers de Tangerine et de prêts hypothécaires génériques. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse de 2 milliards de dollars des titres de Tangerine.

Les passifs moyens ont augmenté de 7 milliards de dollars ou de 4 %. Les services bancaires aux particuliers ont affiché une forte croissance au titre des comptes de chèques (1 milliard de dollars ou 7 %) et des dépôts d'épargne (6 milliards de dollars ou 11 %). Les comptes d'opérations de petites entreprises et d'entreprises ont quant à eux enregistré une croissance de 2 milliards de dollars ou de 6 %. Les autres passifs ont aussi augmenté de 1 milliard de dollars. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse de 3 milliards de dollars ou de 4 % des CPG.

Le total des revenus a augmenté de 364 millions de dollars ou de 7 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice

précedent, ce qui traduit la croissance des revenus d'intérêts nets, des revenus nets tirés des frais et des commissions ainsi que des autres revenus d'exploitation.

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 4 241 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 224 millions de dollars ou de 6 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance traduit l'augmentation des actifs et des dépôts ainsi que la progression de six points de base de la marge, qui s'est établie à 2,09 %. La hausse de la marge traduit d'abord et avant tout l'élargissement des écarts sur les prêts hypothécaires et la forte croissance des soldes de cartes de crédit.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont progressé de 116 millions de dollars ou de 10 % en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique en grande partie par la hausse des revenus sur cartes et par la forte croissance dans les autres catégories, en particulier les commissions de suivi liées aux fonds communs de placement.

Les autres revenus d'exploitation ont augmenté de 39 millions de dollars du fait de la croissance des profits sur les titres de placement.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 425 millions de dollars, en hausse de 63 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est de manière générale conforme à la croissance des portefeuilles de prêts automobiles et sur cartes de crédit.

Les charges d'exploitation ont affiché une hausse de 152 millions de dollars ou de 6 % qui s'explique en grande partie par la croissance des affaires, les coûts au titre de la transition de la marque Tangerine, les initiatives de croissance et les hausses salariales. Le levier d'exploitation correspond à un taux positif de 1,3 % pour les neuf premiers mois de l'exercice.

Opérations internationales (non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale) ¹⁾	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013 ²⁾	31 juillet 2014	31 juillet 2013 ²⁾
Résultat sectoriel					
Revenus d'intérêts nets	1 363 \$	1 338 \$	1 260 \$	4 004 \$	3 700 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	354	352	350	1 073	1 026
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	101	100	300	318	559
Autres revenus d'exploitation	73	84	93	223	315
Total des revenus	1 891	1 874	2 003	5 618	5 600
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	244	230	194	693	574
Charges d'exploitation	1 064	1 025	1 095	3 173	3 106
Charge d'impôt sur le résultat	131	156	178	395	457
Bénéfice net	452 \$	463 \$	536 \$	1 357 \$	1 463 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	42 \$	47 \$	46 \$	130 \$	147 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	410 \$	416 \$	490 \$	1 227 \$	1 316 \$
Autres mesures					
Rendement du capital économique ¹⁾	12,8 %	13,4 %	15,8 %	12,9 %	14,4 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	139 \$	143 \$	122 \$	140 \$	120 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	88 \$	91 \$	79 \$	89 \$	78 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 5 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter i) l'adoption des nouvelles normes IFRS, décrites à la note 3, en 2014 et ii) les améliorations à la méthode d'établissement des prix de transferts des fonds apportées en 2014. Les améliorations comprennent le transfert de coûts liés à la liquidité réglementaire plus élevés et une diminution de la valeur des intérêts de certains types de dépôts.

Comparaison du troisième trimestre de 2014 et du troisième trimestre de 2013

Les Opérations internationales ont dégagé un bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de 410 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 80 millions de dollars par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison d'un avantage net après impôt non récurrent de 90 millions de dollars l'exercice précédent. Compte non tenu de cet élément, le bénéfice net s'est accru de 10 millions de dollars ou de 3 %, la solide croissance du bénéfice en Amérique latine et en Asie ayant été partiellement contrebalancée par la faiblesse des résultats aux Antilles et en Amérique centrale.

Les actifs moyens ont totalisé 139 milliards de dollars, en hausse de 17 milliards de dollars ou de 14 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette progression traduit surtout la forte croissance des prêts aux particuliers (11 %) et aux entreprises (12 %), soit 9 % et 8 % respectivement après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises. La croissance sous-jacente des prêts aux particuliers découle d'une hausse de 14 % en Amérique latine. La croissance sous-jacente des prêts aux entreprises découle principalement de la hausse de 14 % en Amérique latine et de 8 % en Asie, en partie contrebalancée par une baisse de 8 % aux Antilles. La croissance des dépôts à faible coût s'est établie à 11 %, soit 8 % après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises.

Le total des revenus s'est établi à 1 891 millions de dollars, en baisse de 112 millions de dollars ou de 6 %. Exception faite du profit lié aux éléments non récurrents susmentionnés pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, les revenus ont progressé de 91 millions de dollars ou de 5 % en raison de la forte croissance des revenus d'intérêts nets et de l'incidence favorable de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le fléchissement de la marge sur intérêts et par la baisse des profits sur les titres de placement.

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 1 363 millions de dollars, en hausse de 103 millions de dollars ou de 8 % du fait de la forte croissance des prêts et des dépôts en Amérique latine et en Asie et de l'incidence favorable de la conversion des devises, ces facteurs ayant été contrebalancés par le recul de la marge sur intérêts. Les marges sur intérêts ont reculé de 2 % ou de 9 points de base, traduisant des reculs en Amérique latine et en Asie, ce qui s'explique par la baisse des taux d'intérêt dans les principaux marchés, les changements à la réglementation et les modifications à la composition des actifs.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont augmenté de 4 millions de dollars ou de 1 % pour s'établir à 354 millions de dollars, ce qui découle essentiellement de la hausse des services de dépôt et de paiement et des commissions de crédit, surtout en Amérique latine, neutralisée en partie par la baisse des frais de services bancaires aux entreprises.

Le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées a régressé de 199 millions de dollars pour s'établir à 101 millions de dollars. Compte non tenu du profit lié aux éléments non récurrents susmentionnés de l'exercice précédent, le revenu découlant des sociétés associées a augmenté de 4 millions de dollars ou de 4 %, ce qui s'explique surtout par l'apport accru de Bank of Xi'an en Chine, en partie contrebalancé par l'apport moindre de Banco del Caribe au Venezuela.

Les autres revenus d'exploitation ont diminué de 20 millions de dollars ou de 22 % pour s'établir à 73 millions de dollars, surtout en raison de la baisse des profits sur les titres de placement.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a totalisé 244 millions de dollars, contre 194 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse de la dotation découle de l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers en Amérique latine et aux Antilles. Les dotations au titre des prêts aux entreprises ont progressé surtout en Amérique latine, en particulier au Mexique et, dans une moindre mesure, aux Antilles et en Amérique centrale. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances de la période à l'étude comprend un avantage net de 5 millions de dollars du fait de la libération nette de l'ajustement comptabilisé pour pertes sur créances au titre du portefeuille acquis en sus des pertes réelles de Banco Colpatria. Un avantage net de 12 millions de dollars avait été comptabilisé au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont reculé de 31 millions de dollars ou de 3 % par rapport à celles de la même période de l'exercice précédent pour s'établir à 1 064 millions de dollars. Compte non tenu des charges non récurrentes de 74 millions de dollars liées à l'avantage net de l'exercice précédent susmentionné, les charges d'exploitation ont augmenté de 43 millions de dollars ou de 4 %, ce qui est conforme à la croissance et à l'inflation, grâce au contrôle rigoureux des coûts dans toutes les régions. La gestion des coûts demeure une des priorités.

Le taux d'impôt effectif a diminué pour s'établir à 22,5 %, comparativement à 24,9 % pour le trimestre correspondant de l'exer-

cice précédent, surtout du fait de l'augmentation des avantages fiscaux en Amérique latine pour le trimestre à l'étude.

Comparaison du troisième trimestre de 2014 et du deuxième trimestre de 2014

D'un trimestre à l'autre, le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 6 millions de dollars ou de 1 % pour s'établir à 410 millions de dollars, surtout en raison de l'incidence défavorable de la conversion des devises. La croissance du bénéfice en Asie et aux Antilles a été plus que contrebalancée par la baisse des résultats en Amérique latine attribuable à la hausse des charges et à la baisse des revenus tirés des activités de transaction, et ce, malgré la croissance modeste des prêts et l'accroissement de la marge sur intérêts.

Les actifs moyens ont totalisé 139 milliards de dollars, en baisse de 4 milliards de dollars ou de 3 % par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui s'explique d'abord et avant tout par le recul des volumes de prêts aux entreprises en Asie et aux Antilles. Les prêts aux entreprises ont affiché une baisse de 2 % ou de 1 % après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises. Les prêts aux particuliers sont demeurés stables, ou en hausse de 1 % après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, ce qui reflète essentiellement la croissance en Amérique latine. Les dépôts ont reculé de 2 % ou sont demeurés stables après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises.

Le total des revenus s'est établi à 1 891 millions de dollars, en hausse de 17 millions de dollars ou de 1 % en raison surtout de la croissance des revenus d'intérêts nets du fait que le trimestre à l'étude a comporté plus de jours, cette hausse ayant été en partie contrebalancée par la baisse des autres revenus d'exploitation.

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 25 millions de dollars ou de 2 % pour s'établir à 1 363 millions de dollars, ce qui s'explique par l'incidence d'un trimestre plus long, contrebalancée en partie par l'incidence défavorable de la conversion des devises. La marge a progressé principalement en raison de la modification de la composition des actifs et du recul des actifs à rendement faible en Asie et au Mexique.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont légèrement augmenté pour s'établir à 354 millions de dollars, contre 352 millions de dollars au dernier trimestre, la hausse des services de dépôt et de paiement et des commissions de crédit ayant contrebalancé la baisse des revenus sur cartes. Le revenu découlant de participations dans des sociétés associées, qui s'est établi à 101 millions de dollars, est demeuré stable par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les autres revenus d'exploitation ont reculé de 11 millions de dollars ou de 13 % pour s'établir à 73 millions de dollars, ce qui s'explique en partie par la baisse des revenus provenant des activités de transaction en Amérique latine.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a totalisé 244 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, en hausse par rapport à celle de 230 millions de dollars inscrite au trimestre précédent. La hausse est surtout attribuable à l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers en Colombie et aux Antilles, la hausse des dotations au titre des prêts aux entreprises au Mexique ayant été contrebalancée en partie par la baisse des dotations au titre des prêts aux particuliers au Mexique. La dotation de la période à l'étude tient compte d'un avantage net de 5 millions de dollars du fait de la libération de l'ajustement comptabilisé pour pertes sur créances au titre du portefeuille acquis en sus des pertes réelles de Banco Colpatria. Au trimestre précédent, un avantage net de 4 millions de dollars avait été comptabilisé.

Les charges d'exploitation se sont établies à 1 064 millions de dollars, en hausse de 39 millions de dollars ou de 4 % par rapport à celles du trimestre précédent, surtout en raison de la hausse de la rémunération liée à la performance, des frais liés aux locaux découlant de l'expansion du réseau au Pérou, des taxes d'affaires en Colombie et au Mexique et du trimestre plus long.

Le taux d'impôt effectif a diminué à 22,5 % par rapport à 25,1 % au trimestre précédent, en partie du fait des avantages fiscaux au Mexique pour le trimestre à l'étude.

Comparaison des neuf premiers mois de 2014 et des neuf premiers mois de 2013

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a reculé de 89 millions de dollars pour s'établir à 1 227 millions de dollars en raison surtout de l'avantage net après impôt non récurrent de 90 millions de dollars comptabilisé l'exercice précédent, comme il a été mentionné précédemment. Compte non tenu de cet avantage, le bénéfice est demeuré stable, la croissance en Amérique latine ayant été contrebalancée par la faiblesse des résultats en Asie et aux Antilles. Les résultats ont été soutenus par l'apport de la forte croissance des actifs en Amérique latine et en Asie et par l'incidence favorable de la conversion des devises, ces facteurs ayant été contrebalancés par le recul des marges nettes sur intérêts, par la baisse des profits sur les titres de placement, par l'apport moindre des sociétés associées et par la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Les actifs moyens ont totalisé 140 milliards de dollars, en hausse de 20 milliards de dollars ou de 17 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la forte croissance des prêts aux particuliers (12 %) et aux entreprises (15 %), soit 9 % et 10 % respectivement après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises. La croissance sous-jacente des prêts aux particuliers provient essentiellement de l'Amérique latine, qui a connu une augmentation de 14 %, tandis que la croissance sous-jacente des prêts aux entreprises découle de la hausse de 18 % en Asie et de 12 % en Amérique latine. L'augmentation des dépôts à faible coût s'est établie à 12 % (soit 9 % après ajustement pour exclure l'incidence

de la conversion des devises) grâce à une forte croissance de 15 % en Amérique latine.

Le total des revenus s'est établi à 5 618 millions de dollars, en hausse de 18 millions de dollars. Compte non tenu du profit susmentionné au titre d'une société associée comptabilisé au cours de l'exercice précédent, les revenus ont augmenté de 221 millions de dollars ou de 4 %. La croissance robuste des revenus d'intérêts nets a été contrebalancée en partie par la baisse des profits sur les titres de placement et les instruments financiers utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif.

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 4 004 millions de dollars, en hausse de 304 millions de dollars ou de 8 % du fait de la forte croissance des prêts et des dépôts en Amérique latine et en Asie et de l'incidence favorable de la conversion des devises, ces facteurs ayant été en partie contrebalancés par le recul de la marge nette sur intérêts. La marge nette sur intérêts a reculé de 5 %, ce qui s'explique par la diminution des taux d'intérêt dans les principaux marchés, la modification à la composition des actifs et les changements à la réglementation.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont augmenté de 47 millions de dollars ou de 5 % pour s'établir à 1 073 millions de dollars, ce qui découle essentiellement de la hausse des frais de services de dépôt et de paiement et des revenus sur cartes en Amérique latine et aux Antilles. Le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées a reculé de 241 millions de dollars pour s'établir à 318 millions de dollars. Compte non tenu du profit non récurrent au

titre d'une société associée enregistré l'exercice précédent, le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées a diminué de 38 millions ou de 11 %, ce qui s'explique d'abord et avant tout par le recul de l'apport de Thanachart Bank en Thaïlande. Les autres revenus d'exploitation ont reculé de 92 millions de dollars ou de 29 % pour s'établir à 223 millions de dollars, essentiellement en raison de la baisse des profits sur les titres de placement, y compris un recouvrement important sur un titre au Mexique au cours de l'exercice précédent. On a également constaté une hausse des profits sur les instruments financiers utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a totalisé 693 millions de dollars, contre 574 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des dotations au titre des prêts aux particuliers a été globalement conforme à la croissance du portefeuille, la hausse des dotations au Mexique ayant été en partie contrebalancée par la baisse des dotations au Chili et aux Antilles. Les dotations au titre des prêts aux entreprises ont augmenté en Amérique latine surtout en Colombie, ce qui s'explique en grande partie par la hausse des avantages nets liés aux acquisitions au

cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'avantage net du fait de la libération de l'ajustement comptabilisé pour pertes sur créances en sus des pertes réelles au titre des portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises acquis de Banco Colpatria s'élevait à 1 million de dollars, comparativement à 49 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont établies à 3 173 millions de dollars, en hausse de 67 millions de dollars ou de 2 % par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, lesquelles tenaient compte d'une charge avant impôt non récurrente totalisant 74 millions de dollars et de l'incidence défavorable de la conversion des devises. Compte non tenu de ces éléments, les charges ont augmenté de 95 millions de dollars ou de 3 % en raison des initiatives de croissance en Amérique latine et de l'augmentation des taxes d'affaires, surtout aux Antilles anglaises. Le levier d'exploitation, compte non tenu des éléments exceptionnels de l'exercice précédent, s'est établi à un taux négatif de 0,5 % par rapport aux neuf premiers mois de 2013.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 22,5 %, en baisse par rapport au taux d'impôt effectif de 23,8 % de la période correspondante de l'exercice précédent.

Gestion de patrimoine et assurance mondiales

(non audité) (en millions de dollars)
(sur une base de mise en équivalence fiscale)¹⁾

Résultat sectoriel

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013 ²⁾	31 juillet 2014	31 juillet 2013 ²⁾
Revenus d'intérêts nets	114 \$	106 \$	101 \$	327 \$	309 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	850	830	762	2 487	2 183
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	24	69	59	156	169
Autres revenus d'exploitation	727	112	107	952	310
Total des revenus	1 715	1 117	1 029	3 922	2 971
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	2	–	1	2	3
Charges d'exploitation	699	659	619	2 016	1 786
Charge d'impôt sur le résultat	159	103	89	354	249
Bénéfice net	855 \$	355 \$	320 \$	1 550 \$	933 \$

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	9 \$	10 \$	10 \$	32 \$	28 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	846 \$	345 \$	310 \$	1 518 \$	905 \$

Autres mesures

Rendement du capital économique ¹⁾	56,3 %	19,1 %	16,8 %	29,5 %	16,8 %
Actifs sous administration (en milliards de dollars)	365 \$	362 \$	311 \$	365 \$	311 \$
Actifs sous gestion (en milliards de dollars)	165 \$	159 \$	135 \$	165 \$	135 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	14 \$	16 \$	15 \$	15 \$	14 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	19 \$	20 \$	18 \$	20 \$	17 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 5 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter i) l'adoption des nouvelles normes IFRS, décrites à la note 3, en 2014 et ii) les améliorations à la méthode d'établissement des prix de transferts des fonds apportées en 2014. Les améliorations comprennent le transfert de coûts liés à la liquidité réglementaire plus élevés et une diminution de la valeur des intérêts de certains types de dépôts.

Comparaison du troisième trimestre de 2014 et du troisième trimestre de 2013

La Gestion de patrimoine et assurance mondiales a dégagé un bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de 846 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, soit une hausse de 536 millions de dollars par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre à l'étude tiennent compte d'un profit après impôt de 534 millions de dollars provenant de la vente du placement de la Banque dans CI Financial Corp. Compte non tenu de ce profit et de l'incidence de l'apport moindre de CI Financial Corp. en raison de la vente de cette dernière, le bénéfice net sous-jacent attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque a progressé de 6 %. Le rendement du capital économique

s'est établi à 56,3 % contre 16,8 % pour la même période de l'exercice précédent du fait de l'incidence de la vente du placement dans CI Financial Corp.

Les actifs sous gestion (« ASG ») ont totalisé 165 milliards de dollars, soit une progression de 30 milliards de dollars ou de 22 %, et les actifs sous administration (« ASA ») ont totalisé 365 milliards de dollars, soit une progression de 54 milliards de dollars ou de 17 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La croissance des ASG et des ASA est attribuable aux fortes ventes nettes, à la conjoncture favorable des marchés et aux acquisitions.

Le total des revenus a augmenté de 686 millions de dollars pour s'établir à 1 715 millions de dollars. Cette augmentation comprend un profit notable de 615 millions de dollars et une forte croissance dans l'ensemble des activités. Après ajustement pour exclure le profit notable et l'incidence de l'apport moindre de CI Financial Corp., les revenus ont progressé de 97 millions ou de 10 %. Compte non tenu de l'incidence du profit notable, le total des revenus est attribuable aux activités de gestion de patrimoine à hauteur d'environ 83 % et aux activités d'assurance à hauteur d'environ 17 %, comparativement à 84 % et à 16 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les revenus d'intérêts nets ont totalisé 114 millions de dollars, en hausse de 13 millions de dollars ou de 14 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La croissance d'un exercice à l'autre découle de l'incidence de l'augmentation des volumes moyens des prêts et des dépôts, de l'amélioration des marges et des revenus de dividendes reçus de CI Financial Corp.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont établis à 850 millions de dollars, soit une augmentation de 88 millions de dollars ou de 12 % qui s'explique d'abord et avant tout par la hausse des hono-

raires liés aux fonds communs de placement du fait des fortes ventes nettes et par la conjoncture favorable des marchés. Les revenus tirés des activités de courtage et d'assurance ont aussi contribué à la progression d'un exercice à l'autre.

Les autres revenus d'exploitation se sont établis à 727 millions de dollars, en hausse de 620 millions de dollars, principalement en raison du profit notable.

Le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées a diminué en raison de l'apport moindre de CI Financial Corp. du fait de la vente de cette dernière.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 80 millions de dollars ou de 13 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance des charges liées au volume, de l'augmentation de la rémunération liée à la performance et fondée sur des actions et de la hausse des provisions pour frais juridiques.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 15,8 %, comparativement à 21,7 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de l'impôt moindre sur le profit notable.

Comparaison du troisième trimestre de 2014 et du deuxième trimestre de 2014

D'un trimestre à l'autre, le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 501 millions de dollars. Compte non tenu du profit notable et de l'incidence de l'apport moindre de CI Financial Corp. en raison de la vente de cette dernière, le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a reculé de 9 millions de dollars ou de 3 % en raison principalement de la hausse des charges d'exploitation.

D'un trimestre à l'autre, les ASG et les ASA ont progressé de 6 milliards de dollars ou de 4 % et de 3 milliards de dollars ou de 1 %, respectivement.

Le total des revenus a augmenté de 598 millions de dollars d'un trimestre à l'autre, principalement en raison du profit notable. Une baisse du revenu découlant de participations dans des sociétés associées a été enregistrée en raison de la vente d'une telle société. Compte non tenu de ces deux éléments, les revenus se sont accrus de 19 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des honoraires liés aux fonds communs de placement et des commissions de courtage.

Les revenus d'intérêts nets ont progressé de 8 millions de dollars ou de 8 % pour s'établir à 114 millions de dollars, ce qui s'explique en grande partie par les revenus de dividendes reçus de CI Financial Corp.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont établis à 850 millions de dollars, soit une augmentation de 20 millions de dollars ou de 2 %, principalement en raison de l'accroissement des honoraires liés aux fonds communs de placement et des commissions de courtage.

Les autres revenus d'exploitation ont atteint 727 millions de dollars, en hausse de 615 millions de dollars en raison du profit notable.

Le revenu découlant de participations dans des sociétés associées a reculé par rapport à celui du dernier trimestre en raison de la vente du placement de la Banque dans CI Financial Corp.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 40 millions de dollars ou de 6 % en raison de la croissance des charges liées au volume et de la rémunération fondée sur des actions.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 15,8 %, comparativement à 22,5 % au trimestre précédent, surtout du fait de l'impôt moindre sur le profit notable.

Comparaison des neuf premiers mois de 2014 et des neuf premiers mois de 2013

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 613 millions de dollars. Les résultats des neuf premiers mois de l'exercice comprennent un profit notable après impôt de 534 millions de dollars. Compte non tenu du profit notable et de l'incidence de la baisse des revenus provenant de CI Financial Corp. en raison de la vente de cette dernière, le bénéfice net sous-jacent attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 10 %, ce qui s'explique surtout par l'excellente performance de l'ensemble des activités. La croissance est soutenue par la hausse des ASG et des ASA du fait de l'augmentation des ventes nettes, du redressement des marchés des capitaux et des acquisitions. Le rendement du capital économique s'est établi à 29,5 % contre 16,8 % du fait surtout de l'incidence de la vente de CI Financial Corp.

Le total des revenus a augmenté de 951 millions de dollars ou de 32 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation comprend le profit notable et l'apport moindre de CI Financial Corp. Compte non tenu de ces éléments, les revenus ont augmenté de 340 millions de dollars ou de 12 % dans l'ensemble des activités de gestion de patrimoine et d'assurance. La progression d'un exercice à l'autre a aussi profité de l'incidence sur l'ensemble de la période de l'acquisition de Colfondos et d'AFP Horizonte. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient une réduction de valeur de titres de placement.

Les revenus d'intérêts nets ont progressé de 18 millions de dollars ou de 6 %, ce qui s'explique surtout par la croissance des prêts et des dépôts.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont établis à 2 487 millions de dollars, en hausse de 304 millions de dollars ou de 14 % dans l'ensemble des activités de gestion de patrimoine et d'assurance en raison de l'incidence sur l'ensemble de la période de l'acquisition de Colfondos et d'AFP Horizonte.

Les autres revenus d'exploitation se sont fixés à 952 millions de dollars, soit une hausse de 642 millions de dollars qui est essentiellement attribuable au profit notable et à la réduction de valeur des titres de placement comptabilisés l'exercice précédent.

Le revenu découlant de participations dans des sociétés associées a reculé par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la vente de CI Financial Corp.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 13 %, surtout en raison de la hausse des charges liées au volume et de l'incidence sur l'ensemble de la période de l'acquisition de Colfondos et d'AFP Horizonte. Le levier d'exploitation pour les neuf premiers mois de l'exercice, compte non tenu du profit notable, s'est établi à un taux négatif de 1,5 %, surtout en raison de la baisse du revenu net provenant d'une société associée.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 18,7 % contre 21,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'impôt moindre sur le profit notable.

Services bancaires et marchés mondiaux (non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale) ¹⁾	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013 ²⁾	31 juillet 2014	31 juillet 2013 ²⁾
Résultat sectoriel					
Revenus d'intérêts nets	183 \$	185 \$	202 \$	547 \$	612 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	422	325	324	1 116	954
Autres revenus d'exploitation	405	468	383	1 249	1 160
Total des revenus	1 010	978	909	2 912	2 726
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1	5	11	9	28
Charges d'exploitation	440	403	393	1 293	1 189
Charge d'impôt sur le résultat	161	185	127	478	391
Bénéfice net	408 \$	385 \$	378 \$	1 132 \$	1 118 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	408 \$	385 \$	378 \$	1 132 \$	1 118 \$
Autres mesures					
Rendement du capital économique ¹⁾	33,6 %	31,6 %	28,7 %	30,8 %	28,3 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	286 \$	283 \$	259 \$	280 \$	251 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	207 \$	208 \$	197 \$	206 \$	188 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 5 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter i) l'adoption des nouvelles normes IFRS, décrites à la note 3, en 2014 et ii) les améliorations à la méthode d'établissement des prix de transferts des fonds apportées en 2014. Les améliorations comprennent le transfert de coûts liés à la liquidité réglementaire plus élevés et une diminution de la valeur des intérêts de certains types de dépôts.

Comparaison du troisième trimestre de 2014 et du troisième trimestre de 2013

Les Services bancaires et marchés mondiaux ont dégagé un bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de 408 millions de dollars. La hausse de 30 millions de dollars ou de 8 % d'un exercice à l'autre s'explique par les résultats records des services bancaires d'investissement pour le trimestre, par l'amélioration des résultats dans le secteur des titres de capitaux propres et par l'incidence favorable de la conversion des devises, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par recul de l'apport des titres à revenu fixe.

Les actifs moyens ont augmenté de 27 milliards de dollars ou de 10 % par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette progression est essentiellement attribuable à la croissance de 11 milliards de dollars des titres pris en pension, de 5 milliards de dollars des titres détenus à des fins de transaction et de 2 milliards de dollars des prêts et acceptations aux sociétés.

Le total des revenus s'est fixé à 1 010 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, ce qui représente une hausse de 101 millions de dollars ou de 11 % par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les revenus d'intérêts nets ont régressé de 19 millions de dollars ou de 9 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la diminution dans toutes les régions des commissions de montage de prêts liées aux services bancaires aux sociétés. Les revenus d'intérêts tirés des prêts sont demeurés stables, compte non tenu de l'incidence favorable de la con-

version des devises. L'augmentation des volumes dans toutes les régions et l'amélioration des marges au Canada ont été contrebalancées par la baisse des marges aux États-Unis.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions se sont établis à 422 millions de dollars, soit une progression de 98 millions de dollars ou de 30 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète la hausse des honoraires de services-conseils dans les services bancaires d'investissement et la hausse des commissions de placement dans les services bancaires d'investissement et dans les secteurs des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe. Cette hausse tient compte des honoraires liés à la vente de la participation de la Banque dans CI Financial.

Les autres revenus d'exploitation ont augmenté de 22 millions de dollars ou de 6 % d'un exercice à l'autre. Les résultats du trimestre à l'étude tiennent compte des profits sur les titres à l'égard des prêts aux États-Unis, de la hausse des profits des services bancaires d'investissement et de l'amélioration des résultats liés aux métaux précieux et aux actions. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des revenus provenant des activités liées aux titres à revenu fixe, aux marchandises et aux devises.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 1 million de dollars pour le trimestre à l'étude, contre 11 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont totalisé 440 millions de dollars, en hausse de 47 millions de dollars ou de 12 % par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique d'abord et avant tout par l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions et liée à la performance, des charges liées à la technologie, des salaires et charges sociales et des charges liées au soutien.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 28,3 %, comparativement à 25,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison des résultats accrus provenant de territoires où les taux d'impôt sont plus élevés.

Comparaison du troisième trimestre de 2014 et du deuxième trimestre de 2014

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 23 millions de dollars ou de 6 % par rapport à celui du trimestre précédent. Les résultats records des services bancaires d'investissement pour le trimestre et la forte performance des activités liées aux titres de capitaux propres mondiaux et des activités de prêts ont été contrebalancés en partie par un recul des titres à revenu fixe.

Les actifs moyens ont augmenté de 3 milliards de dollars ou de 1 % au troisième trimestre en raison de la hausse de 3 milliards de dollars des titres pris en pension et de 1 milliard de dollars des dépôts auprès d'autres banques. Cette croissance a été quelque peu amoindrie par le léger recul des prêts et acceptations aux sociétés, en partie attribuable à l'incidence de la conversion des devises.

Le total des revenus s'est établi à 1 010 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, ce qui représente une hausse de 32 millions de dollars ou de 3 % par rapport à celui du trimestre précédent.

Les revenus d'intérêts nets ont progressé de 2 millions de dollars ou de 1 % par rapport à ceux du trimestre précédent. Les volumes de prêts ont quelque peu reculé, compte tenu de l'incidence de la conversion des devises, tandis que les marges sont demeurées stables.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont progressé de 97 millions de dollars ou de 30 % pour s'établir à 422 millions de dollars. La progression traduit d'abord et avant tout la hausse des honoraires de services-conseils et des commissions de placement. Les frais de crédit au Canada, aux États-Unis et en Europe sont également en hausse.

Les autres revenus d'exploitation ont reculé de 63 millions de dollars ou de 13 % par rapport à ceux du trimestre précédent pour s'établir à 405 millions de dollars, principalement en raison de la baisse des revenus provenant des titres à revenu fixe.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 1 million de dollars pour le trimestre à l'étude, contre 5 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 37 millions de dollars ou de 9 %, en grande partie du fait de l'augmentation des charges liées à la performance et de la charge de rémunération fondée sur des actions ainsi que de la hausse des charges liées au soutien et à la technologie.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 28,3 %, comparativement à 32,5 % pour le trimestre précédent, surtout du fait de l'augmentation de l'impôt dans certains territoires étrangers au cours du trimestre précédent.

Comparaison des neuf premiers mois de 2014 et des neuf premiers mois de 2013

Les Services bancaires et marchés mondiaux ont dégagé un bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de 1 132 millions de dollars. L'augmentation de 14 millions de dollars ou de 1 % d'un exercice à l'autre s'explique par les résultats records des services bancaires d'investissement, par la hausse des résultats des activités liées aux prêts et par l'incidence favorable de la conversion des devises, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par le recul des résultats des activités liées aux marchés financiers.

Les actifs moyens ont augmenté de 29 milliards de dollars ou de 12 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse découle essentiellement de la croissance des titres pris en pension à hauteur de 13 milliards de dollars, des titres détenus à des fins de transaction à hauteur de 6 milliards de dollars et des prêts et acceptations aux sociétés à hauteur de 2 milliards de dollars.

Le total des revenus s'est établi à 2 912 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 186 millions de dollars ou de 7 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les revenus d'intérêts nets ont fléchi de 65 millions de dollars ou de 11 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la baisse des marges aux États-Unis et par la diminution des commissions de montage de prêts dans toutes les régions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance des prêts dans toutes les régions, qui découle en partie de l'incidence favorable de la conversion des devises.

Les revenus nets tirés des frais et des commissions ont totalisé 1 116 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 162 millions

de dollars ou de 17 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement du montant record des commissions de placement et des honoraires de services-conseils liés aux services bancaires d'investissement et de la progression des activités liés aux titres de capitaux propres. Les frais de crédit au Canada et en Europe sont également en hausse.

Les autres revenus d'exploitation ont progressé de 89 millions de dollars ou de 8 % d'un exercice à l'autre, ce qui reflète la progression des résultats des activités liées aux titres de capitaux propres mondiaux, les profits sur les titres à l'égard des activités de prêt aux États-Unis et les profits liés aux services bancaires d'investissement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la diminution des revenus provenant des titres à revenu fixe et des métaux précieux.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 9 millions de dollars, comparativement à celle de 28 millions de dollars enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont établies à 1 293 millions de dollars, en hausse de 104 millions de dollars ou de 9 % par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par la hausse de la rémunération fondée sur des actions et liée à la performance, des salaires et des charges sociales, des charges liées à la technologie et des charges liées au soutien. Le levier d'exploitation s'est établi à un taux négatif de 2 %.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 29,7 %, comparativement à 25,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse de l'impôt dans certains territoires étrangers.

Autres ¹⁾ (non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale) ²⁾	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013 ³⁾	31 juillet 2014	31 juillet 2013 ³⁾
Résultat sectoriel					
Revenus d'intérêts nets ⁴⁾	40 \$	39 \$	(15)\$	87 \$	(162)\$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	(96)	(61)	(54)	(217)	(149)
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	(29)	(41)	(97)	(114)	(186)
Autres revenus d'exploitation ⁴⁾	73	(7)	(19)	103	(83)
Total des revenus	(12)	(70)	(185)	(141)	(580)
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	—	—	—	—	—
Charges d'exploitation	(31)	(13)	(10)	(54)	(54)
Charge d'impôt sur le résultat ⁴⁾	(52)	(89)	(138)	(203)	(350)
Bénéfice net	71 \$	32 \$	(37)\$	116 \$	(176)\$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(1)\$	1 \$	— \$	— \$	— \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	72 \$	31 \$	(37)\$	116 \$	(176)\$
Autres mesures					
Actifs moyens (en milliards de dollars)	81 \$	78 \$	93 \$	78 \$	93 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars) ⁵⁾	244 \$	240 \$	238 \$	237 \$	239 \$

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les autres revenus d'exploitation et dans la charge d'impôt sur le résultat, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Il y a lieu de se reporter à la page 5 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.
- 3) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter i) l'adoption des nouvelles normes IFRS, décrites à la note 3, en 2014 et ii) les améliorations à la méthode d'établissement des prix de transferts des fonds apportées en 2014. Les améliorations comprennent le transfert de coûts liés à la liquidité réglementaire plus élevés et une diminution de la valeur des intérêts de certains types de dépôts.
- 4) Comprend l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt présentée dans les revenus d'intérêts nets, dans les autres revenus d'exploitation et dans la charge d'impôt sur le résultat pour les trimestres clos le 31 juillet 2014 (89 \$), le 30 avril 2014 (84 \$) et le 31 juillet 2013 (79 \$) ainsi que pour les périodes de neuf mois closes le 31 juillet 2014 (253 \$) et le 31 juillet 2013 (235 \$) pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net.
- 5) Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de refléter la présentation de la période à l'étude.

Autres

Le secteur Autres regroupe la Trésorerie du Groupe, les secteurs d'exploitation de moindre envergure et d'autres éléments du siège social qui ne sont pas attribués à un secteur en particulier.

La majoration des revenus exonérés d'impôt est éliminée dans les revenus d'intérêts nets, les autres revenus d'exploitation et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période. Ce montant est pris en compte dans les résultats des secteurs, qui sont comptabilisés sur une base de mise en équivalence fiscale. L'élimination s'est chiffrée à 89 millions de dollars au troisième trimestre, contre 79 millions de

dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 84 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées. Cet ajustement normalise le taux d'impôt effectif des divisions en vue de mieux présenter l'apport des sociétés associées aux résultats des divisions.

Comparaison du troisième trimestre de 2014 et du troisième trimestre de 2013

Le secteur Autres a affiché un bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de 72 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, contre une perte nette de 37 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice net s'explique d'abord et avant tout par la hausse des revenus

tirés des activités de gestion de l'actif et du passif, essentiellement du fait de l'échéance de débentures et de dépôts à taux élevés, qui ont été remplacés par du financement dont les taux sont moins élevés, et par la hausse des profits nets sur les titres de placement.

Comparaison du troisième trimestre de 2014 et du deuxième trimestre de 2014

Le secteur Autres a affiché un bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de 72 millions de dollars au troisième trimestre, contre un bénéfice net de 31 millions de dollars pour le trimestre précédent. L'augmentation reflète essentiellement la hausse des

profits nets sur les titres de placement et les revenus accrus tirés des activités de gestion de l'actif et du passif. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de l'impôt pour le trimestre à l'étude.

Comparaison des neuf premiers mois de 2014 et des neuf premiers mois de 2013

Le secteur Autres a affiché un bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de 116 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice, contre une perte nette de 176 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

L'augmentation reflète essentiellement la croissance des revenus tirés des activités de gestion de l'actif et du passif découlant en partie du

remplacement des débentures et des dépôts à taux élevés arrivant à échéance, qui ont été remplacés par du financement dont les taux sont moins élevés ainsi que l'augmentation des profits nets sur les titres de placement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des charges pour la période à l'étude.

Total

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale) ¹⁾	31 juillet 2014	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
		30 avril 2014	31 juillet 2013 ²⁾	31 juillet 2014	31 juillet 2013 ²⁾
Résultat sectoriel					
Revenus d'intérêts nets	3 150 \$	3 051 \$	2 930 \$	9 206 \$	8 476 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	1 962	1 842	1 749	5 695	5 134
Revenu net (perte nette) découlant de participations dans des sociétés associées	94	127	264	356	553
Autres revenus d'exploitation	1 281	705	572	2 600	1 736
Total des revenus	6 487	5 725	5 515	17 857	15 899
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	398	375	314	1 129	967
Charges d'exploitation	3 140	2 995	3 003	9 240	8 687
Charge d'impôt sur le résultat	598	555	451	1 628	1 311
Bénéfice net	2 351 \$	1 800 \$	1 747 \$	5 860 \$	4 934 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	50 \$	58 \$	56 \$	162 \$	175 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	2 301 \$	1 742 \$	1 691 \$	5 698 \$	4 759 \$
Autres mesures					
Rendement du capital ¹⁾	20,6 %	16,3 %	17,2 %	17,6 %	16,8 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	801 \$	798 \$	763 \$	792 \$	749 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	753 \$	750 \$	720 \$	744 \$	707 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 5 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter i) l'adoption des nouvelles normes IFRS en 2014 et ii) les améliorations à la méthode d'établissement des prix de transferts des fonds apportées en 2014.

Faits saillants par secteurs géographiques

(non audité) (en millions de dollars)	31 juillet 2014	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
		30 avril 2014	31 juillet 2013 ¹⁾	31 juillet 2014	31 juillet 2013 ¹⁾
Bénéfice net par secteurs géographiques					
Canada	1 611 \$	1 013 \$	969 \$	3 647 \$	2 615 \$
États-Unis	101	164	120	357	409
Mexique	101	104	90	287	287
Pérou	91	88	75	266	258
Autres pays	496	475	563	1 445	1 537
Ajustements du siège social	(49)	(44)	(70)	(142)	(172)
Bénéfice net	2 351 \$	1 800 \$	1 747 \$	5 860 \$	4 934 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)					
Canada	473 \$	470 \$	441 \$	468 \$	433 \$
États-Unis	115	119	116	117	110
Mexique	24	24	21	23	21
Pérou	16	17	15	17	15
Autres pays	159	154	146	155	144
Ajustements du siège social	14	14	24	12	26
	801 \$	798 \$	763 \$	792 \$	749 \$

1) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement pour refléter i) l'adoption de nouvelles normes IFRS en 2014 et ii) les modifications apportées en 2014 aux méthodes d'établissement des prix de transfert des fonds apportées en 2014.

Faits saillants financiers trimestriels

	31 juillet 2014	Trimestres clos les						
		30 avril 2014	31 jan. 2014	31 oct. 2013 ¹⁾	31 juillet 2013 ¹⁾	30 avril 2013 ¹⁾	31 jan. 2013 ¹⁾	31 oct. 2012 ¹⁾
Total des revenus (en millions de dollars)	6 487 \$	5 725 \$	5 645 \$	5 400 \$	5 515 \$	5 213 \$	5 171 \$	4 851 \$
Total des revenus (BMEF ²⁾) (en millions de dollars)	6 576	5 809	5 725	5 477	5 594	5 295	5 245	4 925
Bénéfice net (en millions de dollars)	2 351	1 800	1 709	1 676	1 747	1 582	1 605	1 502
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,86	1,40	1,33	1,30	1,37	1,23	1,26	1,19
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,85	1,39	1,32	1,29	1,36	1,22	1,24	1,18

1) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption de nouvelles normes IFRS en 2014 (se reporter à la note 3).

2) Le détail des mesures non conformes aux PCGR est présenté à la page 5.

Données sur les actions

	Montant (en millions de dollars)	Dividende	Taux de dividende (%)	Nombre de titres en circulation (en milliers)
<i>Au 31 juillet 2014</i>				
Actions ordinaires¹⁾	15 141 \$	0,64 \$	–	1 217 172
Actions privilégiées				
Actions privilégiées Série 13 ²⁾	–	–	–	–
Actions privilégiées Série 14 ³⁾	345	0,281250	4,50	13 800
Actions privilégiées Série 15 ³⁾	345	0,281250	4,50	13 800
Actions privilégiées Série 16 ³⁾	345	0,328125	5,25	13 800
Actions privilégiées Série 17 ³⁾	230	0,350000	5,60	9 200
Actions privilégiées Série 18 ³⁾⁴⁾⁵⁾	187	0,209375	3,35	7 498
Actions privilégiées Série 19 ³⁾⁴⁾⁶⁾	158	0,186125	2,98	6 302
Actions privilégiées Série 20 ³⁾⁴⁾⁷⁾	201	0,225625	3,61	8 039
Actions privilégiées Série 21 ³⁾⁴⁾⁸⁾	149	0,164250	2,63	5 961
Actions privilégiées Série 22 ³⁾⁴⁾⁹⁾	234	0,239375	3,83	9 377
Actions privilégiées Série 23 ³⁾⁴⁾¹⁰⁾	66	0,175500	2,81	2 623
Actions privilégiées Série 30 ³⁾⁴⁾¹¹⁾	265	0,240625	3,85	10 600
Actions privilégiées Série 32 ³⁾⁴⁾¹²⁾	409	0,231250	3,70	16 346
Titres fiduciaires				
Titres fiduciaires – Série 2006-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia ¹³⁾	750	28,25	5,650	750
Titres fiduciaires de catégorie 1 – Série 2009-1 émis par la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia ¹³⁾	650	39,01	7,802	650
Options				
Options en circulation attribuées aux termes des régimes d'options sur actions pour l'achat d'actions ordinaires ¹⁾¹⁴⁾¹⁵⁾				23 979
<i>1) Les dividendes sur les actions ordinaires sont versés sur une base trimestrielle. Au 15 août 2014, le nombre d'actions ordinaires et d'options en circulation se chiffrait respectivement à 1 217 184 milliers et à 23 969 milliers.</i>				
<i>2) Les actions privilégiées de série 13 ont été rachetées le 29 juillet 2014.</i>				
<i>3) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en trésorerie privilégié non cumulatif.</i>				
<i>4) Ces actions privilégiées sont assorties de caractéristiques de conversion (se reporter à la note 26 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel 2013 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements).</i>				
<i>5) À l'issue de la période initiale de cinq ans à taux fixe, qui a pris fin le 25 avril 2013, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 2,05 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.</i>				
<i>6) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 2,05 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre jusqu'au 25 avril 2018.</i>				
<i>7) À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, qui a pris fin le 25 octobre 2013, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,70 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.</i>				
<i>8) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 1,70 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre jusqu'au 25 octobre 2018.</i>				
<i>9) À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, qui a pris fin le 25 janvier 2014, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,88 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$. Le 26 janvier 2014, 2 623 milliers des 12 000 milliers d'actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 22 ont été converties en actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 23.</i>				
<i>10) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les Bons du Trésor du Canada, majoré de 1,88 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre jusqu'au 25 janvier 2019.</i>				
<i>11) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 25 avril 2015. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,00 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.</i>				
<i>12) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, se rapporteront à la période initiale de cinq ans se terminant le 1^{er} février 2016. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,34 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.</i>				
<i>13) Chaque titre donne droit à une distribution semestrielle en trésorerie fixe et non cumulative (se reporter à la note 22 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel 2013 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements).</i>				
<i>14) Comprend 378 milliers d'options d'achat d'actions assorties de droits à l'appréciation des actions (« composante DAA »).</i>				
<i>15) En 2013, certains salariés ont volontairement renoncé à 2 835 milliers de composantes alternatives DAA tout en conservant les options sur actions correspondantes.</i>				

On trouvera plus de renseignements, y compris les caractéristiques de convertibilité, aux notes 22, 25, 26 et 28 des états financiers consolidés au 31 octobre 2013 publiés dans le rapport annuel 2013 de la Banque.

État consolidé de la situation financière

(non audité) (en millions de dollars)	Note	31 juillet 2014	Aux	
			30 avril 2014	31 octobre 2013 ¹⁾
Actifs				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	5	49 964 \$	59 758 \$	53 338 \$
Métaux précieux		7 916	8 181	8 880
Actifs détenus à des fins de transaction				
Titres	6a)	104 319	103 535	84 196
Prêts	6b)	12 912	12 271	11 225
Autres		3 176	1 922	1 068
		120 407	117 728	96 489
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		111	114	106
Titres pris en pension et titres empruntés		91 632	83 357	82 533
Instruments financiers dérivés		24 952	25 223	24 503
Titres de placement	7	39 064	37 387	34 319
Prêts				
Prêts hypothécaires à l'habitation		211 391	210 866	209 865
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit		81 942	79 170	76 008
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		129 015	132 192	119 615
		422 348	422 228	405 488
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	9b)	3 406	3 364	3 273
		418 942	418 864	402 215
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		10 010	11 158	10 556
Immobilisations corporelles		2 231	2 222	2 214
Participations dans des sociétés associées	10	2 981	5 536	5 326
Goodwill et autres immobilisations incorporelles		10 820	10 794	10 704
Actifs d'impôt différé		1 899	1 972	1 938
Autres actifs		10 580	9 478	10 523
		38 521	41 160	41 261
Total des actifs		791 509 \$	791 772 \$	743 644 \$
Passifs				
Dépôts				
Dépôts de particuliers	11	174 213 \$	173 309 \$	171 048 \$
Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques	11	333 013	337 876	313 994
Dépôts d'institutions financières	11	38 113	40 539	33 019
		545 339	551 724	518 061
Autres				
Acceptations		10 010	11 158	10 556
Obligations relatives aux titres vendus à découvert		30 163	27 810	24 977
Instruments financiers dérivés		28 686	28 918	29 267
Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés		91 015	88 377	77 508
Débentures subordonnées	13	4 873	4 864	5 841
Autres passifs		32 977	31 464	32 047
		197 724	192 591	180 196
Total des passifs		743 063	744 315	698 257
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires				
Actions ordinaires	14	15 141	14 999	14 516
Résultats non distribués		28 217	26 849	25 068
Cumul des autres éléments du résultat global		700	943	388
Autres réserves		178	195	193
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		44 236	42 986	40 165
Actions privilégiées	15	2 934	3 234	4 084
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		47 170	46 220	44 249
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		1 276	1 237	1 138
Total des capitaux propres		48 446	47 457	45 387
Total des passifs et des capitaux propres		791 509 \$	791 772 \$	743 644 \$

1) Les montants de la période précédente ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption des nouvelles normes IFRS en 2014 (se reporter à la note 3).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé du résultat net

(non audité) (en millions de dollars)	Note	Trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les	
		31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013 ¹⁾	31 juillet 2014	31 juillet 2013 ¹⁾
Revenus						
Revenus d'intérêts						
Prêts		4 638 \$	4 478 \$	4 382 \$	13 598 \$	12 969 \$
Titres		244	240	242	718	759
Titres pris en pension et titres empruntés		41	48	48	132	145
Dépôts auprès d'autres institutions financières		65	66	74	201	214
		4 988	4 832	4 746	14 649	14 087
Charges d'intérêts						
Dépôts		1 546	1 498	1 574	4 610	4 803
Débentures subordonnées		46	55	78	159	268
Autres		246	228	164	674	540
		1 838	1 781	1 816	5 443	5 611
Revenus d'intérêts nets		3 150	3 051	2 930	9 206	8 476
Revenus tirés des frais et des commissions						
Services bancaires	20	938	888	866	2 766	2 555
Services de gestion de patrimoine	20	684	675	640	2 021	1 855
Commissions de placement et autres honoraires de services-conseils		217	160	135	543	382
Opérations de change à des fins autres que de transaction		107	98	102	314	301
Autres		102	106	82	303	259
		2 048	1 927	1 825	5 947	5 352
Charges liées aux frais et aux commissions		86	85	76	252	218
Revenus nets tirés des frais et des commissions		1 962	1 842	1 749	5 695	5 134
Autres revenus d'exploitation						
Revenus provenant des activités de transaction	21	263	344	316	932	967
Profit net sur la vente de titres de placement		180	219	100	541	278
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées		94	127	264	356	553
Revenus d'assurance, déduction faite des sinistres		123	112	108	350	332
Autres	25	715	30	48	777	159
		1 375	832	836	2 956	2 289
Total des revenus		6 487	5 725	5 515	17 857	15 899
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances		398	375	314	1 129	967
		6 089	5 350	5 201	16 728	14 932
Charges d'exploitation						
Salaires et avantages du personnel		1 730	1 629	1 634	5 112	4 842
Locaux et technologie		484	476	453	1 429	1 330
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		134	129	130	392	386
Communications		104	105	103	311	302
Publicité et prospection		146	147	119	418	346
Honoraires		120	106	118	334	303
Taxe d'affaires et taxe sur le capital		84	74	73	233	210
Autres		338	329	373	1 011	968
		3 140	2 995	3 003	9 240	8 687
Bénéfice avant impôt sur le résultat		2 949	2 355	2 198	7 488	6 245
Charge d'impôt sur le résultat		598	555	451	1 628	1 311
Bénéfice net		2 351 \$	1 800 \$	1 747 \$	5 860 \$	4 934 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		50	58	56	162	175
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		2 301	1 742	1 691	5 698	4 759
Actionnaires privilégiés		34	43	54	125	164
Actionnaires ordinaires		2 267 \$	1 699 \$	1 637 \$	5 573 \$	4 595 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)						
De base	22	1,86 \$	1,40 \$	1,37 \$	4,59 \$	3,85 \$
Dilué	22	1,85 \$	1,39 \$	1,36 \$	4,57 \$	3,82 \$

I) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption des nouvelles normes IFRS en 2014 (se reporter à la note 3).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé du résultat global

	Trimestres clos les			Semestres clos les	
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013 ¹⁾	31 juillet 2014	31 juillet 2013 ¹⁾
(non audité) (en millions de dollars)					
Bénéfice net	2 351 \$	1 800 \$	1 747 \$	5 860 \$	4 934 \$
Autres éléments du résultat global					
Variation nette des profits (pertes) de change latents :					
Profits (pertes) de change latents, montant net	(156)	(467)	(201)	1 033	235
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	77	159	(4)	(567)	(270)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profits (pertes) de change latents, montant net	(3)	(3)	–	16	–
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	18	43	(3)	(151)	(74)
	(94)	(348)	(202)	601	39
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente :					
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente, montant net	202	181	(126)	662	191
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net ²⁾	(223)	(178)	(22)	(656)	(156)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente, montant net	30	53	(36)	159	48
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	(66)	(57)	(12)	(199)	(56)
	15	7	(100)	46	43
Variation nette des profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :					
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	(245)	(31)	304	463	271
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	248	75	(53)	(521)	(75)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	(72)	(9)	80	146	72
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	72	21	(12)	(160)	(19)
	3	32	183	(44)	143
Variation nette à la réévaluation de l'actif et du passif au titre des régimes d'avantages du personnel ³⁾					
Réévaluation de l'actif et du passif au titre des régimes d'avantages du personnel	(233)	(63)	863	(374)	672
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(65)	(14)	235	(98)	184
	(168)	(49)	628	(276)	488
Autres éléments du résultat global provenant de participations dans des sociétés associées	9	(5)	(6)	25	18
Autres éléments du résultat global	(235)	(363)	503	352	731
Résultat global	2 116 \$	1 437 \$	2 250 \$	6 212 \$	5 665 \$
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	58 \$	97 \$	51 \$	202 \$	157 \$
Résultat global attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	2 058	1 340	2 199	6 010	5 508
Actionnaires privilégiés	34	43	54	125	164
Actionnaires ordinaires	2 024 \$	1 297 \$	2 145 \$	5 885 \$	5 344 \$

1) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption des nouvelles normes IFRS en 2014 (se reporter à la note 3).

2) Comprend des montants ayant trait aux couvertures admissibles.

3) Les montants inscrits au titre de la réévaluation de l'actif et du passif au titre des régimes d'avantages du personnel ne seront pas reclasés dans l'état consolidé du résultat net.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

État consolidé des variations des capitaux propres

(non audité) (en millions de dollars)	Cumul des autres éléments du résultat global										Participations ne donnant pas le contrôle		
	Actions ordinaires	Résultats non distribués ¹⁾	Écarts de conversion	Titres disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Avantages du personnel	Quote-part provenant des sociétés associées	Autres réserves ²⁾	Total des actions ordinaires	Actions privilégiées	Total des actions ordinaires et privilégiées	Détenueurs d'instruments de fonds propres - capitaux propres	Total
Solde déjà présenté au 1^{er} novembre 2013	14 516 \$	25 315 \$	(173)\$	705 \$	(42)\$	(157)	55 \$	193 \$	40 569 \$	4 084 \$	44 653 \$	1 155 \$	743 \$ 46 551 \$
Ajustement d'ouverture ³⁾	—	(247)	—	—	—	(44)	(277)	25	—	(404)	—	(404)	(17)
Soldes retraités	14 516	25 068	(173)	705	(42)	(157)	55	193	40 165	4 084	44 249	1 138	—
Bénéfice net	—	5 573	—	—	—	—	—	—	5 573	125	5 698	162	—
Autres éléments du résultat global	—	—	564	44	(44)	(277)	—	—	312	—	312	40	—
Total du résultat global	— \$	5 573 \$	2	564 \$	44 \$	(44)\$	(277)\$	25 \$	— \$	5 885 \$	125 \$	6 010 \$	202 \$
Actions émises	650	(119)	—	—	—	—	—	(30)	622	—	622	—	—
Actions rachetées	(25)	(2 307)	—	—	—	—	—	(144)	(1 150)	(1 294)	(2 307)	—	(1 294)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	—	—	—	—	—	—	—	—	(2 307)	(125)	(125)	—	(2 307)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(125)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(65)
Paiements fondés sur des actions	—	—	—	—	—	—	—	—	27	27	—	27	—
Autres	—	—	—	—	—	—	—	(12)	(12)	(12)	(12)	14	(11)
Solde au 31 juillet 2014	15 141 \$	28 217 \$	391 \$	749 \$	(86)\$	(434)\$	80 \$	178 \$	44 236 \$	2 934 \$	47 170 \$	1 276 \$	— \$ 48 446 \$
Solde déjà présenté au 1^{er} novembre 2012	13 139 \$	21 978 \$	(528)\$	597 \$	(135)\$	— \$	35 \$	166 \$	35 252 \$	4 384 \$	39 636 \$	966 \$	777 \$
Ajustement d'ouverture ³⁾	—	(203)	—	—	(714)	—	—	(917)	—	(917)	(917)	(20)	(777)
Soldes retraités	13 139	21 775	(528)	597	(135)	(714)	35	166	34 335	4 384	38 719	946	—
Bénéfice net	—	4 595	—	58	46	142	485	18	—	4 595	164	4 759	175
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	—	—	749	—	749	(18)	—	731
Total du résultat global	— \$	4 595 \$	58 \$	46 \$	142 \$	485 \$	18 \$	— \$	5 344 \$	164 \$	5 508 \$	157 \$	— \$ 5 665 \$
Actions émises	1 049	1	—	—	—	—	—	(30)	1 020	—	1 020	—	—
Dividendes versés sur les actions ordinaires	—	(2 111)	—	—	—	—	—	—	(2 111)	—	(2 111)	—	(2 111)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(164)	(164)	—	(164)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(69)	(69)
Paiements fondés sur des actions	—	—	—	—	—	—	—	32	32	—	32	—	32
Autres	—	1	—	—	—	—	—	—	26 ^{d)}	27	—	27	—
Solde au 31 juillet 2013³⁾	14 188 \$	24 261 \$	(470)\$	643 \$	7 \$	(229)\$	53 \$	194 \$	38 647 \$	4 384 \$	43 031 \$	1 079 \$	— \$ 44 110 \$

1) Comprend des résultats non distribués de 45 \$ (37 \$ au 31 juillet 2013) liés à une société associée à l'étranger soumise à des restrictions réglementaires locales.

2) Représente des montants liés aux paiements fondés sur des actions (se reporter à la note 17).

3) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption des nouvelles normes IFRS en 2014 (se reporter à la note 3).

4) Comprend les variations des participations ne donnant pas le contrôle découlant des regroupements d'entreprises et des sorties.

5) Comprend l'incidence des composantes alternatives DAA qui ont fait l'objet d'une renonciation volontaire par certains employés, qui ont conservé les options sur actions correspondantes (se reporter à la note 17).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars)

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	31 juillet 2014	31 juillet 2013¹⁾	31 juillet 2014	31 juillet 2013¹⁾
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	2 351 \$	1 747 \$	5 860 \$	4 934 \$
Ajustements pour :				
Revenus d'intérêts nets	(3 150)	(2 930)	(9 206)	(8 476)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	134	130	392	386
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	398	314	1 129	967
Charges dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en titres de capitaux propres	3	5	27	32
Profit net sur les titres de placement	(180)	(100)	(541)	(278)
Profit réalisé sur la vente d'une participation dans une société associée	(469)	—	(469)	—
Profit latent sur le reclassement d'une participation dans une société associée	(174)	—	(174)	—
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	(94)	(264)	(356)	(553)
Charge d'impôt sur le résultat	598	451	1 628	1 311
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :				
Actifs détenus à des fins de transaction	(3 237)	3 085	(21 784)	(13 072)
Titres pris en pension et titres empruntés	(8 836)	6 280	(6 389)	(8 663)
Prêts	(1 346)	(2 207)	(13 515)	(12 643)
Dépôts	(4 647)	(15 383)	17 495	(735)
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	2 688	(852)	4 570	5 440
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	3 137	4 730	10 689	27 258
Instruments financiers dérivés, montant net	(132)	754	(483)	(637)
Autres, montant net	683	(925)	2 906	5 355
Dividendes perçus	272	308	767	867
Intérêts perçus	4 789	4 683	13 878	13 487
Intérêts versés	(1 883)	(2 297)	(5 856)	(5 970)
Impôt sur le résultat payé	(283)	(405)	(1 247)	(1 171)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(9 378)	(2 876)	(679)	7 839
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières	9 135	3 445	5 438	(3 830)
Achat de titres de placement	(10 265)	(13 297)	(36 644)	(35 631)
Produit de la vente et de la venue à échéance de titres de placement	8 660	13 747	33 388	38 753
Acquisition/vente de filiales, de sociétés associées ou d'unités d'exploitation, déduction faite de la trésorerie acquise	2 535	102	2 550	(3 372)
Immobilisations corporelles, déduction faite des sorties	(91)	(49)	(203)	(187)
Autres, montant net	(46)	(18)	(117)	(219)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	9 928	3 930	4 412	(4 436)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Remboursement de débentures subordonnées	—	—	(1 000)	(3 010)
Rachat d'actions privilégiées	(300)	—	(1 150)	—
Produit de l'émission d'actions ordinaires	153	283	631	931
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(144)	—	(144)	—
Dividendes versés en trésorerie	(813)	(773)	(2 432)	(2 275)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(14)	(14)	(65)	(69)
Autres, montants nets	297	(892)	473	175
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(821)	(1 396)	(3 687)	(4 248)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(21)	24	163	47
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(292)	(318)	209	(798)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période ²⁾	5 950	5 556	5 449	6 036
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période ²⁾	5 658 \$	5 238 \$	5 658 \$	5 238 \$

1) Les montants de la période précédente ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption des nouvelles normes IFRS en 2014 (se reporter à la note 3).

2) Représente la trésorerie et les dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières (se reporter à la note 5).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

NOTES AFFÉRENTES AUX

États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)

DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2014

TABLE DES MATIÈRES

Page	Note
47	1. Entité présentant l'information financière
47	2. Base d'établissement
47	3. Principales méthodes comptables
50	4. Prises de position futures en comptabilité
51	5. Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières
51	6. Actifs détenus à des fins de transaction
52	7. Titres de placement
52	8. Décomptabilisation d'actifs financiers
53	9. Prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances
56	10. Participations dans des sociétés associées
57	11. Dépôts
57	12. Obligations sécurisées
57	13. Débentures subordonnées
57	14. Actions ordinaires
58	15. Actions privilégiées
58	16. Gestion du capital
60	17. Paiements fondés sur des actions
60	18. Avantages du personnel
60	19. Secteurs d'exploitation
63	20. Revenus tirés des frais et des commissions
63	21. Revenus provenant des activités de transaction
64	22. Résultat par action
64	23. Instruments financiers
77	24. Échéances contractuelles
79	25. Regroupements et dessaisissements d'entreprises
80	26. Événements postérieurs à la date de l'état consolidé de la situation financière

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

1. Entité présentant l'information financière

La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque ») est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) (la « *Loi sur les banques* »). La Banque est une banque inscrite à l'annexe I de la *Loi sur les banques* et elle est régie par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). La Banque est un fournisseur international de services financiers qui offre une vaste gamme de produits et de services, dont des services bancaires aux particuliers, aux

entreprises et aux grandes sociétés, ainsi que des services bancaires d'investissement. Le siège social de la Banque est situé au 1709 Hollis Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), au Canada, et les bureaux de la direction sont situés au Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Banque ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standard Board (l'*« IASB »*), ce qui est conforme à l'article 308 de la *Loi sur les banques*. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'*« IAS 34 »*), et ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2013.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 juillet 2014 a été autorisée par le conseil d'administration le 26 août 2014.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs ci-après, lesquels sont présentés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière :

- Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction
- Actifs et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
- Instruments financiers dérivés
- Titres de placement disponibles à la vente

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Banque. Sauf indication contraire, toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au million de dollars près.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction fasse des estimations, établisse des jugements et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période. Parmi les principaux domaines où la direction a porté des

jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des enjeux fondamentalement incertains, mentionnons le compte de correction de valeur pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers (y compris les dérivés), l'impôt sur le résultat des sociétés, les avantages du personnel, la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiables découlant des regroupements d'entreprises, la dépréciation de titres de placement, la dépréciation d'actifs non financiers, la détermination du contrôle des entités structurées, le contrôle de fait d'autres entités et les provisions. Les résultats réels pourraient différer des estimations présentées ici.

3. Principales méthodes comptables

Sauf pour les changements touchant les méthodes comptables énumérés ci-après, les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont cohérentes avec celles utilisées dans l'établissement des états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Le détail des principales méthodes comptables de la Banque figure à la note 3 afférente à ses états financiers consolidés annuels pour 2013.

Changements touchant les méthodes comptables

La Banque a adopté rétrospectivement les nouvelles normes et normes modifiées suivantes publiées par l'IASB en vigueur le 1^{er} novembre 2013. En conséquence, les nouvelles méthodes comptables qu'utilise la Banque sont décrites ci-après.

Avantages du personnel (IAS 19)

La Banque offre des régimes de retraite et d'autres régimes d'avantages aux salariés admissibles au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où elle exerce ses activités. Les régimes de retraite offerts prennent surtout la forme de régimes de retraite à prestations définies (lesquelles sont, en règle générale, établies en fonction du nombre d'années de service du salarié et du salaire moyen des cinq dernières années de service), et parfois celle de régimes de retraite à cotisations définies (en vertu desquels la Banque verse des cotisations définies et n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires). La Banque offre également d'autres avantages, qui comprennent des soins de santé, des soins dentaires et de l'assurance-vie postérieurs au départ à la retraite, de même que des avantages à long terme, notamment des prestations d'invalidité de longue durée.

Régimes de retraite à prestations définies et autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite

Le coût de ces avantages du personnel est établi annuellement par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs sont effectués à partir des meilleures estimations de la direction quant à diverses hypothèses, notamment en ce qui a trait au taux d'actualisation, à la rémunération future, aux coûts des soins de santé, à la mortalité ainsi qu'à l'âge de départ à la retraite des salariés. L'actif net ou le passif net de la Banque au titre des régimes d'avantages du personnel est calculé séparément pour chacun des régimes et il correspond à la différence entre la valeur actualisée des prestations futures acquises par les membres du personnel en échange de leurs services pour la période écoulée et les périodes antérieures et la juste valeur des actifs des régimes. Le montant net des revenus et charges d'intérêts est déterminé au moyen de l'application du taux d'actualisation au montant net de l'actif ou du passif au titre des prestations définies. Le taux d'actualisation est fondé sur le taux de rendement à la date de clôture d'obligations de sociétés de première qualité dont les dates d'échéance se rapprochent de celles des obligations de la Banque.

Les gains et pertes actuariels, l'incidence du plafonnement de l'actif et la variation du rendement des actifs des régimes sont comptabilisés immédiatement à l'état consolidé de la situation financière, une charge ou un crédit étant appliquée aux autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne sont pas transférés à l'état consolidé du résultat net. Lorsque le montant net figurant dans l'état consolidé de la situation financière est un actif, le montant de l'actif comptabilisé ne peut dépasser la valeur actualisée des avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements futurs du régime, soit sous forme de diminutions des cotisations futures au régime. Lorsque les prestations d'un régime sont bonifiées (ou réduites), le coût des services passés est porté au résultat net de la période au cours de laquelle le régime est modifié. L'actif net ou le passif net est inclus dans les « Autres actifs » ou les « Autres passifs », selon le cas, dans l'état consolidé de la situation financière.

Autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme sont comptabilisés de la même façon que les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite précités, sauf que les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat net dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

Régimes à cotisations définies

Certains salariés participent à des régimes de retraite à cotisations définies. Les coûts inhérents à ces régimes correspondent aux cotisations versées par la Banque au nom des salariés au cours de la période.

Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme sont comptabilisés en charges à mesure que les services correspondants sont rendus et un passif non actualisé est calculé, après déduction des paiements effectués.

La version modifiée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, élimine le recours à l'approche du corridor (méthode qu'utilisait auparavant la Banque) et exige que la valeur de l'excédent ou du déficit des régimes à prestations définies soit comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière, les gains et pertes actuariels étant comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. De plus, le taux d'actualisation utilisé pour comptabiliser le montant net des revenus ou des charges d'intérêts est fondé sur le taux d'actualisation des passifs et non sur le taux de rendement attendu des actifs. Cette situation donnera lieu à une augmentation de la charge comptabilisée à l'état consolidé du résultat net en fonction de la situation de capitalisation du régime. Les soldes des autres éléments du résultat global varient en fonction des variations des gains et pertes actuariels.

L'incidence qu'a eue l'adoption de cette norme sur les états financiers consolidés des périodes antérieures est présentée dans le tableau figurant à la fin de la présente note.

Consolidation (IFRS 10)

Les états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, la performance financière et les flux de trésorerie de la Banque et ceux de ses filiales, après élimination des transactions et des soldes intragroupe. Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Banque et ne comprennent pas les sociétés associées et les coentreprises. Les filiales de la Banque peuvent être classées dans les entités contrôlées au moyen de droits de vote ou les entités structurées. La Banque consolide une filiale à partir de la date à laquelle elle obtient le contrôle. La Banque contrôle une société émettrice lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influer sur le montant des rendements qu'elle obtient. La Banque consolide une entité émettrice si et seulement si les trois éléments suivants sont réunis :

- elle détient le pouvoir sur l'entité émettrice;
- elle est exposée ou à droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice;
- elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influer sur le montant des rendements pour les actionnaires qu'elle obtient.

Le contrôle est présumé lorsque la participation de la Banque est constituée de plus de 50 % des droits de vote d'une entité.

La Banque ne contrôle pas une entité émettrice lorsqu'elle agit comme mandataire. Un mandataire est une partie principalement chargée d'agir pour le compte et au bénéfice d'une ou de plusieurs autres parties. La Banque réévalue si elle contrôle une entité émettrice lorsque des faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments de contrôle ont changé. Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées à l'état consolidé de la situation financière dans les capitaux propres, de façon distincte des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et privilégiés de la Banque. Les cessions partielles et les acquisitions supplémentaires de participations dans une filiale qui ne donnent pas lieu à un changement de contrôle sont comptabilisées à titre de transactions sur titres de capitaux propres avec les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle. Toute différence entre la valeur comptable de la participation et le montant de la transaction est comptabilisée à titre d'ajustement des résultats non distribués.

La nouvelle norme comptable IFRS 10, *États financiers consolidés*, a remplacé les directives de consolidation de l'IAS 27, *États financiers individuels*, et de la SIC-12, *Consolidation – entités ad hoc*. Elle propose un modèle de contrôle unique fondé sur des principes pour toutes les entités afin de déterminer quelles entités sont consolidées et énonce les exigences à respecter en matière de préparation d'états financiers consolidés.

Cette norme a été appliquée rétrospectivement, avec possibilité de certaines exceptions pratiques et de dispositions transitoires.

L'adoption de l'IFRS 10 a principalement donné lieu à la déconsolidation de la Fiducie de capital Banque Scotia et de la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia (collectivement, les « fiducies »), au moyen desquelles la Banque émet certains instruments de fonds propres réglementaires. Ces entités sont conçues pour transférer le risque de crédit de la Banque aux porteurs de titres. En conséquence, la Banque n'est pas exposée ni n'a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec ces entités.

La Banque consolide toutes les entités structurées qu'elle contrôle, y compris le fonds multicédants aux États-Unis et certains instruments de financement et autres instruments.

L'incidence qu'a eue la déconsolidation sur les états financiers consolidés des périodes antérieures est présentée dans le tableau figurant à la fin de la présente note.

Dans le cadre de l'adoption de l'IFRS 10, la Banque a adopté l'IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, qui élargit la définition du terme intérêt dans d'autres entités et impose l'amélioration des informations à fournir sur les entités consolidées et non consolidées avec lesquelles la Banque fait affaire. Les informations à fournir pertinentes seront présentées dans les états financiers consolidés annuels de 2014.

Partenariats (IFRS 11)

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes, à savoir celles qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entreprise, requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les participations dans des partenariats sont classées soit comme des entreprises communes, soit comme des coentreprises, en fonction des droits et des obligations contractuels de chaque investisseur, peu importe la forme juridique du partenariat. La Banque comptabilise les éléments suivants relativement à ses intérêts dans une entreprise commune :

- sa quote-part des actifs détenus conjointement et des passifs assumés conjointement;
- sa quote-part des revenus générés conjointement et des charges engagées conjointement.

Les participations dans des coentreprises sont initialement constatées au coût et sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, laquelle reflète la quote-part de la Banque dans la hausse ou la baisse du résultat postérieurement à l'acquisition et certaines autres variations des capitaux propres de la coentreprise. Les participations dans des coentreprises font l'objet d'un test de dépréciation chaque date de clôture ou plus fréquemment si des événements ou des

changements de situation indiquent l'existence d'indications objectives de dépréciation.

Aux termes de la nouvelle norme comptable IFRS 11, *Partenariats*, la Banque classe ses participations dans des partenariats comme des entreprises communes ou des coentreprises en fonction de ses droits à l'égard des actifs des partenariats et de ses obligations à l'égard des passifs des ceux-ci. L'adoption de cette nouvelle norme comptable n'a aucune incidence sur les actifs, les passifs et les capitaux propres de la Banque.

Évaluation de la juste valeur (IFRS 13)

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux auquel la Banque a accès à la date d'évaluation. La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier est fournie par le prix observable dans un marché actif. En l'absence de prix observable dans un marché actif, la Banque a recours à une technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données observables pertinentes et minimise celle de données non observables. La technique d'évaluation choisie tient compte de tous les facteurs que des intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de la transaction.

L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, permet une exception d'évaluation aux termes de laquelle une entité peut déterminer la juste valeur d'un groupe d'actifs et de passifs financiers assortis de risques qui se compensent en fonction de la vente ou du transfert de son exposition nette à un ou à plusieurs risques particuliers. La Banque a adopté cette exception au moyen d'un choix de méthode comptable. En conséquence, les justes valeurs de certains portefeuilles d'instruments financiers sont déterminées en fonction de l'exposition nette de ces instruments à des risques de marché ou de crédit particuliers.

L'IFRS 13 fournit une définition de la juste valeur, établit un cadre unique d'évaluation de la juste valeur et énonce des exigences d'information additionnelles sur la juste valeur pour toutes les IFRS. Conformément aux dispositions de transition, l'IFRS 13 a été appliquée prospectivement à compter du 1^{er} novembre 2013. L'adoption de la définition de la juste valeur n'a eu aucune incidence sur les actifs, les passifs et les capitaux propres de la Banque. La Banque a inclus certaines nouvelles informations à fournir à la note 23 afférente à ses états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et elle présentera les autres informations nécessaires dans ses états financiers consolidés annuels de 2014.

Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers (IFRS 7)

L'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers*, prévoit de nouvelles informations à fournir sur les montants bruts faisant l'objet de droits de compensation, les montants compensés et le risque de crédit net correspondant. La Banque fournira de nouvelles informations visant à préciser l'incidence et l'incidence potentielle du droit de compensation lié aux actifs et aux passifs financiers comptabilisés de la Banque dans ses états financiers consolidés annuels de 2014.

Sommaire de l'incidence de l'adoption des nouvelles normes et des normes modifiées

Les tableaux qui suivent résument l'incidence des changements :

	Présenté auparavant	Avantages du personnel IAS 19	Consolidation IFRS 10	Montants retraités
<i>Au 31 octobre 2013 (en millions de dollars)</i>				
Total des actifs	743 788 \$	(236)\$	92 \$	743 644 \$
Total des passifs	697 237	171	849	698 257
Total des capitaux propres	46 551	(407)	(757)	45 387
Bénéfice net de l'exercice clos le 31 octobre 2013	6 697 \$	(68)\$	(19)\$	6 610 \$
Bénéfice par action				
De base	5,19 \$			5,15 \$
Dilué	5,15 \$			5,11 \$

	Présenté auparavant	Avantages du personnel IAS 19	Consolidation IFRS 10	Montants retraités
<i>Au 31 juillet 2013 (en millions de dollars)</i>				
Total des actifs	742 625 \$	(193)\$	85 \$	742 517 \$
Total des passifs	697 298	268	841	698 407
Total des capitaux propres	45 327	(461)	(756)	44 110
Bénéfice net du trimestre clos le 31 juillet 2013	1 768 \$	(16)\$	(5)\$	1 747 \$
Bénéfice par action				
De base	1,38 \$			1,37 \$
Dilué	1,37 \$			1,36 \$

4. Prises de position futures en comptabilité

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes de l'IASB ainsi que les règlements édictés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et le BSIF.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui propose un cadre unique fondé sur des principes s'appliquant à tous les contrats avec des clients. L'IFRS 15 remplace la norme antérieure régissant les produits des activités ordinaires, à savoir l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que les interprétations connexes. La norme ne vise pas les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers; en conséquence, elle aura une incidence sur les entreprises qui tirent des revenus des frais et des commissions.

La nouvelle norme prévoit un modèle fondé sur le contrôle, alors que la norme actuelle est essentiellement articulée autour des risques et des avantages. Aux termes de la nouvelle norme, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'un client obtient le contrôle d'un bien ou d'un service, c'est-à-dire lorsqu'il a la capacité de décider de l'utilisation du bien ou du service et d'en retirer des avantages.

Pour la Banque, la norme entre en vigueur le 1^{er} novembre 2017, et son adoption anticipée est autorisée selon la méthode rétrospective intégrale ou la méthode rétrospective modifiée. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme.

Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation évaluation*. La norme couvre trois grands sujets : *classement et évaluation*; *dépréciation*; et *comptabilité de couverture*.

Classement et évaluation

La norme décrit une approche unique visant à déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur. Les actifs financiers seront évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que certaines conditions permettant de les évaluer au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne soient réunies. Pour l'essentiel, les exigences de l'IFRS 9 en matière de passifs financiers sont celles de l'IAS 39. Toutefois, aux termes des nouvelles exigences, une entité qui choisit d'évaluer un passif à la juste valeur doit présenter la partie de la variation de la juste valeur attribuable aux changements dans son propre risque de crédit dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net.

Dépréciation

La norme introduit un nouveau modèle unique d'évaluation des pertes de valeur s'appliquant à tous les instruments financiers sujets à la dépréciation. Le modèle des pertes de crédit attendues remplace l'actuel modèle dit des « pertes encourues » et est fondé sur une approche prospective. Le modèle des pertes de crédit attendues prévoit une approche en trois étapes fondée sur l'évolution de la qualité du crédit des prêts depuis la comptabilisation initiale. Aux termes de la première étape, un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour une période de 12 mois sera comptabilisé pour les instruments financiers dont le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale. Aux termes de la deuxième et de la troisième étapes, le montant comptabilisé correspondra aux pertes attendues sur la durée de vie des instruments financiers dont le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale.

Comptabilité de couverture

La norme étend la portée des éléments couverts et des éléments de couverture auxquels la comptabilité de couverture peut être appliquée. Elle modifie les exigences en matière de tests d'efficacité et élimine l'abandon volontaire de la comptabilité de couverture.

Pour la Banque, la norme entre en vigueur le 1^{er} novembre 2018 et doit être appliquée sur une base rétrospective, sauf dans le cas de certaines exceptions.

L'adoption anticipée est autorisée et, le cas échéant, les exigences liées aux règles de classement et d'évaluation et aux modèles de dépréciation doivent être adoptées simultanément. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme.

Aucune autre mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité entrant en vigueur le 1^{er} novembre 2013, comme le reflète la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités annuels 2013.

5. Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 octobre 2013
Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières	5 658 \$	5 950 \$	5 449 \$
Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières	44 306	53 808	47 889
Total	49 964 \$	59 758 \$	53 338 \$

Le montant des soldes que la Banque doit maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties totalisait 4 213 millions de dollars (4 523 millions de dollars au 30 avril 2014; 4 510 millions de dollars au 31 octobre 2013).

6. Actifs détenus à des fins de transaction

a) Titres détenus à des fins de transaction

Le tableau qui suit présente une analyse de la valeur comptable des titres détenus à des fins de transaction :

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 octobre 2013
Titres détenus à des fins de transaction			
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	18 427 \$	17 428 \$	11 587 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	6 363	7 285	6 697
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	12 381	15 264	12 239
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	10 395	9 428	7 275
Actions ordinaires	43 031	41 416	35 270
Autres	13 722	12 714	11 128
Total	104 319 \$	103 535 \$	84 196 \$
Total par monnaies (en dollars canadiens)			
Dollar canadien	62 763 \$	61 959 \$	53 589 \$
Dollar américain	21 731	24 255	19 612
Peso mexicain	2 586	2 105	2 691
Autres devises	17 239	15 216	8 304
Total des titres détenus à des fins de transaction	104 319 \$	103 535 \$	84 196 \$

b) Prêts détenus à des fins de transaction

Le tableau qui suit présente la répartition par secteurs géographiques des prêts détenus à des fins de transaction :

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 octobre 2013
Prêts détenus à des fins de transaction^{1), 2)}			
États-Unis ³⁾	6 953 \$	6 116 \$	5 941 \$
Europe ⁴⁾	2 151	2 214	2 485
Asie-Pacifique ⁴⁾	2 980	2 918	1 854
Canada ⁴⁾	133	177	97
Autres ⁴⁾	695	846	848
Total	12 912 \$	12 271 \$	11 225 \$

1) La répartition par secteurs géographiques des prêts détenus à des fins de transaction se fonde sur le lieu d'origine du risque ultime de l'actif sous-jacent.

2) Les prêts sont libellés en dollars américains.

3) Comprend des prêts détenus à des fins de transaction servant de couverture à des swaps de crédit sur rendement total liés à des prêts s'établissant à 3 797 \$ (3 505 \$ au 30 avril 2014; 3 220 \$ au 31 octobre 2013), tandis que le reste a trait aux activités de transactions sur métaux précieux et aux activités de prêt à court terme.

4) Ces prêts ont trait aux activités de transactions sur métaux précieux et de prêt à court terme.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

7. Titres de placement

Les titres de placement comprennent des titres détenus jusqu'à leur échéance de 165 millions de dollars (168 millions de dollars au 30 avril 2014; 172 millions de dollars au 31 octobre 2013) et des titres disponibles à la vente de 38 899 millions de dollars (37 219 millions de dollars au 30 avril 2014; 34 147 millions de dollars au 31 octobre 2013).

Les tableaux qui suivent présentent une analyse des profits et des pertes latents sur les titres disponibles à la vente :

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 juillet 2014			
	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	6 897 \$	125 \$	1 \$	7 021 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	3 282	20	2	3 300
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	5 666	2	4	5 664
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	11 403	61	27	11 437
Obligations de pays désignés à marché naissant	39	6	—	45
Autres titres de créance	6 764	192	8	6 948
Actions privilégiées	413	16	50	379
Actions ordinaires	3 220	923	38	4 105
Total des titres disponibles à la vente	37 684 \$	1 345 \$	130 \$	38 899 \$

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 avril 2014			
	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	6 727 \$	83 \$	— \$	6 810 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	3 576	19	2	3 593
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	5 279	3	4	5 278
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	10 206	73	29	10 250
Obligations de pays désignés à marché naissant	97	12	1	108
Autres titres de créance	6 991	213	10	7 194
Actions privilégiées	412	16	57	371
Actions ordinaires	2 703	954	42	3 615
Total des titres disponibles à la vente	35 991 \$	1 373 \$	145 \$	37 219 \$

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 octobre 2013			
	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	7 036 \$	84 \$	1 \$	7 119 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	3 240	27	4	3 263
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	2 845	4	7	2 842
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	10 068	96	20	10 144
Obligations de pays désignés à marché naissant	116	34	1	149
Autres titres de créance	6 665	276	32	6 909
Actions privilégiées	413	15	44	384
Actions ordinaires	2 627	761	51	3 337
Total des titres disponibles à la vente	33 010 \$	1 297 \$	160 \$	34 147 \$

Le profit net latent sur les titres disponibles à la vente de 1 215 millions de dollars (1 228 millions de dollars au 30 avril 2014; 1 137 millions de dollars au 31 octobre 2013) est ramené à 986 millions de dollars (1 007 millions de dollars au 30 avril 2014; 980 millions de dollars au 31 octobre 2013) si l'on tient compte de l'incidence des couvertures qualifiées. Le profit net latent sur les titres disponibles à la vente est comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global.

8. Décomptabilisation d'actifs financiers

Titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation entièrement assurés en créant des titres hypothécaires (des « TH ») aux termes du Programme de TH de la *Loi nationale sur l'habitation* (le « Programme de TH LNH ») cautionné par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (la « SCHL »). Les TH créés aux termes de ce programme sont vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (la « FCH »), organisme gouvernemental, dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (« OHC »), ou encore à des tiers investisseurs. La FCH émet des titres en faveur de tiers investisseurs.

La vente de prêts hypothécaires dans le cadre des programmes susmentionnés ne satisfait pas aux exigences de décomptabilisation, la Banque conservant le risque de remboursement par anticipation et le risque de taux d'intérêt associés à ces prêts, lesquels risques constituent la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs transférés.

Les prêts hypothécaires transférés demeurent pris en compte sous « Prêts hypothécaires à l'habitation » dans l'état consolidé de la situation financière. Le produit en trésorerie tiré du transfert est traité comme un emprunt garanti et est comptabilisé sous « Dépôts – Entreprises et administrations publiques » dans l'état consolidé de la situation financière.

La valeur comptable des actifs transférés qui ne réunissent pas les critères de décomptabilisation et des passifs connexes est présentée ci-après :

	Aux		
(en millions de dollars)	31 juillet 2014 ¹⁾	30 avril 2014 ¹⁾	31 octobre 2013 ¹⁾
Actifs			
Valeur comptable des prêts hypothécaires à l'habitation	18 084 \$	16 791 \$	15 832 \$
Autres actifs associés ²⁾	2 914	4 778	11 160
Passifs			
Valeur comptable des passifs connexes	21 030	21 642	27 289

- 1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 21 047 \$ (21 629 \$ au 30 avril 2014; 26 894 \$ au 31 octobre 2013) et la juste valeur des passifs connexes, à 21 406 \$ (21 935 \$ au 30 avril 2014; 27 577 \$ au 31 octobre 2013), ce qui correspond à une position nette de (359 \$) [(306 \$) au 30 avril 2014; (683 \$) au 31 octobre 2013].
- 2) Ces montants comprennent les fonds détenus en fiducie ainsi que les actifs de placement autorisés par la FCH acquis aux termes du compte de réinvestissement du capital que la Banque doit maintenir afin de pouvoir participer aux programmes.

Titres mis en pension et titres prêtés

La Banque conclut des transactions de mise en pension et de prêt de titres dans le cadre desquelles elle transfère des actifs en s'engageant à les racheter à une date ultérieure et conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété des actifs transférés. Les titres transférés demeurent inscrits à l'état consolidé de la situation financière avec les garanties en trésorerie reçues de la contrepartie, qui sont classées dans les passifs dépôts.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs transférés et des passifs connexes :

	Aux		
(en millions de dollars)	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 octobre 2013
Valeur comptable des titres liés à ce qui suit :			
Titres mis en pension ¹⁾	82 537 \$	79 583 \$	68 868 \$
Titres prêtés	31 262	28 539	25 609
Total	113 799	108 122	94 477
Valeur comptable des passifs connexes ²⁾	91 015 \$	88 377 \$ ³⁾	77 508 \$

- 1) Compte non tenu du surnantisement des actifs.
- 2) La valeur comptable des passifs au titre des conventions de prêt de titres ne comprend que les montants liés aux garanties en trésorerie reçues et ne tient pas compte des titres reçus à titre de garantie, s'il en est. Les intérêts courus sont comptabilisés dans les autres passifs.
- 3) Les montants des périodes précédentes ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

9. Prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances

a) Prêts douteux^{1), 2), 3)}

	Au 31 juillet 2014	
	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances
(en millions de dollars)		Montant net
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 293 \$	529 \$ ⁴⁾ 764 \$
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 419	343 ⁵⁾ 1 076
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	1 152	1 115 ⁵⁾ 37
Total	3 864 \$	1 987 \$ 1 877 \$
Par secteurs géographiques		
Canada		343 \$
États-Unis		60
Autres pays		1 474
Total		1 877 \$

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

	Aux				
	30 avril 2014			31 octobre 2013	
	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Montant net	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances
(en millions de dollars)					
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 402 \$	551 \$ ⁴⁾	851 \$	1 385 \$	561 \$ ⁴⁾
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 356	337 ⁵⁾	1 019	1 270	338 ⁵⁾
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	1 142	1 071 ⁵⁾	71	1 046	994 ⁵⁾
Total	3 900 \$	1 959 \$	1 941 \$	3 701 \$	1 893 \$
Par secteurs géographiques					
Canada			348 \$		363 \$
États-Unis			102		149
Autres pays			1 491		1 296
Total			1 941 \$		1 808 \$

- 1) Les revenus d'intérêts comptabilisés à l'égard des prêts douteux au cours du trimestre clos le 31 juillet 2014 ont totalisé 2 \$ (5 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2014; 19 \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2013).
- 2) Des revenus d'intérêts supplémentaires d'environ 72 \$ auraient été comptabilisés si les prêts susmentionnés n'avaient pas été classés dans les prêts douteux (71 \$ au 30 avril 2014; 263 \$ au 31 octobre 2013).
- 3) Exclut les prêts garantis de la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.
- 4) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances en ce qui a trait aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est évalué individuellement.
- 5) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances en ce qui a trait aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux prêts aux particuliers et sur cartes de crédit est évalué sur une base collective.

b) Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Au 31 juillet 2014 et pour la période de neuf mois close à cette date						
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Radiations	Recouvrements	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Autres, y compris les écart de conversion	Solde à la clôture de la période
(en millions de dollars)						
Individuel	561 \$	(234)\$	60 \$	142 \$	– \$	529 \$
Collectif	2 604	(1 139)	294	969	2	2 730
Total avant les prêts garantis par la FDIC	3 165	(1 373)	354	1 111	2	3 259
Prêts garantis par la FDIC ¹⁾	108	–	15	18	6	147
Compte de correction de valeur total	3 273 \$	(1 373)\$	369 \$	1 129 \$	8 \$	3 406 \$

Au 30 avril 2014 et pour le semestre clos à cette date						
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Radiations	Recouvrements	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Autres, y compris les écart de conversion	Solde à la clôture de la période
(en millions de dollars)						
Individuel	561 \$	(145)\$	40 \$	92 \$	3 \$	551 \$
Collectif	2 604	(726)	181	628	(7)	2 680
Total avant les prêts garantis par la FDIC	3 165	(871)	221	720	(4)	3 231
Prêts garantis par la FDIC ¹⁾	108	–	8	11	6	133
Compte de correction de valeur total	3 273 \$	(871)\$	229 \$	731 \$	2 \$	3 364 \$

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Au 31 octobre 2013 et pour l'exercice clos à cette date

<i>(en millions de dollars)</i>	Solde à l'ouverture de l'exercice				Autres, y compris les écarts de conversion	Solde à la clôture de l'exercice
		Radiations	Recouvrements	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances		
Individuel	469 \$	(201)\$	111 \$	155 \$	27 \$	561 \$
Collectif	2 420	(1 268)	332	1 117	3	2 604
Total avant les prêts garantis par la FDIC	2 889	(1 469)	443	1 272	30	3 165
Prêts garantis par la FDIC ¹⁾	88	-	-	16	4	108
	2 977 \$	(1 469)\$	443 \$	1 288 \$	34 \$	3 273 \$

Représenté par :

<i>(en millions de dollars)</i>	Aux		
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 octobre 2013
Compte de correction de valeur à l'égard des prêts douteux	1 987 \$	1 959 \$	1 893 \$
Compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs ²⁾	1 272	1 272	1 272
Total avant les prêts garantis par la FDIC	3 259	3 231	3 165
Prêts garantis par la FDIC ¹⁾	147	133	108
	3 406 \$	3 364 \$	3 273 \$

- 1) Il s'agit du montant brut du compte de correction de valeur pour pertes sur créances, puisque le montant à recevoir de la FDIC est inscrit distinctement dans les autres actifs.
- 2) Le compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs est attribuable aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques de 747 \$ (783 \$ au 30 avril 2014; 953 \$ au 31 octobre 2013), la tranche restante étant répartie entre des prêts personnels et sur cartes de crédit de 291 \$ (269 \$ au 30 avril 2014; 129 \$ au 31 octobre 2013) et des prêts hypothécaires à l'habitation de 234 \$ (220 \$ au 30 avril 2014; 190 \$ au 31 octobre 2013).

c) Total des prêts garantis par la FDIC

<i>(en millions de dollars)</i>	Aux		
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 octobre 2013
R-G Premier Bank			
Encours du principal	2 700 \$	2 809 \$	2 929 \$
Ajustements à la juste valeur	(384)	(428)	(499)
Valeur comptable nette	2 316	2 381	2 430
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(147)	(133)	(108)
	2 169 \$	2 248 \$	2 322 \$

Les prêts acquis dans le cadre de l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico sont couverts par des ententes de partage des pertes conclues avec la FDIC. Aux termes de ces ententes, la FDIC garantit 80 % des pertes sur prêts. Les garanties expirent en avril 2015 et en avril 2020 respectivement pour les prêts non unifamiliaux et les prêts unifamiliaux. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances liée à ces prêts est présentée dans l'état consolidé du résultat net déduction faite du montant qui devrait être remboursé par la FDIC. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances est présenté à son montant brut à l'état consolidé de la situation financière. Au 31 juillet 2014, la valeur comptable des prêts garantis par la FDIC s'établissait à 2,2 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars au 30 avril 2014; 2,3 milliards de dollars au 31 octobre 2013) et le montant net à recevoir de la FDIC s'élevait à 294 millions de dollars (329 millions de dollars au 30 avril 2014; 366 millions de dollars au 31 octobre 2013), montant qui est pris en compte sous « Autres actifs » dans l'état consolidé de la situation financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

d) Prêts en souffrance autres que les prêts douteux¹⁾

Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des prêts en souffrance, mais qui ne sont pas classés dans les prêts douteux parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont entièrement garantis et que les mesures de recouvrement devraient raisonnablement permettre d'obtenir leur remboursement ou faire en sorte que le prêt soit considéré comme en règle selon la politique de la Banque.

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2014 ^{2), 3)}			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 280 \$	474 \$	153 \$	1 907 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	597	295	44	936
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	181	40	168	389
Total	2 058 \$	809 \$	365 \$	3 232 \$

(en millions de dollars)	Au 30 avril 2014 ^{2), 3)}			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 385 \$	464 \$	192 \$	2 041 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	589	295	41	925
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	214	83	157	454
Total	2 188 \$	842 \$	390 \$	3 420 \$

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2013 ^{2), 3)}			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 248 \$	496 \$	180 \$	1 924 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	506	241	49	796
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	209	81	172	462
Total	1 963 \$	818 \$	401 \$	3 182 \$

1) Les prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins ne sont pas présentés dans cette analyse, étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

2) Exclut le prêt garanti de la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») lié à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.

3) Ces prêts seraient pris en compte dans la détermination d'un niveau approprié pour les comptes de correction de valeur collectifs même s'ils ne sont pas individuellement classés dans les prêts douteux.

10. Participations dans des sociétés associées

La Banque a des participations importantes dans les sociétés associées qui suivent :

(en millions de dollars)	Pays de constitution	Nature de l'entreprise	Pourcentage de participation	Date des états financiers ¹⁾	Valeur comptable	Aux	
						31 juillet 2014	30 avril 2014
CI Financial Corp. ²⁾	Canada	Services de gestion de patrimoine	s.o.	s.o.	-\$	2 617 \$	2 577 \$
Thanachart Bank Public Company Limited	Thaïlande	Services bancaires	49,0 %	30 juin 2014	2 048	2 008	1 921
Maduro & Curiel's Bank N.V.	Curaçao	Services bancaires	48,2 %	30 juin 2014	210	205	191
Bank of Xi'an Co., Ltd.	Chine	Services bancaires	19,0 % ³⁾	30 juin 2014	331	327	291
Banco del Caribe	Venezuela	Services bancaires	26,6 %	30 juin 2014	186	175	156

1) Reflète la date des plus récents états financiers ayant été publiés lorsqu'ils sont disponibles, des états financiers dressés par la direction de la société associée ou d'autres informations publiées utilisées pour estimer les variations au chapitre de la participation de la Banque depuis les plus récents états financiers publiés.

2) Le 17 juin 2014, la Banque a vendu 82 800 000 actions (soit une participation de 29,1 %) au prix de 31,60 \$ par action. En conséquence, la participation de la Banque dans CI Financial Corp. a été ramenée de 36,8 % à 7,7 %. La Banque a mis fin à la comptabilité selon la méthode de la mise en équivalence et a reclasé sa participation restante dans les titres de capitaux propres disponibles à la vente, lesquels sont évalués à la valeur de marché.

3) La Banque a la capacité d'exercer une influence significative par la voie de sa représentation au conseil d'administration.

11. Dépôts

(en millions de dollars)	Aux					30 avril	31 octobre
	31 juillet 2014					2014	2013 ¹⁾
	Payables à vue	Portant intérêt	Ne portant pas intérêt	Payables sur préavis	Payables à date fixe	Total	Total
Dépôts de particuliers	5 095 \$	4 500 \$		90 445 \$	74 173 \$	174 213 \$	173 309 \$
Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques	47 329	18 081		28 631	238 972	333 013	337 876
Dépôts d'institutions financières	4 575	2 710		2 317	28 511	38 113	40 539
Total	56 999 \$	25 291 \$		121 393 \$²⁾	341 656 \$	545 339 \$	551 724 \$
Composition :							
Canada						357 997 \$	358 922 \$
États-Unis						85 179	90 994
R.-U.						18 967	16 337
Mexique						12 886	12 917
Pérou						11 669	11 668
Chili						5 470	5 793
Colombie						7 541	7 087
Autres pays						45 630	48 006
Total ³⁾						545 339 \$	551 724 \$
							518 061 \$

1) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption de nouvelles normes IFRS (se reporter à la note 3).

2) Comprend un montant de 101 \$ au titre des dépôts sans intérêt.

3) Les dépôts libellés en dollars américains totalisaient 201 748 \$ (212 274 \$ au 30 avril 2014; 182 271 \$ au 31 octobre 2013), les dépôts libellés en pesos mexicains s'élevaient à 11 736 \$ (11 774 \$ au 30 avril 2014; 10 480 \$ au 31 octobre 2013) et les dépôts libellés dans d'autres monnaies se chiffraient à 48 565 \$ (49 130 \$ au 30 avril 2014; 44 616 \$ 31 octobre 2013).

Se reporter à la note 24 pour connaître la structure par échéances contractuelles des dépôts, où les échéances à moins de un mois, de un à trois mois, de trois à six mois, de six à neuf mois, de neuf à douze mois, de un an à deux ans, de deux à cinq ans et à plus de cinq ans sont présentées.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des dépôts à terme au Canada de plus de 100 000 \$.¹⁾

(en millions de dollars)	Moins de trois mois	De trois à six mois	De six à douze mois	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Au 31 juillet 2014	31 372 \$	19 118 \$	19 038 \$	78 394 \$	11 467 \$	159 390 \$
Au 30 avril 2014	36 120 \$	10 877 \$	28 055 \$	77 331 \$	9 789 \$	162 172 \$
Au 31 octobre 2013 ²⁾	38 844 \$	12 097 \$	15 731 \$	75 451 \$	7 878 \$	150 001 \$

1) La majeure partie des dépôts à terme provenant de l'étranger dépassent 100 000 \$.

2) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption de nouvelles normes IFRS (se reporter à la note 3).

12. Obligations sécurisées

Le 2 avril 2014, la Banque a émis des obligations sécurisées à 1,000 % échéant le 2 avril 2019 de 1 milliard d'euros aux termes de son Programme inscrit d'obligations sécurisées mondiales. Le paiement de tous les montants en principal et en intérêts exigibles à l'égard des obligations sécurisées est inconditionnellement et irrévocablement garanti par la Société en commandite garantie d'obligations sécurisées Banque Scotia (le « garant des obligations sécurisées ») et est garanti par le nantissement du portefeuille d'obligations sécurisées. Les actifs du portefeuille d'obligations sécurisées détenus par le garant des obligations sécurisées se composent de prêts hypothécaires à l'habitation non garantis de premier rang au Canada et de leur sûreté connexe. Les obligations sécurisées sont des obligations directes, non garanties et inconditionnelles de la Banque.

13. Débentures subordonnées

Le 15 avril 2014, la Banque a racheté la totalité des débentures à 4,94 % échéant en avril 2019 en cours pour 100 % de leur principal de 1,0 milliard de dollars, plus les intérêts courus à la date de rachat.

14. Actions ordinaires

Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 27 mai 2014, la Banque a annoncé que le BSIF et la Bourse de Toronto avaient approuvé son offre de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 12 millions de ses actions ordinaires. Les rachats aux termes de l'offre pourront être effectués jusqu'au 29 mai 2015 ou lorsque la Banque aura terminé ses rachats, selon la première de ces deux éventualités.

Durant le trimestre clos le 31 juillet 2014, la Banque a racheté, puis annulé 2 millions d'actions ordinaires aux termes de cette offre au prix moyen de 72,21 \$ l'action, pour un montant total d'environ 144 millions de dollars.

15. Actions privilégiées

La Banque a racheté les actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 13 (300 millions de dollars) le 29 juillet 2014, celles de série 26 (325 millions de dollars) et de série 28 (275 millions de dollars) le 26 avril 2014 et celles de série 24 (250 millions de dollars) le 26 janvier 2014, au prix de 25 \$ par action plus les dividendes déclarés et impayés.

16. Gestion du capital

La Banque s'est donné un cadre de gestion du capital afin de mesurer, d'utiliser et de surveiller son capital disponible et d'en évaluer la suffisance. Ce cadre de gestion du capital vise à atteindre les quatre principaux objectifs suivants : dépasser les seuils réglementaires et atteindre les cibles internes de capital à plus long terme, conserver des notations de crédit élevées, gérer le capital en fonction du profil de risque de la Banque et offrir un rendement acceptable aux actionnaires de la Banque.

Le capital est géré conformément à la politique de gestion du capital, qui est approuvée par le conseil d'administration. La haute direction élaboré la stratégie en matière de capital et supervise les processus de gestion du capital de la Banque. Les groupes Finance, Trésorerie du Groupe et Gestion du risque global de la Banque jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la stratégie de la Banque en matière de capital et dans la gestion du capital. Le capital est géré en fonction de mesures des fonds propres réglementaires et de mesures internes.

Même si la Banque est assujettie à plusieurs exigences en matière de capital dans les différentes lignes d'activité et les divers pays dans lesquels elle exerce ses activités, la suffisance des fonds propres est gérée sur une base consolidée. La Banque prend également des mesures pour s'assurer que ses filiales respectent ou dépassent les exigences réglementaires en matière de capital au niveau local. La principale autorité de réglementation à laquelle la Banque doit se conformer à l'égard de la suffisance de ses fonds propres est le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »). Les règles en matière de suffisance des fonds propres au Canada sont conformes dans une large mesure aux normes internationales fixées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB »).

Depuis le 1^{er} novembre 2012, les banques canadiennes sont assujetties aux nouvelles exigences en matière de suffisance des fonds propres publiées par le CBCB, lesquelles sont désignées sous le nom de « Bâle III ». Bâle III s'appuie sur les règles énoncées dans le document intitulé Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres – Dispositif révisé (Bâle II). Le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a publié des lignes directrices, des exigences de communication de l'information et des directives en matière d'information à fournir qui sont conformes aux réformes de Bâle III, sauf en ce qui a trait au report des charges au titre des fonds propres à l'égard de l'ajustement de l'évaluation du crédit, cette charge devant être introduite progressivement sur une période de cinq ans à compter de janvier 2014. Conformément aux exigences du BSIF, un facteur scalaire de 0,57 a été appliqué aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour l'ajustement de l'évaluation du crédit des deux premiers trimestres de 2014. Au troisième trimestre de 2014, les facteurs scalaires appliqués au ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, au ratio des fonds propres de T1 et au ratio total des

fonds propres, respectivement aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit se sont établis à 0,57, à 0,65 et à 0,77, respectivement.

Aux termes des règles de Bâle III, trois principaux ratios de fonds propres réglementaires sont utilisés pour évaluer la suffisance des fonds propres, à savoir un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, un ratio de T1 et un ratio total des fonds propres, lesquels sont déterminés en divisant ces catégories de fonds propres par les actifs pondérés en fonction du risque.

Bâle III a introduit une nouvelle catégorie de fonds propres, à savoir les « actions ordinaires et assimilées de T1 », qui sont principalement constituées des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires après les ajustements réglementaires. Ces ajustements réglementaires portent notamment sur le goodwill, les immobilisations incorporelles compte tenu des passifs d'impôt différé, les actifs d'impôt différé qui sont tributaires de la rentabilité future, les actifs nets de régimes de retraite à prestations définies, l'insuffisance des provisions pour pertes sur créances attendues et les placements importants dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires d'autres institutions financières. De plus, certains éléments nouveaux ou révisés sont désormais inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à savoir les pertes latentes sur les titres et les montants réduits liés aux participations ne donnant pas le contrôle.

Afin de permettre aux banques de respecter les nouvelles normes, Bâle III contient des dispositions transitoires applicables du 1^{er} janvier 2013 au 1^{er} janvier 2019. Les exigences transitoires entraîneront la mise en place progressive sur cinq ans de nouvelles déductions et de nouveaux éléments des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles se fera sur dix ans et l'introduction progressive d'un volant de conservation des fonds propres, sur cinq ans.

À compter de janvier 2019, aux termes des règles du CBCB, la Banque sera tenue de respecter les nouvelles exigences minimales suivantes : un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de 4,5 % et un volant de conservation de capital de 2,5 %, pour un total de 7 %. Compte tenu du volant de conservation des fonds propres, le ratio minimal de T1 sera de 8,5 % et le ratio total des fonds propres, de 10,5 %.

Le BSIF exige que les institutions de dépôt canadiennes appliquent la totalité des réformes stipulées dans l'accord de Bâle III 2019 en 2013, sans dispositions transitoires d'adoption progressive à l'égard des déductions de fonds propres (adoption dite « tout compris »), et atteignent un ratio cible pour les actions ordinaires d'au moins 7 %.

Les actifs pondérés en fonction des risques correspondent à l'exposition de la Banque au risque de crédit, au risque de marché et au risque d'exploitation. Ils sont calculés au moyen de l'application d'une combinaison de mesures internes du risque de crédit de la Banque et des pondérations en fonction du risque prescrites par le BSIF à l'exposition au risque au titre d'éléments figurant à l'état de la situation financière ou n'y figurant pas. Aux termes du cadre de Bâle, il existe deux méthodes principales pour le calcul du risque de crédit : l'approche standard, qui fait appel à des pondérations prescrites, et l'approche fondée sur les notations internes, qui permet l'utilisation par une banque de modèles internes pour

calculer une partie ou la totalité des données clés qui entrent dans le calcul des fonds propres réglementaires. Les utilisateurs de l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'*« approche NI avancée »*) doivent avoir des systèmes de gestion du risque perfectionnés pour calculer des fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit. Lorsqu'une banque parvient à prouver sa conformité totale aux exigences de l'approche NI avancée et que le BSIF approuve l'utilisation de cette approche, la banque peut alors l'utiliser pour calculer le capital requis. La Banque utilise l'approche

NI avancée pour calculer le risque de crédit à l'égard de ses portefeuilles importants du Canada, des États-Unis et de l'Europe ainsi que d'une proportion importante des portefeuilles de prêts aux sociétés et aux entreprises à l'échelle internationale. La Banque continue d'évaluer la pertinence d'appliquer l'approche NI avancée à ses autres portefeuilles dans l'avenir. En 2012, la Banque a mis en œuvre le cadre révisé par le Comité de Bâle régissant le risque de marché. La Banque utilise l'approche standard pour calculer le capital requis au titre du risque d'exploitation.

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres de la Banque se présentaient comme suit :

(en millions de dollars)	Aux					
	31 juillet 2014		30 avril 2014		31 octobre 2013 ¹⁾	
	Adoption tout compris	Dispositions transitoires	Adoption tout compris	Dispositions transitoires	Adoption tout compris	Dispositions transitoires
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	44 237 \$	44 237 \$	42 986 \$	42 986 \$	40 569 \$	40 569 \$
Participations ne donnant pas le contrôle admissibles dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des filiales	506	–	508	–	479	–
Goodwill et immobilisations incorporelles non admissibles, déduction faite des passifs d'impôt différé	(10 103)	–	(9 928)	–	(9 772)	–
Déductions liées à un seuil	(191)	–	(3 388)	–	(3 630)	–
Actifs d'impôt différé (compte non tenu de ceux découlant de différences temporaires), montant net	(618)	–	(686)	–	(752)	–
Autres déductions des actions ordinaires et assimilées de T1 ²⁾	(161)	(2 470)	(181)	(3 814)	(535)	(2 548)
Actions ordinaires et assimilées de T1	33 670 \$	41 767 \$	29 311 \$	39 172 \$	26 359 \$	38 021 \$
Actions privilégiées ³⁾	2 934	2 934	3 234	3 234	4 084	4 084
Instruments de fonds propres – composante passif – titres fiduciaires ³⁾	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400
Autres ajustements aux fonds propres de T1 ⁴⁾	18	(4 334)	21	(4 634)	71	(5 484)
Fonds propres de T1, montant net	38 022 \$	41 767 \$	33 966 \$	39 172 \$	31 914 \$	38 021 \$
Débentures subordonnées, après amortissement ³⁾	4 873	4 873	4 864	4 864	5 841	5 841
Autres ajustements aux fonds propres de T2 ⁴⁾	649	596	1 174	31	1 086	(504)
Fonds propres réglementaires totaux	43 544 \$	47 236 \$	40 004 \$	44 067 \$	38 841 \$	43 358 \$
Actifs pondérés en fonction des risques – Actions ordinaires et assimilées de T1⁵⁾	307 795 \$	314 701 \$	300 155 \$	304 507 \$	288 246 \$	293 252 \$
Actifs pondérés en fonction des risques – Fonds propres de T1⁵⁾	308 502 \$	314 701 \$	300 155	304 507	288 246	293 252
Actifs pondérés en fonction des risques – Total des fonds propres⁵⁾	309 563 \$	314 701 \$	300 155	304 507	288 246	293 252
Ratios de fonds propres						
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1	10,9 %	13,3 %	9,8 %	12,9 %	9,1 %	13,0 %
Ratio de T1	12,3 %	13,3 %	11,3 %	12,9 %	11,1 %	13,0 %
Ratio total des fonds propres	14,1 %	15,0 %	13,3 %	14,5 %	13,5 %	14,8 %
Ratio actifs/fonds propres ⁶⁾	16,8 x	16,7 x	17,9 x	17,9 x	17,1 x	17,1 x

- 1) Les mesures des fonds propres de 2013 n'ont pas été retraitées pour refléter les nouvelles normes IFRS, puisqu'elles représentent les montants réels de la période aux fins réglementaires.
- 2) Les autres ajustements aux actions ordinaires et assimilées de T1 aux termes de l'adoption tout compris comprennent les actifs au titre de régimes de retraite à prestations définies et d'autres éléments. Aux termes des dispositions transitoires, les dispositions comprennent ce qui suit : les déductions aux actions ordinaires et assimilées de T1 aux termes de l'adoption tout compris, multipliées par un facteur transitoire annuel (20 % en 2014; 0 % en 2013) et un ajustement au titre des autres déductions aux éléments de T1 pour lesquelles les autres éléments de T1 sont insuffisants.
- 3) Les instruments de fonds propres non admissibles peuvent faire l'objet d'un retrait progressif sur dix ans. Les montants présentés au titre des fonds propres réglementaires peuvent être inférieurs à ceux présentés à l'état consolidé de la situation financière.
- 4) Les autres ajustements des fonds propres de T1 et de T2 aux termes de l'adoption tout compris comprennent les participations ne donnant pas le contrôle admissibles dans des filiales. En outre, les fonds propres de T2 comprennent le compte de correction de valeur pour pertes sur créances collectif admissible et le compte de correction excédentaire. Aux termes des dispositions transitoires, les autres ajustements des fonds propres de T1 et de T2 comprennent le montant non déduit de l'ajustement réglementaire des actions ordinaires et assimilées de T1 qui représentait une déduction des fonds propres de T1 et de T2 selon les règles de Bâle II (comme 50 % des investissements importants dans d'autres institutions financières).
- 5) Au 31 juillet 2014, les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio des fonds propres de T1 et le ratio total des fonds propres, respectivement, aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit se sont établis à 0,57, à 0,65 et à 0,77, respectivement.
- 6) Selon les règles du BSIF, le ratio actifs/fonds propres est calculé en divisant les actifs totaux de la Banque, y compris certains éléments hors bilan précis, par les fonds propres réglementaires totaux aux termes des dispositions transitoires.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Au 31 juillet 2014, la Banque dépassait largement la cible en matière de capital établie par le BSIF. Le BSIF a également prescrit un ratio actifs/fonds propres, que la Banque respectait au 31 juillet 2014.

17. Paiements fondés sur des actions

Au cours du premier trimestre, la Banque a attribué 3 241 684 options assorties d'un prix d'exercice de 63,98 \$ l'option et d'une juste valeur moyenne pondérée de 8,85 \$ à certains salariés déterminés, dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des salariés.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2014, la Banque a comptabilisé des hausses respectives de 3 millions de dollars et de 27 millions de dollars (5 millions de dollars et 32 millions de dollars au 31 juillet 2013) sous « Capitaux propres – Autres réserves » en raison de la charge au titre des paiements fondés sur des actions classés dans les capitaux propres.

Renonciation aux composantes alternatives DAA

Au cours du premier trimestre de 2013, certains salariés ont volontairement renoncé à 2 835 008 composantes alternatives de droits à l'appréciation d'actions (les « composantes alternatives DAA ») tout en conservant les options sur actions correspondantes. En conséquence, il n'est pas nécessaire de réévaluer les options sur actions, et la charge à payer de 36 millions de dollars ainsi que l'actif d'impôt différé connexe de 10 millions de dollars ont été reclassés dans les capitaux propres, ce qui a entraîné une hausse nette de 26 millions de dollars au poste « Capitaux propres – Autres réserves ». Les 378 041 composantes alternatives DAA en circulation restantes demeurent classées dans les passifs, et elles sont réévaluées à la juste valeur chaque période de présentation de l'information.

18. Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les prestations de retraite, les autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau suivant présente un sommaire des charges liées aux principaux régimes de la Banque¹⁾.

Pour les trimestres clos les

(en millions de dollars)	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages		
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013 ²⁾	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013 ²⁾
Coût des services rendus liés aux régimes à prestations définies	51 \$	67 \$	62 \$	5 \$	10 \$	10 \$
Intérêts liés (à l'actif) au passif net au titre des prestations définies	1	3	11	15	15	14
Autres	2	2	3	3	1	(18)
Charge au titre des prestations définies	54 \$	72 \$	76 \$	23 \$	26 \$	6 \$
Charge au titre des cotisations définies	4 \$	5 \$	5 \$	s.o.	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global relativement aux avantages du personnel	(193)\$	– \$	672 \$	(40)\$	(63)\$	191 \$

Pour les périodes de neuf mois closes les

(en millions de dollars)	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages	
	31 juillet 2014	31 juillet 2013 ²⁾	31 juillet 2014	31 juillet 2013 ²⁾
Coût des services rendus liés aux régimes à prestations définies	182 \$	185 \$	24 \$	38 \$
Intérêts liés (à l'actif) au passif net au titre des prestations définies	5	33	44	41
Autres	6	7	5	(18)
Charge au titre des prestations définies	193 \$	225 \$	73 \$	61 \$
Charge au titre des cotisations définies	14 \$	14 \$	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global relativement aux avantages du personnel	(277)\$	608 \$	(97)\$	64 \$

1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans la présente note.

2) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption de nouvelles normes IFRS (se reporter à la note 3).

3) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont passés en revue et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

19. Secteurs d'exploitation

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux grandes

sociétés dans le monde entier. Les activités de la Banque sont regroupées en quatre secteurs : Réseau canadien, Opérations internationales, Gestion de patrimoine et assurance mondiales,

et Services bancaires et marchés mondiaux. Les résultats de ces secteurs se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les méthodes comptables qu'appliquent ces secteurs sont les mêmes que celles suivies dans l'établissement des états financiers consolidés, tel qu'il en est fait mention à la note 3 afférente au rapport annuel 2013 de la Banque. Les différences importantes en matière de mesure comptable sont les suivantes :

- Des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées. Ces

Les résultats et les actifs et passifs moyens de la Banque Scotia, par secteurs d'exploitation, sont présentés ci-après :

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2014

Base de mise en équivalence fiscale ¹⁾ (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine et assurance mondiales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ²⁾	Total
Revenus d'intérêts nets	1 450 \$	1 363 \$	114 \$	183 \$	40 \$	3 150 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	432	354	850	422	(96)	1 962
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	(2)	101	24	—	(29)	94
Autres revenus d'exploitation	3	73	727	405	73	1 281
Total des revenus	1 883	1 891	1 715	1 010	(12)	6 487
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	151	244	2	1	—	398
Charges d'exploitation	968	1 064	699	440	(31)	3 140
Charge d'impôt sur le résultat	199	131	159	161	(52)	598
Bénéfice net	565 \$	452 \$	855 \$	408 \$	71 \$	2 351 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	— \$	42 \$	9 \$	— \$	(1)\$	50 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	565 \$	410 \$	846 \$	408 \$	72 \$	2 301 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	281 \$	139 \$	14 \$	286 \$	81 \$	801 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	195 \$	88 \$	19 \$	207 \$	244 \$	753 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 5 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les autres revenus d'exploitation et dans la charge d'impôt sur le résultat de (89 \$), pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

Pour le trimestre clos le 30 avril 2014

Base de mise en équivalence fiscale ¹⁾ (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine et assurance mondiales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ²⁾	Total
Revenus d'intérêts nets	1 383 \$	1 338 \$	106 \$	185 \$	39 \$	3 051 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	396	352	830	325	(61)	1 842
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	(1)	100	69	—	(41)	127
Autres revenus d'exploitation	48	84	112	468	(7)	705
Total des revenus	1 826	1 874	1 117	978	(70)	5 725
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	140	230	—	5	—	375
Charges d'exploitation	921	1 025	659	403	(13)	2 995
Charge d'impôt sur le résultat	200	156	103	185	(89)	555
Bénéfice net	565 \$	463 \$	355 \$	385 \$	32 \$	1 800 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	— \$	47 \$	10 \$	— \$	1 \$	58 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	565 \$	416 \$	345 \$	385 \$	31 \$	1 742 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	278 \$	143 \$	16 \$	283 \$	78 \$	798 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars) ³⁾	191 \$	91 \$	20 \$	208 \$	240 \$	750 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 5 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les autres revenus d'exploitation et dans la charge d'impôt sur le résultat de (84 \$), pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

3) Les montants des périodes précédentes ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de donner une meilleure image de l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels. La majoration des revenus d'intérêts nets exonérés d'impôt et autres revenus d'exploitation jusqu'à un montant équivalent avant impôt pour les secteurs en cause. Cette différence de mesure permet de comparer les revenus d'intérêts nets et autres revenus d'exploitation imposables à ceux qui sont exonérés d'impôt.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2013¹⁾

Base de mise en équivalence fiscale ²⁾ (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine et assurance mondiales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ³⁾	Total
Revenus d'intérêts nets	1 382 \$	1 260 \$	101 \$	202 \$	(15) \$	2 930 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	367	350	762	324	(54)	1 749
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	2	300	59	—	(97)	264
Autres revenus d'exploitation	8	93	107	383	(19)	572
Total des revenus	1 759	2 003	1 029	909	(185)	5 515
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	108	194	1	11	—	314
Charges d'exploitation	906	1 095	619	393	(10)	3 003
Charge d'impôt sur le résultat	195	178	89	127	(138)	451
Bénéfice net	550 \$	536 \$	320 \$	378 \$	(37) \$	1 747 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	— \$	46 \$	10 \$	— \$	— \$	56 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	550 \$	490 \$	310 \$	378 \$	(37) \$	1 691 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	274 \$	122 \$	15 \$	259 \$	93 \$	763 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars) ⁴⁾	188 \$	79 \$	18 \$	197 \$	238 \$	720 \$

- 1) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter i) l'adoption des nouvelles normes IFRS, décrites à la note 3, en 2014 et ii) les améliorations à la méthode d'établissement des prix de transferts des fonds apportées en 2014. Les améliorations comprennent le transfert de coûts liés à la liquidité réglementaire plus élevés et une diminution de la valeur des intérêts de certains types de dépôts.
- 2) Il y a lieu de se reporter à la page 5 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.
- 3) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les autres revenus d'exploitation et dans la charge d'impôt sur le résultat de (79 \$), pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 4) Les montants des périodes précédentes ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014

Base de mise en équivalence fiscale ¹⁾ (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine et assurance mondiales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ²⁾	Total
Revenus d'intérêts nets	4 241 \$	4 004 \$	327 \$	547 \$	87 \$	9 206 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	1 236	1 073	2 487	1 116	(217)	5 695
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	(4)	318	156	—	(114)	356
Autres revenus d'exploitation	73	223	952	1 249	103	2 600
Total des revenus	5 546	5 618	3 922	2 912	(141)	17 857
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	425	693	2	9	—	1 129
Charges d'exploitation	2 812	3 173	2 016	1 293	(54)	9 240
Charge d'impôt sur le résultat	604	395	354	478	(203)	1 628
Bénéfice net	1 705 \$	1 357 \$	1 550 \$	1 132 \$	116 \$	5 860 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	— \$	130 \$	32 \$	— \$	— \$	162 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 705 \$	1 227 \$	1 518 \$	1 132 \$	116 \$	5 698 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	279 \$	140 \$	15 \$	280 \$	78 \$	792 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	192 \$	89 \$	20 \$	206 \$	237 \$	744 \$

- 1) Il y a lieu de se reporter à la page 5 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.
- 2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les autres revenus d'exploitation et dans la charge d'impôt sur le résultat de (253 \$), pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013¹⁾

Base de mise en équivalence fiscale ²⁾ (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine et assurance mondiales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ³⁾	Total
Revenus d'intérêts nets	4 017 \$	3 700 \$	309 \$	612 \$	(162) \$	8 476 \$
Revenus nets tirés des frais et des commissions	1 120	1 026	2 183	954	(149)	5 134
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	11	559	169	—	(186)	553
Autres revenus d'exploitation	34	315	310	1 160	(83)	1 736
Total des revenus	5 182	5 600	2 971	2 726	(580)	15 899
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	362	574	3	28	—	967
Charges d'exploitation	2 660	3 106	1 786	1 189	(54)	8 687
Charge d'impôt sur le résultat	564	457	249	391	(350)	1 311
Bénéfice net	1 596 \$	1 463 \$	933 \$	1 118 \$	(176) \$	4 934 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	— \$	147 \$	28 \$	— \$	— \$	175 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 596 \$	1 316 \$	905 \$	1 118 \$	(176) \$	4 759 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	271 \$	120 \$	14 \$	251 \$	93 \$	749 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars) ⁴⁾	185 \$	78 \$	17 \$	188 \$	239 \$	707 \$

- 1) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter i) l'adoption des nouvelles normes IFRS, décrites à la note 3, en 2014 et ii) les améliorations à la méthode d'établissement des prix de transferts des fonds apportées en 2014. Les améliorations comprennent le transfert de coûts liés à la liquidité réglementaire plus élevés et une diminution de la valeur des intérêts de certains types de dépôts.
- 2) Il y a lieu de se reporter à la page 5 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.
- 3) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les autres revenus d'exploitation et dans la charge d'impôt sur le résultat de (235 \$), pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 4) Les montants des périodes précédentes ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

20. Revenus tirés des frais et des commissions

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus tirés des services bancaires et des revenus tirés des services de gestion de patrimoine compris dans les revenus tirés des frais et des commissions.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013 ¹⁾	31 juillet 2014	31 juillet 2013 ¹⁾
Services bancaires					
Revenus sur cartes	230 \$	224 \$	190 \$	686 \$	604 \$
Services de dépôt et de paiement	302	291	287	882	837
Commissions de crédit	255	235	241	761	710
Autres	151	138	148	437	404
Total des revenus tirés des services bancaires	938 \$	888 \$	866 \$	2 766 \$	2 555 \$
Services de gestion de patrimoine					
Fonds communs de placement	371 \$	359 \$	326 \$	1 085 \$	951 \$
Commissions de courtage	216	220	220	654	629
Frais de gestion de placements et frais de fiducie	97	96	94	282	275
Total des revenus tirés des services de gestion de patrimoine	684 \$	675 \$	640 \$	2 021 \$	1 855 \$

- 1) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption de nouvelles normes IFRS en 2014 (se reporter à la note 3).

21. Revenus provenant des activités de transaction

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus provenant des activités de transaction.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013 ¹⁾	31 juillet 2014	31 juillet 2013
Taux d'intérêt et crédit					
Taux d'intérêt et crédit	89 \$	144 \$	160 \$	358 \$	441 \$
Titres de capitaux propres	19	39	39	85	80
Marchandises	84	98	87	272	278
Change	37	51	46	163	148
Autres	34	12	(16)	54	20
Revenus provenant des activités de transaction	263 \$	344 \$	316 \$	932 \$	967 \$

- 1) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption de nouvelles normes IFRS en 2014 (se reporter à la note 3).

22. Résultat par action

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013 ¹⁾	31 juillet 2014	31 juillet 2013 ¹⁾
Bénéfice de base par action ordinaire					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 267 \$	1 699 \$	1 637 \$	5 573 \$	4 595 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 217	1 215	1 198	1 214	1 192
Bénéfice de base par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,86 \$	1,40 \$	1,37 \$	4,59 \$	3,85 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 267 \$	1 699 \$	1 637 \$	5 573 \$	4 595 \$
Ajustements du bénéfice net attribuables aux éléments suivants ³⁾ :					
Instruments de fonds propres	—	—	1	—	19
Options au titre de paiements fondés sur des actions et autres	2	1	2	6	(2)
Bénéfice ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	2 269 \$	1 700 \$	1 640 \$	5 579 \$	4 612 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 217	1 215	1 198	1 214	1 192
Ajustements du nombre moyen d'actions attribuables aux éléments suivants ³⁾ (en millions) :					
Instruments de fonds propres	—	—	2	—	11
Options au titre de paiements fondés sur des actions et autres	8	7	7	7	4
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 225	1 222	1 207	1 221	1 207
Bénéfice dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,85 \$	1,39 \$	1,36 \$	4,57 \$	3,82 \$

1) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption de nouvelles normes IFRS en 2014 (se reporter à la note 3).

2) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

3) Certaines composantes alternatives de droits à l'appreciation d'actions et options, y compris les obligations de la Banque de racheter les participations ne donnant pas le contrôle pouvant être réglées à son gré au moyen de l'émission d'actions ordinaires, étaient antidilutives au cours des périodes présentées et, par conséquent, n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Au cours du premier trimestre de 2013, 2 835 008 composantes alternatives DAA ont fait l'objet d'une renonciation volontaire par certains salariés, tandis que ceux-ci ont conservé les options sur actions connexes (se reporter à la note 17). Ces renonciations n'ont eu aucune incidence importante sur le bénéfice dilué par action.

23. Instruments financiers

a) Gestion des risques

Les principales activités commerciales de la Banque donnent lieu à un bilan composé essentiellement d'instruments financiers. En outre, la Banque utilise des instruments financiers dérivés tant à des fins de transaction qu'à des fins de couverture. Les principaux risques financiers découlant de la transaction d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le cadre de gestion du risque élaboré par la Banque pour contrôler, évaluer et gérer ces risques est le même que celui qui était en place au 31 octobre 2013.

i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

Les expositions au risque de crédit présentées ci-dessous sont fondées sur l'approche conforme à l'accord de Bâle appliquée

par la Banque. Tous les portefeuilles canadiens, américains et européens d'une importance significative sont soumis à l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'*« approche NI avancée »*), et il en est de même pour une proportion importante des portefeuilles de grandes sociétés et d'entreprises à l'échelle internationale. L'approche standard est appliquée aux autres portefeuilles, y compris à d'autres portefeuilles à l'étranger. Aux termes de l'approche NI avancée, la Banque utilise des paramètres estimatifs internes du risque fondés sur des données historiques.

Aux termes de l'approche standard, le risque de crédit est estimé selon les pondérations de risque définies par l'accord de Bâle, soit en fonction des évaluations du crédit effectuées par des agences de notation externes, soit en fonction du type de contrepartie en ce qui a trait aux expositions autres qu'envers les prêts aux particuliers et du type de produit pour les expositions envers les prêts aux particuliers.

Exposition en cas de défaut¹⁾

(en millions de dollars)	Aux			30 avril	31 octobre
	31 juillet 2014			2014	2013
	Approche NI avancée	Approche standard	Total	Total	Total
Par sous-catégories d'exposition					
Prêts autres qu'aux particuliers ²⁾					
Prélevés ³⁾	258 256 \$	48 310 \$	306 566 \$	319 653 \$	300 205 \$
Engagements non prélevés	54 179	3 581	57 760	53 598	59 789
Autres expositions ⁴⁾	78 569	2 888	81 457	77 181	79 698
Total – prêts autres qu'aux particuliers	391 004 \$	54 779 \$	445 783 \$	450 432 \$	439 692 \$
Prêts aux particuliers					
Prélevés ⁵⁾	162 045 \$	45 468 \$	207 513 \$	202 646 \$	197 279 \$
Engagements non prélevés	37 034	–	37 034	27 639	26 491
Total des prêts aux particuliers	199 079 \$	45 468 \$	244 547 \$	230 285 \$	223 770 \$
Total	590 083 \$	100 247 \$	690 330 \$	680 717 \$	663 462 \$

- 1) *Après les mesures d'atténuation du risque de crédit et exclusion faite des titres de capitaux propres disponibles à la vente et d'autres actifs.*
 2) *Les expositions au titre des montants prélevés selon l'approche NI avancée pour les prêts autres qu'aux particuliers comprennent des prêts hypothécaires garantis par l'État.*
 3) *Les montants prélevés au titre des prêts autres qu'aux particuliers comprennent les prêts, les acceptations bancaires, les dépôts auprès d'autres institutions financières et les titres de créance disponibles à la vente.*
 4) *Comprend les instruments de crédit hors bilan tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les titrisations, les instruments dérivés négociés de gré à gré et les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties connexes.*
 5) *Les montants prélevés au titre des prêts aux particuliers comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les cartes de crédit, les marges de crédit et les autres prêts aux particuliers.*

Qualité du crédit relative aux prêts autres qu'aux particuliers

Le portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers de la Banque est bien diversifié par secteurs. Au 31 juillet 2014, au 30 avril 2014, au 31 janvier 2014 et au 31 octobre 2013, une proportion considérable du portefeuille de prêts aux entreprises et aux sociétés autorisées était constituée de prêts évalués en interne selon une notation qui correspondrait, en règle générale, à une notation de première qualité de la part d'agences de notation externes. Les concentrations de risque de crédit n'ont subi aucune modification importante depuis le 31 octobre 2013.

Qualité du crédit relative aux prêts aux particuliers

Les portefeuilles de prêts aux particuliers de la Banque se composent de prêts d'un montant relativement peu élevé à un grand nombre d'emprunteurs. Ces portefeuilles sont répartis dans tout le Canada ainsi que dans un grand nombre de pays. En raison de leur nature, ces portefeuilles sont donc très diversifiés. Par ailleurs, une tranche de 52 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien était garantie au 31 juillet 2014 (54 % au 30 avril 2014; 55 % au 31 octobre 2013). Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non garantie du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien s'établissait à 55 % (55 % au 30 avril 2014; 57 % au 31 octobre 2013).

Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard

Au 31 juillet 2014, le portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard se chiffrait à 45 milliards de dollars (44 milliards de dollars au 30 avril 2014; 42 milliards de dollars au 31 octobre 2013) et se composait de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels, de prêts sur cartes de crédit et de marges de crédit consenties à des

particuliers, principalement aux Antilles et en Amérique latine. Une tranche de 23 milliards de dollars (23 milliards de dollars au 30 avril 2014; 21 milliards de dollars au 31 octobre 2013) du portefeuille total de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard correspondait à des prêts hypothécaires et à des prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels, la plupart de ceux-ci ayant un ratio prêt/valeur inférieur à 80 %.

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Le risque de liquidité de la Banque fait l'objet de contrôles de gestion du risque exhaustifs et il est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Ce dernier reçoit des rapports sur le risque et sur les résultats obtenus par rapport aux limites approuvées. Le Comité de gestion du passif (« CGP ») supervise le risque de liquidité pour la haute direction et se réunit chaque semaine à cette fin.

Les éléments clés du cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque sont les suivants :

- établissement de plafonds pour la mesure et la gestion du risque de liquidité, y compris des plafonds à l'égard des sorties de fonds nettes maximales par devise pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme donnée;
- diversification prudente des activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement afin d'accéder aux marchés des capitaux internationaux et de gérer son profil d'échéance, lorsque cela est nécessaire;
- maintien d'un bloc considérable d'actifs liquides aux fins du soutien des activités. De façon générale, la Banque peut vendre ces actifs ou les donner en nantissement en vue d'honorer ses obligations;

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

- essais dans des conditions critiques visant la liquidité, y compris des scénarios à l'échelle de la Banque et à l'échelle mondiale ainsi qu'une combinaison de scénarios systémiques et spécifiques;
- plan d'urgence en matière de liquidité.

Les établissements de la Banque à l'étranger ont des cadres de gestion de la liquidité qui sont semblables à celui de la Banque. En ce qui a trait au risque de liquidité, les dépôts locaux sont gérés en fonction des cadres de gestion locaux et des exigences réglementaires locales.

iii) Risque de marché

Le risque de marché découle des fluctuations des prix et des taux du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de

taux, le cours des actions, les cours de change et le prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l'ampleur de leur volatilité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, y compris le risque d'écart de taux, correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt, aux taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires, aux variations du prix du crédit sur le marché et à la solvabilité d'un émetteur donné.

Sensibilité aux taux d'intérêt des instruments détenus à des fins autres que de transaction

Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt, le tableau qui suit indique l'incidence pro forma après impôt sur le bénéfice net au cours des douze prochains mois et sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque d'une hausse ou d'une baisse immédiate et durable de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt, pour les principales devises, tels qu'ils ont été déterminés par la Banque.

	Aux							
	31 juillet 2014						30 avril 2014	31 juillet 2013
	Bénéfice net			Valeur économique				
(en millions de dollars)	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total	Bénéfice net	Valeur économique
+ 100 points de base	45 \$	109 \$	154 \$	(413)\$	(163)\$	(576)\$	182 \$	(489)\$
- 100 points de base	(45)	(108)	(153)	273	201	474	(175)	387
+ 200 points de base	90 \$	220 \$	310 \$	(940)\$	(315)\$	(1 255)\$	367 \$	(1 111)\$
- 200 points de base	(90)\$	(204)\$	(294)\$	436 \$	434 \$	870	(329)\$	728

Risque de change lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque de change correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours au comptant et des cours à terme.

En l'absence de couverture, au 31 juillet 2014, une hausse (baisse) de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les monnaies dans lesquelles la Banque exerce ses activités entraînerait une diminution (augmentation) de son résultat annuel avant impôt d'environ 49 millions de dollars

(52 millions de dollars au 30 avril 2014; 52 millions de dollars au 31 juillet 2013), principalement en raison de sa position en dollars américains. La Banque couvre ce risque de change.

Au 31 juillet 2014, compte tenu des activités de couverture, une variation similaire du dollar canadien donnerait lieu à une augmentation (diminution) d'environ 246 millions de dollars (233 millions de dollars au 30 avril 2014; 208 millions de dollars au 31 juillet 2013) des pertes de change latentes dans le cumul des autres éléments du résultat global figurant dans les capitaux propres.

Risque sur actions lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque sur actions correspond au risque de perte découlant de fluctuations défavorables du cours des titres de capitaux propres. La Banque est exposée au risque sur actions par l'intermédiaire de ses portefeuilles de titres de capitaux

propres disponibles à la vente. La juste valeur des titres de capitaux propres disponibles à la vente est présentée à la note 7.

Gestion du risque lié au portefeuille de transaction

Le tableau ci-dessous présente la VaR de la Banque par facteurs de risque ainsi que la VaR ayant subi une simulation de crise :

VaR quotidienne par facteurs de risque

(en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le			Au	Aux	
	31 juillet 2014			31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013
	Moyenne	Haut	Bas			
Écart de taux plus taux d'intérêt ¹⁾	14,8 \$	18,8 \$	11,9 \$	15,3 \$	16,6 \$	10,2 \$
Écart de taux	10,7	12,0	9,9	11,6	8,6	5,6
Taux d'intérêt	10,8	16,1	7,1	8,2	12,9	7,4
Titres de capitaux propres	3,1	4,1	2,2	3,4	3,0	3,2
Change	0,8	1,4	0,6	0,6	0,7	1,6
Marchandises	2,7	4,1	1,8	3,8	2,6	2,2
Spécifique à la dette	15,5	18,8	11,2	18,8	11,4	14,1
Effet de la diversification	(15,5)	s.o.	s.o.	(17,1)	(14,3)	(14,2)
VaR à l'échelle de la Banque	21,5 \$	25,4 \$	18,3 \$	24,9 \$	20,0 \$	17,1 \$
VaR ayant subi une simulation de crise à l'échelle de la Banque	31,2 \$	40,3 \$	25,3 \$	40,3 \$	28,4 \$	29,5 \$

1) Ce poste s'intitulait auparavant « Taux d'intérêt ». Une granularité additionnelle a été ajoutée afin de tenir compte de la VaR au titre de l'écart de crédit et du taux d'intérêt individuellement et collectivement.

iv) Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation s'entend du risque de perte directe ou indirecte auquel est exposée la Banque en raison de l'insuffisance ou de l'échec de processus ou systèmes, d'erreurs humaines ou d'événements externes. Le risque d'exploitation comprend le risque juridique et réglementaire, le risque lié aux processus d'affaires et au changement, les manquements aux obligations de fiduciaire ou aux obligations d'information, la défaillance de la technologie, les crimes financiers et les risques environnementaux. Le risque d'exploitation est présent d'une façon ou d'une autre dans chacune des activités commerciales et de soutien de la Banque.

Le risque d'exploitation peut donner lieu à des pertes financières, à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque. Celle-ci réussit très bien à gérer le risque d'exploitation dans le but de protéger les actifs des clients et de préserver la valeur pour les actionnaires. La Banque a mis au point des politiques, des procédures et des méthodes d'évaluation pour faire en sorte que le risque d'exploitation soit bien circonscrit et géré au moyen de contrôles efficaces.

b) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Banque a choisi de désigner certains instruments financiers comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de cette juste valeur étant comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net. Ces instruments comprennent :

- certains titres de créance afin de réduire substantiellement la disparité de traitement en matière

de comptabilisation entre les variations de la juste valeur de ces actifs et les variations de la juste valeur des dérivés connexes;

- certains passifs au titre de billets de dépôt comportant des composantes incorporées qui modifient sensiblement les flux de trésorerie de l'instrument de passif hôte, mais qui ne sont pas séparées de celui-ci.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs et des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de leur juste valeur.

(en millions de dollars)	Juste valeur			Variation de la juste valeur ¹⁾			
	Aux			Pour les périodes de neuf mois closes les			
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 octobre 2013	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013	31 juillet 2014
Titres de placement – titres de créance	111 \$	114 \$	106 \$	(1)\$	1 \$	(1)\$	1 \$
Passifs au titre de billets de dépôt ²⁾	275	181	174	6	(1)	8	6

1) Les montants des profits ou des pertes sont constatés sous « Autres revenus d'exploitation – Autres ».

2) Au 31 juillet 2014, la Banque était tenue aux termes de contrats de verser 283 \$ aux détenteurs des billets à l'échéance (183 \$ au 30 avril 2014; 176 \$ au 31 octobre 2013).

c) Instruments financiers – juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

La Banque a mis en place des contrôles et des processus afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers est effectuée de façon appropriée. Le groupe Gestion du risque global est responsable de la conception et de la mise en application du cadre de gestion des risques de la Banque. Le groupe Gestion du risque global est indépendant des unités d'exploitation de la Banque et est supervisé par la haute direction et le conseil d'administration. Les comités de la haute direction du groupe Gestion du risque global surveillent et établissent les normes liées aux processus de gestion des risques qui sont essentielles à la mise en place de méthodes et de politiques appropriées d'évaluation de la juste valeur.

Dans la mesure du possible, les évaluations sont fondées sur des prix cotés ou des données observables sur des marchés actifs. Le groupe Gestion du risque global supervise un processus de vérification des prix mensuel indépendant visant à évaluer la fiabilité et l'exactitude des prix et des données entrant dans l'évaluation de la juste valeur. Le processus de vérification des prix indépendant est réalisé par des groupes de vérification des prix qui sont indépendants de l'entreprise. La Banque maintient une liste indépendante de sources d'établissement des prix qui sont utilisées dans le cadre du processus de vérification des prix indépendant et approuvées par un comité de la haute direction. Ces sources comprennent notamment des courtiers et des services d'établissement des prix par consensus. Les politiques d'évaluation liées au processus de vérification des prix indépendant requièrent que toutes les sources d'établissement des prix ou des taux soient externes à la Banque. Le groupe Gestion du risque global réalise également une évaluation indépendante des sources

d'établissement des prix ou des taux afin de déterminer les niveaux de présence ou de représentation sur le marché.

Lorsque les prix cotés ne sont pas faciles à obtenir, comme dans le cas de transactions sur des marchés inactifs ou illiquides, des modèles internes qui maximisent l'utilisation de données observables sont utilisés pour estimer la juste valeur. Un comité de la haute direction indépendant du groupe Gestion du risque global supervise l'examen, l'approbation et la validation continue des modèles d'évaluation de la juste valeur. Les politiques de risques liées à l'élaboration des modèles sont approuvées par la haute direction ou par des comités des risques clés.

Lors de la détermination de la juste valeur de certains instruments ou portefeuilles d'instruments, des ajustements ou des réserves pour moins-value pourraient être nécessaires pour en arriver à une représentation plus précise de la juste valeur. La politique de la Banque, qui consiste à appliquer des réserves pour moins-value à un portefeuille d'instruments, est approuvée par un comité de la haute direction. Ces réserves comprennent des ajustements au titre des écarts entre les cours acheteurs et les cours vendeurs, de paramètres non observables et de restrictions sur les prix sur des marchés inactifs ou illiquides. La méthode de calcul des réserves pour moins-value est examinée au moins une fois l'an par un comité de la haute direction du groupe Gestion du risque global.

Se reporter à la note 6 afférente à notre rapport annuel 2013 pour connaître les techniques d'évaluation de la juste valeur de nos principaux actifs et passifs financiers.

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments financiers de la Banque. Les justes valeurs présentées ne tiennent pas compte des actifs non financiers comme les immobilisations corporelles ainsi que le goodwill et autres immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars)	Aux							
	31 juillet 2014			30 avril 2014			31 octobre 2013 ¹⁾	
	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable (défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable (défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale
Actifs								
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	49 964 \$	49 964 \$	– \$	59 758 \$	59 758 \$	– \$	53 338 \$	53 338 \$
Métaux précieux	7 916	7 916	–	8 181	8 181	–	8 880	8 880
Actifs détenus à des fins de transaction	120 407	120 407	–	117 728	117 728	–	96 489	96 489
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	111	111	–	114	114	–	106	106
Titres pris en pension et titres empruntés	91 632	91 632	–	83 357	83 357	–	82 533	82 533
Instruments financiers dérivés	24 952	24 952	–	25 223	25 223	–	24 503	24 503
Titres de placement	39 064	39 064	–	37 387	37 387	–	34 319	34 319
Prêts	423 315	418 942	4 373	423 400	418 864	4 536	404 710	402 215
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	10 010	10 010	–	11 158	11 158	–	10 556	10 556
Autres actifs	7 436	7 436	–	6 430	6 430	–	8 557	8 557
Passifs								
Dépôts	547 190	545 339	(1 851)	553 720	551 724	(1 996)	520 001	518 061
Acceptations	10 010	10 010	–	11 158	11 158	–	10 556	10 556
Obligations liées aux titres vendus à découvert	30 163	30 163	–	27 810	27 810	–	24 977	24 977
Instruments financiers dérivés	28 686	28 686	–	28 918	28 918	–	29 267	29 267
Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés	91 015	91 015	–	88 377	88 377	–	77 508	77 508
Débentures subordonnées	5 098	4 873	(225)	5 101	4 864	(237)	6 059	5 841
Autres passifs	21 256	20 977	(279)	19 382	19 177	(205)	26 208	26 208

1) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption de nouvelles normes IFRS en 2014 (se reporter à la note 3).

d) Hiérarchie des justes valeurs

La Banque évalue les instruments comptabilisés à la juste valeur à l'aide de prix cotés sur des marchés, lorsque de tels prix sont disponibles. L'utilisation de prix cotés sur des marchés donne lieu à une évaluation de niveau 1. Lorsque de tels prix cotés ne sont pas disponibles, la Banque utilise autant que possible des données observables dans des modèles d'évaluation. Lorsque toutes les données importantes sont observables, il s'agit alors d'une évaluation de niveau 2. Les évaluations qui nécessitent l'utilisation de nombreuses données non observables sont considérées comme étant de niveau 3.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des évaluations de la juste valeur récurrentes.

Évaluations de la juste valeur récurrentes

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 juillet 2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actifs détenus à des fins de transaction				
Prêts	– \$	12 912 \$	– \$	12 912 \$
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	18 427	–	–	18 427
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	–	6 363	–	6 363
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	12 381	–	–	12 381
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	8 397	1 998	–	10 395
Titres de sociétés et autres titres de créance	149	13 541	32	13 722
Fiducies / fonds de revenu et fonds de couverture	153	3 323	1 254	4 730
Titres de capitaux propres	38 030	234	37	38 301
	77 537 \$	38 371 \$	1 323 \$	117 231 \$
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net				
Fonds de couverture	– \$	19 \$	22 \$	41 \$
Titres de sociétés et autres titres de créance	–	70	–	70
	– \$	89 \$	22 \$	111 \$
Titres de placement¹⁾				
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	5 698 \$	1 323 \$	– \$	7 021 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	761	2 539	–	3 300
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	5 555	109	–	5 664
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	5 750	5 291	396	11 437
Obligations de pays désignés à marché naissant	–	45	–	45
Titres de sociétés et autres titres de créance	786	5 478	561	6 825
Titres hypothécaires	–	83	40	123
Titres de capitaux propres	3 236	222	1 026	4 484
	21 786 \$	15 090 \$	2 023 \$	38 899 \$
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	– \$	11 801 \$	120 \$	11 921 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	2	8 625	–	8 627
Contrats sur titres de capitaux propres	163	1 064	586	1 813
Dérivés de crédit	–	870	5	875
Autres	532	1 145	39	1 716
	697 \$	23 505 \$	750 \$	24 952 \$
Passifs				
Dépôts²⁾				
	– \$	133 \$	986 \$	1 119 \$
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations liées aux titres vendus à découvert				
	– \$	275 \$	– \$	275 \$
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	– \$	12 004 \$	40 \$	12 044 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	2	7 603	–	7 605
Contrats sur titres de capitaux propres	384	2 238	480	3 102
Dérivés de crédit	–	4 374	5	4 379
Autres	575	981	–	1 556
	961 \$	27 200 \$	525 \$	28 686 \$

1) Exclusion faite de placements détenus jusqu'à l'échéance de 165 \$.

2) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés de billets de dépôt structurés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Au 30 avril 2014

<i>(en millions de dollars)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actifs détenus à des fins de transaction				
Prêts	– \$	12 271 \$	– \$	12 271 \$
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	17 396	32	–	17 428
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	–	7 285	–	7 285
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	15 264	–	–	15 264
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	7 505	1 923	–	9 428
Titres de sociétés et autres titres de créance	260	12 422	32	12 714
Fiducies / fonds de revenu et fonds de couverture	153	3 771	1 212	5 136
Titres de capitaux propres	36 056	187	37	36 280
	76 634 \$	37 891 \$	1 281 \$	115 806 \$
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net				
Fonds de couverture	– \$	19 \$	23 \$	42 \$
Titres de sociétés et autres titres de créance	–	72	–	72
	– \$	91 \$	23 \$	114 \$
Titres de placement¹⁾				
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	5 560 \$	1 250 \$	– \$	6 810 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	878	2 715	–	3 593
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	5 101	170	–	5 271
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	5 225	4 647	392	10 264
Obligations de pays désignées à marché naissant	68	40	–	108
Titres de sociétés et autres titres de créance	792	5 635	611	7 038
Titres hypothécaires	–	117	41	158
Titres de capitaux propres	2 620	214	1 143	3 977
	20 244 \$	14 788 \$	2 187 \$	37 219 \$
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	– \$	11 376 \$	122 \$	11 498 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	3	9 096	–	9 099
Contrats sur titres de capitaux propres	158	814	492	1 464
Dérivés de crédit	–	1 026	12	1 038
Autres	546	1 570	8	2 124
	707 \$	23 882 \$	634 \$	25 223 \$
Passifs				
Dépôts²⁾				
	– \$	106 \$	1 008 \$	1 114 \$
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations liées aux titres vendus à découvert				
	23 725 \$	4 085 \$	– \$	27 810 \$
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	– \$	11 363 \$	34 \$	11 397 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	2	8 318	–	8 320
Contrats sur titres de capitaux propres	353	1 964	616	2 933
Dérivés de crédit	–	4 802	11	4 813
Autres	545	910	–	1 455
	900 \$	27 357 \$	661 \$	28 918 \$

1) Exclusion faite de placements détenus jusqu'à l'échéance de 168 \$.

2) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés de billets de dépôt structurés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Au 31 octobre 2013²⁾

(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actifs détenus à des fins de transaction				
Prêts	– \$	11 225 \$	– \$	11 225 \$
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	11 587	–	–	11 587
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	–	6 697	–	6 697
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	12 239	–	–	12 239
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	6 183	1 092	–	7 275
Titres de sociétés et autres titres de créance	219	10 878	31	11 128
Fiducies / fonds de revenu et fonds de couverture	163	4 093	1 248	5 504
Titres de capitaux propres	29 468	214	84	29 766
	59 859 \$	34 199 \$	1 363 \$	95 421 \$
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net				
Fonds de couverture	– \$	– \$	37 \$	37 \$
Titres de sociétés et autres titres de créance	–	69	–	69
	– \$	69 \$	37 \$	106 \$
Titres de placement¹⁾				
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	6 874 \$	245 \$	– \$	7 119 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	988	2 275	–	3 263
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	2 622	173	–	2 795
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	4 406	5 383	402	10 191
Obligations de pays désignées à marché naissant	112	37	–	149
Titres de sociétés et autres titres de créance	1 211	5 083	487	6 781
Titres hypothécaires	–	116	12	128
Titres de capitaux propres	2 391	217	1 113	3 721
	18 604 \$	13 529 \$	2 014 \$	34 147 \$
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	– \$	11 893 \$	88 \$	11 981 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	2	8 846	37	8 885
Contrats sur titres de capitaux propres	242	785	302	1 329
Dérivés de crédit	–	953	13	966
Autres	461	874	7	1 342
	705 \$	23 351 \$	447 \$	24 503 \$
Passifs				
Dépôts³⁾				
	– \$	25 \$	937 \$	962 \$
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net				
	– \$	174 \$	– \$	174 \$
Obligations liées aux titres vendus à découvert				
	22 441 \$	2 536 \$	– \$	24 977 \$
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	– \$	11 772 \$	15 \$	11 787 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	1	7 505	–	7 506
Contrats sur titres de capitaux propres	464	2 503	745	3 712
Dérivés de crédit	–	5 039	23	5 062
Autres	371	828	1	1 200
	836 \$	27 647 \$	784 \$	29 267 \$

1) Exclusion faite de placements détenus jusqu'à l'échéance de 172 \$.

2) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption de nouvelles normes IFRS en 2014 (se reporter à la note 3).

3) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés des billets de dépôt structurés.

Évaluations de la juste valeur non récurrentes

Il n'y a eu aucune évaluation non récurrente au cours des trimestres clos le 31 juillet 2014 et le 30 avril 2014.

Variations de la juste valeur des instruments de niveau 3

Le tableau qui suit résume les variations se rapportant aux instruments de niveau 3 pour le trimestre clos le 31 juillet 2014.

Les soldes positifs représentent des actifs alors que les soldes négatifs représentent des passifs. En conséquence, les montants positifs indiquent des achats d'actifs ou des règlements de passifs alors que les montants négatifs indiquent des ventes d'actifs ou des émissions de passifs.

Au 31 juillet 2014

(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture de la période	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ¹⁾						Transferts Achats/ émissions Ventes/ règlements vers (depuis) le niveau 3	Juste valeur à la clôture de la période	Variation des profits (pertes) latents comptabilisés en résultat pour les instruments toujours détenus ³⁾
		Profits (pertes) comptabilisés en résultat ¹⁾	Profits (pertes) dans les autres éléments du résultat	Transferts Achats/ émissions	Ventes/ règlements	vers (depuis) le niveau 3				
Actifs détenus à des fins de transaction										
Titres de sociétés et autres titres de créance	32 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	32 \$	– \$	
Fiducies / fonds de revenu et fonds de couverture	1 235	(17)	–	60	(2)	–	–	1 276	(17) ⁴⁾	
Titres de capitaux propres	37	–	–	–	–	–	–	37	–	
	1 304	(17)	–	60	(2)	–	–	1 345	(17)	
Titres de placement										
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	392	1	(4)	185	(178)	–	–	396	–	
Titres de sociétés et autres titres de créance	611	31	(22)	–	(59)	–	–	561	–	
Titres hypothécaires	41	–	–	–	(1)	–	–	40	–	
Titres de capitaux propres	1 143	100	(58)	29	(188)	–	–	1 026	–	
	2 187	132	(84)	214	(426)	–	–	2 023	–	
Actifs sous forme d'instruments financiers dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	122	(2)	–	–	–	–	–	120	(2)	
Contrats de change et contrats sur l'or	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Contrats sur titres de capitaux propres	492	31	–	307	(5)	(239)	–	586	31	
Dérivés de crédit	12	(7)	–	–	–	–	–	5	(7)	
Autres	8	1	–	30	–	–	–	39	1	
	(34)	–	–	(6)	–	–	–	(40)	–	
Passifs sous forme d'instruments financiers dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	(616)	(37)	–	(3)	93	83	–	(480)	(37) ⁵⁾	
Contrats sur titres de capitaux propres	(11)	1	–	–	5	–	–	(5)	–	
Dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Autres	(27)	(13)	–	328	93	(156)	–	225	(14)	
Dépôts⁶⁾	(1 008)	22	–	–	–	–	–	(986)	22 ⁴⁾	
Total	2 456 \$	124 \$	(84)\$	602 \$	(335)\$	(156)\$	–	2 607 \$	(9)\$	

- 1) Les profits et pertes sur les actifs détenus à des fins de transaction ainsi que sur tous les instruments financiers dérivés sont inscrits dans les revenus provenant des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net. Les profits et pertes sur la cession de titres de placement sont inscrits dans le profit net sur la vente de titres de placement à l'état consolidé du résultat net.
- 2) Les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur des titres de placement sont présentés dans la variation nette des profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente à l'état consolidé des capitaux propres – Cumul des autres éléments du résultat global.
- 3) Ces montants représentent les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments de niveau 3 toujours détenus à la clôture de la période qui sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.
- 4) Les pertes latentes sur les parts de fiducies / fonds de revenu et de fonds de couverture sont compensées par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché d'un billet de dépôt lié à des actions et de certains autres instruments dérivés visés par des opérations structurées. Les pertes et les profits de compensation sont pris en compte dans les revenus provenant des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net.
- 5) Certains profits et pertes latents sur les actifs et les passifs dérivés sont compensés en grande partie par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché d'autres instruments pris en compte dans les revenus provenant des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net, ces instruments agissant comme couverture économique à l'égard de certains actifs et passifs dérivés.
- 6) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés des billets de dépôt structurés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des variations des instruments de niveau 3 pour les trimestres clos le 30 avril 2014 et le 31 octobre 2013¹⁾.

Au 30 avril 2014							
<i>(en millions de dollars)</i>	Juste valeur à l'ouverture de la période	Profits (pertes) comptabilisés en résultat ²⁾	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Achats	Ventes	Transferts vers (depuis) le niveau 3	Juste valeur à la clôture de la période
Actifs détenus à des fins de transaction ³⁾	1 495 \$	(24)\$	– \$	– \$	(167)\$	– \$	1 304 \$
Titres de placement	2 383	138	(75)	34	(293)	–	2 187
Instruments financiers dérivés	(349)	(5)	–	(1)	262	66	(27)
Dépôts ⁴⁾	(1 033)	25	–	–	–	–	(1 008)

- 1) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption de nouvelles normes IFRS en 2014 (se reporter à la note 3).
- 2) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des profits ou des pertes se rapportant à des couvertures connexes de niveaux 1 ou 2.
- 3) Les actifs détenus à des fins de transaction comprennent un montant négligeable d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
- 4) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés des billets de dépôt structurés.

Au 31 octobre 2013							
<i>(en millions de dollars)</i>	Juste valeur à l'ouverture de la période	Profits (pertes) comptabilisés en résultat ²⁾	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Achats	Ventes	Transferts vers (depuis) le niveau 3	Juste valeur à la clôture de la période
Actifs détenus à des fins de transaction ³⁾	1 540 \$	17 \$	– \$	– \$	(157)\$	– \$	1 400 \$
Titres de placement	1 977	29	14	195	(193)	(8)	2 014
Instruments financiers dérivés	(308)	(29)	–	65	(46)	(19)	(337)
Dépôts ⁴⁾	(930)	(7)	–	–	–	–	(937)

- 1) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption de nouvelles normes IFRS en 2014 (se reporter à la note 3).
- 2) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des profits ou des pertes se rapportant à des couvertures connexes de niveaux 1 ou 2.
- 3) Les actifs détenus à des fins de transaction comprennent un montant négligeable d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
- 4) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés des billets de dépôt structurés.

Analyse de sensibilité du niveau 3

Le tableau suivant présente de l'information sur les importantes données non observables utilisées dans l'évaluation des instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

	Techniques d'évaluation	Importantes données non observables	Fourchette d'estimations des données non observables¹⁾	Variation de la juste valeur en raison d'hypothèses de recharge raisonnablement possibles (en millions de dollars)
Actifs détenus à des fins de transaction²⁾ Titres de sociétés et autres titres de créance	Fondée sur un modèle	Corrélation de défaut	65 % - 92 %	–
Titres de placement Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	Fondée sur le prix	Prix	100 %	(1)/–
Titres de sociétés et autres titres de créance	Fondée sur le prix Flux de trésorerie actualisés Fondée sur un modèle	Prix Taux d'actualisation Écart de crédit Corrélation de défaut	74 % - 95 % 1 % - 2 % 50 pdb 65 % - 92 %	(11)/11
Titres hypothécaires	Fondée sur le prix	Prix	95 %	–
Titres de capitaux propres de sociétés fermées	Éléments comparables sur le marché	Évaluation du commandité au moyen des états	100 %	(41)/40
Instruments financiers dérivés Contrats de taux d'intérêt	Modèle d'établissement du prix des options	Volatilité des taux d'intérêt	10 % - 174 %	(1)/1
Contrats sur titres de capitaux propres	Modèle d'établissement du prix des options	Volatilité des capitaux propres Corrélation d'actions uniques	5,4 % - 90,6 % -77 % - 98 %	(7)/7
Contrats de crédit	Fondée sur un modèle	Corrélation de défaut	58 % -94 %	(4)/4

- 1) La fourchette d'estimations représente les données les moins élevées et les plus élevées réellement utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers, par catégories d'instruments financiers.
- 2) L'évaluation des titres de capitaux propres d'entités non cotées, des placements dans des fonds de couverture et des dérivés incorporés, séparés des billets de dépôt structurés, nécessite la valeur liquidative fournie par les gestionnaires de fonds. Les valeurs liquidatives ne sont pas considérées comme observables étant donné que les instruments ne peuvent pas être remis pour rachat à cette valeur. La fourchette d'estimation de la valeur liquidative par part ou le prix par action n'a pas été présentée pour ces instruments étant donné que l'évaluation est effectuée à l'aide d'un modèle.

La Banque exerce son jugement pour déterminer quelles données non observables sont utilisées pour calculer la juste valeur des instruments de niveau 3.

La section qui suit présente les données non observables importantes des instruments de niveau 3 et évalue l'incidence potentielle qu'une variation de chaque donnée non observable pourrait avoir sur l'évaluation de la juste valeur.

Corrélation

La corrélation d'un dérivé de crédit ou d'un instrument d'emprunt s'entend de la probabilité qu'une défaillance entraîne une succession de défaillances. Elle influe sur la distribution des défaillances dans le portefeuille et, par conséquent, sur l'évaluation d'instruments comme les tranches de TCFG. Une corrélation plus élevée peut se traduire par une hausse ou par une baisse de la juste valeur, en fonction du rang de l'instrument.

La corrélation est prise en compte dans l'établissement du prix des dérivés liés aux capitaux propres lorsque la relation entre la variation des prix de deux ou plus des actifs sous-jacents est pertinente.

Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est un taux d'intérêt utilisé pour amener à leur valeur actuelle les valeurs futures des flux de trésorerie, compte tenu de la valeur temporelle de l'argent. Une augmentation du taux d'actualisation donne lieu à une baisse de la juste valeur d'un instrument et vice versa. Le taux d'actualisation à un moment donné correspond à la somme du taux sans risque courant et d'une prime de risque. Plus les flux de trésorerie sont risqués, plus la prime de risque est élevée.

Écart de crédit

Un écart de crédit représente la prime de risque liée à un instrument dont le risque de crédit est plus élevé qu'un instrument d'emprunt de référence (habituellement une obligation gouvernementale) assorti d'une échéance semblable. Une hausse de l'écart de crédit se traduit par une diminution de la juste valeur, et vice versa.

Évaluation du commandité au moyen des états

Les valeurs des actifs fournies par les commandités représentent la juste valeur des placements dans des fonds de capital-investissement.

Volatilité

La volatilité est une mesure de la variation du prix d'un titre. La volatilité historique correspond souvent à la déviation standard annualisée des rendements du prix quotidien pour une période donnée. La volatilité implicite est la volatilité qui, lorsqu'elle est utilisée dans le cadre d'un modèle d'établissement du prix des options, se traduit par une valeur équivalant à la valeur de marché courante de l'option.

Variation de la juste valeur en raison d'hypothèses de recharge raisonnablement possibles

La juste valeur des instruments de niveau 3 est déterminée à l'aide de jugements posés par la direction quant à la valeur

appropriée des données non observables. En raison de la nature non observable des données utilisées, il peut planer une incertitude en ce qui a trait à l'évaluation des instruments de niveau 3. La direction a utilisé des hypothèses de recharge raisonnablement possibles pour déterminer la sensibilité à ces données et l'incidence potentielle pouvant en résulter sur la juste valeur de ces instruments de niveau 3.

En ce qui a trait aux titres de placement de la Banque, l'application de ces autres hypothèses raisonnablement possibles s'est traduite par un profit éventuel de 51 millions de dollars et une perte éventuelle de 53 millions de dollars (profit éventuel de 50 millions de dollars et perte éventuelle de 65 millions de dollars au 30 avril 2014; profit éventuel de 3 millions de dollars et perte éventuelle de 3 millions de dollars au 31 octobre 2013) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

En ce qui a trait aux titres détenus à des fins de transaction, aux instruments dérivés et aux obligations relatives aux titres vendus à découvert de la Banque, l'application de ces autres hypothèses raisonnablement possibles s'est traduite par un profit net éventuel de 12 millions de dollars et une perte nette éventuelle de 12 millions de dollars (profit net éventuel de 14 millions de dollars et perte nette éventuelle de 14 millions de dollars au 30 avril 2014; profit net éventuel de 16 millions de dollars et perte nette éventuelle de 16 millions de dollars au 31 octobre 2013).

Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée à l'égard de certains instruments de capitaux propres qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont couverts au moyen de swaps sur rendement total.

Transferts importants

Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations ou d'informations supplémentaires visant les données servant à l'évaluation et le caractère observable de ces dernières. La Banque comptabilise les transferts d'un niveau de la hiérarchie des justes valeurs vers un autre à la clôture de la période de communication de l'information au cours de laquelle ils surviennent.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2014, des actifs dérivés de 285 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 et des actifs dérivés de 45 millions de dollars ont été transférés du niveau 2 au niveau 3. Des passifs dérivés de 57 millions de dollars ont été transférés du niveau 2 au niveau 3 et des passifs dérivés de 140 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 2.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2014, des actifs dérivés de 99 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 et des actifs dérivés de 255 millions de dollars ont été transférés du niveau 2 au niveau 3. Des passifs dérivés de 140 millions de dollars ont été transférés du niveau 2 au niveau 3 et des passifs dérivés de 50 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 2.

Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2013, des passifs dérivés de 29 millions de dollars ont été transférés du niveau 2 au niveau 3. Des passifs dérivés de 10 millions de dollars avaient été virés du niveau 3 au niveau 2.

Tous les transferts ont découlé de nouvelles informations obtenues quant au caractère observable des données utilisées dans l'évaluation.

24. Échéances contractuelles

Le tableau qui suit présente les échéances des actifs et des passifs ainsi que les engagements hors bilan en fonction des dates d'échéance contractuelle. Du point de vue du risque de liquidité, la Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus. Plus particulièrement, pour les titres ayant une échéance déterminée, la capacité de générer des liquidités au moyen de ces titres et le délai connexe sont des facteurs plus importants que l'échéance contractuelle au regard de la gestion des liquidités. Pour les autres actifs et dépôts, la Banque pose des hypothèses quant aux taux de refinancement lorsqu'elle évalue le risque de liquidité normal et le risque de liquidité ayant subi une simulation de crise. Dans un même ordre d'idées, la Banque a recours à des hypothèses lorsqu'elle évalue les prélèvements potentiels au titre des engagements de crédit selon divers scénarios.

Au 31 juillet 2014

(en millions de dollars)	Moins de un mois	De un à trois mois	De trois à six mois	De six à neuf mois	De neuf à douze mois	De un an à deux ans	De deux à cinq ans	Plus de cinq ans	Aucune échéance déterminée	Total
Actifs										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux										
45 142 \$	840 \$	148 \$	90 \$	17 \$	86 \$	24 \$	– \$	11 533 \$	57 880 \$	
Actifs détenus à des fins de transaction	5 653	6 171	4 506	1 635	3 382	9 878	17 727	25 258	46 197	120 407
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	–	11	59	–	–	41	111
Titres pris en pension et titres empruntés	69 333	11 399	6 351	2 000	2 495	54	–	–	–	91 632
Instruments financiers dérivés	1 187	1 433	1 191	645	607	2 617	6 039	11 233	–	24 952
Titres de placement	2 354	1 919	2 283	1 852	2 165	9 562	9 674	4 769	4 486	39 064
Prêts	21 994	23 079	21 414	24 763	28 486	74 179	152 169	27 511	45 347	418 942
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 365	5 179	7 333	14 397	16 048	48 589	96 756	17 971	1 753 ¹⁾	211 391
Prêts personnels et sur cartes de crédit	2 593	1 608	2 166	2 072	2 557	7 746	16 465	4 824	41 911	81 942
Prêt aux entreprises et aux administrations publiques	16 036	16 292	11 915	8 294	9 881	17 844	38 948	4 716	5 089 ²⁾	129 015
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	–	–	–	–	–	–	–	–	(3 406)	(3 406)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 274	2 606	129	–	1	–	–	–	–	10 010
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	28 511	28 511
Passifs et capitaux propres										
Dépôts	62 935 \$	49 585 \$	50 220 \$	32 157 \$	20 041 \$	47 069 \$	67 391 \$	12 258 \$	203 683 \$	545 339 \$
Particuliers	6 529	6 284	9 611	7 562	8 460	17 213	18 245	269	100 040	174 213
Autres que de particuliers	56 406	43 301	40 609	24 595	11 581	29 856	49 146	11 989	103 643	371 126
Acceptations	7 274	2 606	129	–	1	–	–	–	–	10 010
Obligations liées aux titres vendus à découvert	1 526	83	279	660	272	3 015	10 919	10 987	2 422	30 163
Instruments financiers dérivés	1 182	1 427	1 610	658	1 028	3 420	7 611	11 750	–	28 686
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	74 187	8 817	4 719	1 691	1 601	–	–	–	–	91 015
Débentures subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	4 866	7	4 873
Autres passifs	209	340	324	159	199	1 862	2 983	3 332	23 569	32 977
Total des capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	48 446	48 446
Engagements hors bilan										
Contrats de location simple	25 \$	53 \$	78 \$	76 \$	76 \$	257 \$	542 \$	587 \$	–	1 694 \$
Engagements de crédit ³⁾	2 617	5 700	10 039	10 704	15 119	14 124	57 532	14 717	5	130 557
Garanties financières ⁴⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	27 083	27 083
Obligations d'impartition	20	39	55	57	57	223	406	–	1	858

1) Comportent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comportent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comportent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comportent le montant en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Au 30 avril 2014

(en millions de dollars)	Moins de un mois	De un à trois mois	De trois à six mois	De six à neuf mois	De neuf à douze mois	De un an à deux ans	De deux à cinq ans	Plus de cinq ans	Aucune échéance déterminée	Total
Actifs										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux										
institutions financières et métaux précieux	55 899 \$ 6 243	866 \$ 7 628	176 \$ 3 846	80 \$ 3 231	184 \$ 1 708	71 \$ 9 711	113 \$ 18 485	10 \$ 23 531	10 540 \$ 43 345	67 939 \$ 117 728
Actifs détenus à des fins de transaction										
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	—	—	72	—	—	42	114
Titres pris en pension et titres empruntés	65 472	10 685	3 946	1 865	1 310	79	—	—	—	83 357
Instruments financiers dérivés	857	1 088	1 293	1 336	589	2 935	6 497	10 628	—	25 223
Titres de placement	2 135	3 530	2 418	1 571	1 665	7 037	11 567	3 476	3 988	37 387
Prêts	23 918	27 904	24 122	19 343	26 090	77 832	148 797	26 494	44 364	418 864
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 222	6 864	9 857	7 891	14 986	53 663	95 909	16 716	1 758 ¹⁾	210 866
Prêts personnels et sur cartes de crédit	3 043	1 844	2 252	2 000	1 913	7 413	15 254	4 482	40 969	79 170
Prêt aux entreprises et aux administrations publiques	17 653	19 196	12 013	9 452	9 191	16 756	37 634	5 296	5 001 ²⁾	132 192
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	—	—	—	—	—	—	—	—	(3 364)	(3 364)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 525	2 547	86	—	—	—	—	—	—	11 158
Autres actifs	—	—	—	—	—	—	—	—	30 002	30 002
Passifs et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers	62 705 \$ 6 898	53 667 \$ 6 805	46 952 \$ 7 819	41 567 \$ 9 090	21 697 \$ 7 853	43 456 \$ 17 507	70 686 \$ 18 293	8 553 \$ 256	202 441 \$ 98 788	551 724 \$ 173 309
Autres que de particuliers	55 807	46 862	39 133	32 477	13 844	25 949	52 393	8 297	103 653	378 415
Acceptations	8 525	2 547	86	—	—	—	—	—	—	11 158
Obligations liées aux titres vendus à découvert	338	475	733	364	1 600	3 783	7 432	9 740	3 345	27 810
Instruments financiers dérivés	1 233	1 246	1 222	1 496	639	3 794	8 154	11 134	—	28 918
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	74 520	5 512	3 246	3 433	1 666	—	—	—	—	88 377
Débentures subordonnées	—	—	—	—	—	—	—	4 870	(6)	4 864
Autres passifs	551	71	219	212	144	1 140	3 344	2 933	22 850	31 464
Total des capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	47 457	47 457
Engagements hors bilan										
Contrats de location simple										
Contrats de location simple	26 \$ 1 221	54 \$ 6 105	76 \$ 9 010	77 \$ 9 343	75 \$ 12 098	262 \$ 14 804	550 \$ 57 577	602 \$ 10 600	— \$ 5	1 722 \$ 120 763
Engagements de crédit ³⁾										
Engagements de crédit ³⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	27 402	27 402
Garanties financières ⁴⁾										
Garanties financières ⁴⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Obligations d'impartition										
Obligations d'impartition	20	39	56	59	57	223	408	1	1	864

1) Comportent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comportent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comportent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comportent le montant en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

Au 31 octobre 2013¹⁾

(en millions de dollars)	Moins de un mois	De un à trois mois	De trois à six mois	De six à neuf mois	De neuf à douze mois	De un an à deux ans	De deux à cinq ans	Plus de cinq ans	Aucune échéance déterminée	Total
Actifs										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux	48 721 \$ 5 698	1 173 \$ 6 588	163 \$ 2 551	44 \$ 2 845	13 \$ 1 722	66 \$ 8 055	40 \$ 16 200	10 \$ 16 495	11 988 \$ 36 335	62 218 \$ 96 489
Actifs détenus à des fins de transaction	—	—	—	—	—	11	58	—	37	106
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Titres pris en pension et titres empruntés	61 155	12 902	5 735	1 513	1 154	74	—	—	—	82 533
Instruments financiers dérivés	924	1 712	1 182	764	1 025	2 373	6 766	9 757	—	24 503
Titres de placement	1 598	2 883	3 073	2 103	1 235	5 321	11 002	3 383	3 721	34 319
Prêts	23 571	20 805	19 196	22 971	20 994	72 664	153 441	25 497	43 076	402 215
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 748	4 190	5 967	12 255	10 658	50 964	103 975	16 661	1 447 ²⁾	209 865
Prêts personnels et sur cartes de crédit	4 499	1 337	1 885	2 345	1 827	6 152	13 629	4 326	40 008	76 008
Prêt aux entreprises et aux administrations publiques	15 324	15 278	11 344	8 371	8 509	15 548	35 837	4 510	4 894 ³⁾	119 615
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	—	—	—	—	—	—	—	—	(3 273)	(3 273)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 114	2 312	129	1	—	—	—	—	—	10 556
Autres actifs	—	—	—	—	—	—	—	—	30 705	30 705
Passifs et capitaux propres										
Dépôts	59 727 \$ 8 693	60 296 \$ 8 440	46 156 \$ 8 400	18 572 \$ 7 900	19 540 \$ 7 205	50 778 \$ 17 902	62 998 \$ 17 051	8 123 \$ 190	191 871 \$ 95 267	518 061 \$ 171 048
Particuliers	51 034	51 856	37 756	10 672	12 335	32 876	45 947	7 933	96 604	347 013
Autres que de particuliers	8 114	2 312	129	1	—	—	—	—	—	10 556
Acceptations	406	32	1 009	209	792	3 434	10 601	6 011	2 483	24 977
Obligations liées aux titres vendus à découvert	1 065	1 812	1 609	1 248	1 128	3 313	9 106	9 986	—	29 267
Instruments financiers dérivés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	56 290	14 104	4 256	434	2 419	5	—	—	—	77 508
Débentures subordonnées	—	—	—	—	—	—	—	5 841	—	5 841
Autres passifs	406	601	228	192	247	856	3 736	3 009	22 772	32 047
Total des capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	45 387	45 387
Engagements hors bilan										
Contrats de location simple	24 \$ 3 042	51 \$ 3 143	75 \$ 9 637	71 \$ 11 671	68 \$ 12 060	245 \$ 11 728	506 \$ 64 194	499 \$ 2 670	— \$ 5	1 539 \$ 118 150
Engagements de crédit ⁴⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	26 002	26 002
Garanties financières ⁵⁾	20	39	61	59	59	228	445	2	1	914

1) Les montants des périodes précédentes ont été ajustés rétrospectivement afin de refléter l'adoption de nouvelles normes IFRS en 2014 (se reporter à la note 3).

2) Comportent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

3) Comportent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

4) Comportent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

5) Comportent le montant en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

25. Regroupements et dessaisissemens d'entreprises

Vente d'une participation dans CI Financial Corp.

Le 17 juin 2014, la Banque a vendu 82,8 millions d'actions de CI Financial Corp. (soit une participation de 29,1 %) au prix de 31,60 \$ par action. Les 21,8 millions d'actions restantes, qui représentent une participation de 7,7 %, ont été reclassées dans les titres disponibles à la vente à la valeur de marché. Le profit avant impôt total de 643 millions de dollars est pris en compte au poste « Autres produits d'exploitation – Autres ». Au 31 juillet 2014, la valeur comptable de la participation restante s'établissait à 770 millions de dollars.

Acquisition au Canada

Division des Services Financiers de Canadian Tire

Le 8 mai 2014, la Banque a annoncé la conclusion d'une entente en vertu de laquelle elle acquerra une participation de 20 % dans la division des Services Financiers de Canadian Tire auprès de la Société Canadian Tire (« Canadian Tire »), pour un montant en trésorerie de 500 millions de dollars (la « transaction »). L'entente prévoit une option permettant à Canadian Tire de vendre une participation supplémentaire de 29 % à la Banque au cours des 10 prochaines années, à la juste valeur à ce moment. Après cette période de 10 ans, et ce, pendant six mois, la Banque pourra revendre sa participation à Canadian Tire à la juste valeur. La Banque fournira également un financement à la division des Services Financiers de Canadian Tire visant des créances sur cartes de crédit dont la valeur pourra atteindre

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

2,25 milliards de dollars. L'entente est sujette aux modalités de conclusion et approbations réglementaires habituelles, et la transaction devrait être conclue au quatrième trimestre de 2014. Après la clôture, ce placement sera comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Acquisition à l'étranger

Cencosud Administradora de Tarjetas S.A.

Le 20 juin 2014, la Banque a annoncé l'acquisition d'une participation donnant le contrôle de 51 % dans Cencosud Administradora de Tarjetas S.A. et dans certaines autres entités de plus petite envergure (collectivement, « CAT ») auprès de Cencosud S.A. (« Cencosud »), en contrepartie d'un montant en trésorerie d'environ 300 millions de dollars. Entreprise de services financiers de Cencosud, CAT distribue des cartes de crédit et accorde des prêts à la consommation au Chili. La Banque et Cencosud ont également conclu un partenariat de 15 ans visant la gestion du segment des cartes de crédit et la prestation d'un plus large éventail de produits et services à leurs clients. La transaction est assujettie aux modalités de conclusion habituelles et à l'approbation des organismes de réglementation du Canada et du Chili. Elle devrait être menée à terme au quatrième trimestre de 2014. Après la clôture, la transaction se traduira par la consolidation des actifs et des passifs de CAT dans les états financiers consolidés de la Banque. Dans le cadre de l'acquisition, la Banque s'est engagée à financer la totalité du portefeuille de prêts de CAT, dont l'encours au Chili s'établit à quelque 1,3 milliard de dollars. Si le partenariat n'est pas reconduit à la fin de sa durée de 15 ans, le financement avancé par la Banque à CAT devra être remboursé et Cencosud pourra racheter la participation donnant le contrôle de 51 % dans CAT auprès de la Banque à la juste valeur de marché.

26. Événements postérieurs à la date de l'état consolidé de la situation financière

Dividende déclaré

Lors de sa réunion du 25 août 2014, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,66 \$ par action ordinaire. Ce dividende trimestriel sera versé le 29 octobre 2014 aux actionnaires inscrits le 7 octobre 2014.

Approbation des états financiers intermédiaires

Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 juillet 2014 et en a approuvé la publication le 26 août 2014.

Service de dépôt direct

Les actionnaires qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'écrire à l'Agent des transferts.

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquitter de frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'Agent des transferts.

Dates de paiement des dividendes pour 2014

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Date de clôture des registres	Date de paiement
7 janvier	29 janvier
1 ^{er} avril	28 avril
2 juillet	29 juillet
7 octobre	29 octobre

Date d'assemblée annuelle pour l'exercice 2014

L'assemblée annuelle pour l'exercice 2014 sera tenue le 9 avril 2015.

Coordonnées**Investisseurs :**

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs, Affaires financières :

Banque Scotia
Scotia Plaza 44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1
Téléphone : 416-775-0798
Télécopieur : 416-866-7867
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

Médias :

Les demandes d'information des médias doivent être adressées au service Affaires publiques et affaires de la société, à l'adresse ci-dessus.

Téléphone : 416-866-6806
Télécopieur : 416-866-4988
Courriel : corporate.communications@scotiabank.com

Actionnaires :

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'Agent de transfert de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1-877-982-8767
Télécopieur : 1-888-453-0330
Courriel : service@computershare.com

Envoi de documents en plusieurs exemplaires

Si vos portefeuilles d'actions sont inscrits sous plus d'un nom ou plus d'une adresse, vous recevezrez plusieurs exemplaires. Pour éviter l'envoi des documents en plusieurs exemplaires veuillez écrire à l'agent des transferts afin de regrouper les comptes.

Offre de rachat dans le cours normal des activités

Un exemplaire de l'avis d'intention visant le lancement de l'offre de rachat dans le cours normal des activités peut être obtenu sans frais en communiquant avec le Secrétariat au 416-866-3672.

Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au www.banquescotia.com.

Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 26 août 2014, à 8 h (heure avancée de l'Est) et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone, sans frais, au 416-849-1847 ou au 1-866-530-1554 (veuillez téléphoner 5 à 15 minutes à l'avance). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au www.banquescotia.com. Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia.

Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 26 août 2014 au 10 septembre 2014, en composant le 647-436-0148 ou le 1-888-203-1112 (sans frais en Amérique du Nord) et en saisissant le code d'identification 9882752, suivi du carré (#). La diffusion audio sur le Web sera disponible sur le site Web de la Banque pendant trois mois.

Actionnaires (suite) :

Coagent de transfert (États-Unis)
Computershare Trust Company N.A.
250 Royall Street
Canton, MA 02021 U.S.A.
Téléphone : 1-800-962-4284

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter les Affaires financières :

Banque Scotia
Scotia Plaza 44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1
Téléphone : 416-866-4790
Télécopieur : 416-866-4048
Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

Quarterly Reports available in English

The Bank publishes its statements and Annual Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Public, Corporate and Government Affairs, The Bank of Nova Scotia, Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 1H1. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.

La Banque de Nouvelle-Écosse est une entreprise canadienne constituée avec responsabilité limitée.

